

**UNIVERSITE DE TOAMASINA
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE**

**LES MIGRATIONS TSIMIHETY DE
L'ANDRONA VERS LES VALLEES
DE SAMBAVA DE 1925 JUSQU'AU
DEBUT DES ANNEES 1950**

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAITRISE

PRESENTÉ PAR : RABEANJARA Giscard

**SOUS LA DIRECTION DE : Daniela Tovonirina RAKOTONDRADE
Maitre de Conférences**

Année 2009 - 2010

REMERCIEMENTS

Nous voulons exprimer notre profonde reconnaissance aux nombreuses personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire. Nous dédions ce travail de mémoire de maîtrise à notre mère, à nos frères et à nos sœurs.

Nous désirons avant tout remercier notre directeur de recherche, Monsieur RAKOTONDRA BE Tovonirina Daniela, Maître de Conférences à l'Université de Toamasina, pour ses conseils méthodologiques et pour ses aides précieuses que nous apprécions pleinement.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance au personnel du service des Archives de la République Malgache, pour nous avoir facilité la consultation des documents.

Il en est de même des responsables de la Bibliothèque Fond Grandidier à Tsimbazaza, de la Bibliothèque Nationale, de la Bibliothèque de l'Académie Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, ainsi que des responsables de la Bibliothèque Universitaire de Toamasina et des autres Centres de documentation, pour leur assistance.

A tous nos informateurs et interlocuteurs sur terrain, qui nous ont consacré leur précieux temps et nous ont communiqué les informations en leur possession. Nous ne pourrions jamais nous acquitter de la dette de gratitude que nous avons contractée à l'égard de notre famille pour son grand sacrifice, en nous soutenant dans nos études universitaires.

Mais plus qu'à quiconque, c'est au corps enseignant du Département d'Histoire à l'Université de Toamasina, où nous avons effectué nos études supérieures que va notre reconnaissance.

Merci à tous !

INTRODUCTION GENERALE

Si l'on veut étudier l'histoire de Madagascar, on doit connaître l'histoire de ses différentes régions. Mais celle-ci risque de disparaître, car les différents conservateurs des sources orales diminuent de plus en plus et les récits historiques sont parfois rares. La connaissance de l'histoire de ces différentes régions va consolider l'unité historique de la nation, car les évènements régionaux sont presque semblables pendant la période coloniale. En effet, le XXème siècle malgache est une période exceptionnelle dans l'histoire politique, économique et sociale de la Grande Ile. Son début a été marqué par la naissance et le développement des luttes contre la domination française. Cette période a été aussi marquée par l'unité achevée, et l'essor des activités économiques nouvelles (création des plantations, des mines, des industries et travaux publics). Nous avons vu aussi se développer les migrations, non plus sous l'aspect collectif, clanique qu'elles avaient autrefois, mais sous une forme individuelle.

Dans la partie nord de Madagascar, les migrations des différents groupes ethniques n'ont commencé qu'à partir de l'apparition des cultures de plantation (café, canne à sucre, vanille). Dans le nord-est, ou plus particulièrement dans la région de Sambava, beaucoup de migrants malgaches ou étrangers s'y sont établis. De nombreuses études ont déjà été effectuées sur les migrations à Madagascar, dès les deux dernières décennies de la période coloniale et pendant la décolonisation, mais la région de Sambava a été quasiment oubliée. L'insuffisance de sources écrites constitue une première entrave, et les problèmes financiers empêchent les chercheurs à effectuer des enquêtes dans cette zone enclavée. Nous, en tant que chercheur débutant, avons aussi notre part de responsabilité pour reconstituer et faire connaître le passé de cet endroit, car l'histoire de cette région de Sambava doit être une partie intégrante de l'histoire de Madagascar.

Nous sommes intéressés par les migrations tsimihety de l'Androna, parce que nous constatons que dans l'ensemble du district de Sambava, les Tsimihety occupent une place importante dans l'économie, c'est-à-dire dans le développement des cultures de traite (vanille et café). Ces Tsimihety seraient parmi l'un des promoteurs de ces cultures, parce qu'ils étaient d'abord des ouvriers agricoles dans les plantations, dans les vallées, et sont devenus propriétaires de ces cultures dans les hautes vallées. Ils sont aussi devenus, à l'heure actuelle, le premier groupe ethnique majoritaire dans cette région.

Tous ces faits nous ont amené à étudier cette communauté tsimihety et à choisir le thème de la migration. Notre objectif est de chercher à savoir pourquoi ils sont nombreux dans le district de Sambava, et quelles sont leurs motivations.

Enfin, nous voulons aussi connaître les problèmes éventuels des migrations. Etant apprenti, originaire de cette région, nous avons un certain avantage, comme la connaissance des dialectes locaux, les us des habitants et le souci de mieux connaître cet endroit, en entreprenant des recherches sur son peuplement.

Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, notre intention est d'étudier l'histoire des migrants dans cette région.

Nous avons choisi le thème « *Les migrations tsimihety de l'Androna vers les vallées de Sambava* ».

Nous avons choisi la période qui va de 1925 jusqu'au début des années cinquante pour les raisons suivantes : tout d'abord, comme dans l'ensemble de la côte est, ses conditions physiques donnent à Sambava l'aspect d'une région propice aux cultures de traite. Ces cultures prolifèrent dans cette région, et durant les années vingt, on assistait à une augmentation progressive des cours ; celle-ci attire beaucoup de migrants, y compris les Tsimihety.

Ensuite, les prestations et le poids des impôts, et sans doute les exactions et les contraintes de l'administration coloniale entraînent un asservissement total dans le pays tsimihety, dans les années trente, poussant ces derniers à quitter leurs pays d'origine, dans le but de trouver du travail, en vue d'améliorer leurs revenus, et enfin de trouver de nouveaux endroits pour se réfugier. Ces migrations ne cessent de s'accroître chaque année, depuis 1925. Enfin, l'effort de guerre au moment de la seconde guerre mondiale, jusqu'en 1945, qui devait se traduire par une livraison importante de riz destinés à l'exportation pour ravitailler les troupes malgaches à l'étranger entraîne le déplacement des Tsimihety de leur pays natal vers d'autres endroits.

Notre problématique consiste à dégager les migrations tsimihety, les phénomènes qui poussent les flux migratoires, l'intégration des Tsimihety dans la société et les modalités de migrations, ainsi que les effets de ces migrations sur la région de Sambava.

1-Les sources orales

Les enquêtes orales sont utilisées comme source à part entière. Cette source historique a été inépuisable, mais elle risque de disparaître, parce que les conservateurs de

ces sources s'amenuisent, c'est-à-dire ils sont peu nombreux et presque âgés, or ces sources orales sont un moyen qui nous permet de revivre l'histoire de notre pays. Notre recherche a été réalisée à partir d'interviews menées auprès des anciens migrants et/ou des descendants des migrants, de personnes susceptibles de nous donner des informations sur les évènements qu'ils ont vécus. Ces riches et nombreux témoignages narrent des faits que les sources écrites ne fournissent pas. Ces témoignages montrent comment les acteurs de l'époque ont vécu et perçu les évènements, mais aussi la situation politique, sociale, ainsi que économique durant cette période. Ces témoignages sont donc irremplaçables.

Pour collecter ces témoignages, nous avions du visiter différents villages et fokontany des vallées de Sambava, jusqu'aux recoins de la brousse, pour interviewer les rares migrants survivants de cette période, qui étaient les acteurs et témoins directs de cette migration. La collecte de ces témoignages s'est déroulée du mois de janvier au mois de juin 2003. Nous avons effectué nos déplacements à pied et nous avons essayé de rencontrer nos interlocuteurs, le matin, au moment où ils s'apprêtaient à aller aux champs, en attendant le café et le petit déjeuner, ou l'après midi où ils se préparent à quitter leur travail, ou le soir dans l'attente du diner. L'accueil était convenable, mais avant de discuter avec eux, il nous a fallu d'abord contacter le chef quartier du Fokontany qui nous servait de guide pour nous permettre de savoir à qui s'adresser, parce qu'il est le seul capable de connaître l'origine des habitants de son circonscription. A chaque entretien ou entrevue, nous groupons les informations de nos interlocuteurs dans des cahiers de notes dans lesquels nous notons leur statut social et leurs fonctions. Nous mettons aussi ensemble les informations qui se ressemblent et celles qui sont contradictoires. Nous présentons ci-dessous quelques informateurs qui nous ont donné des informations remarquables. Il s'agit Ravelosoma Edouard, âgé de 84 ans, un cultivateur, notre entretien a eu lieu à Ambohimitsinjo, ancien canton de Sambava, le 09 Mars 2003. Tiandrazana, âgé de 89 ans, un cultivateur, on s'est entretenu le 01 Mars 2003 à son domicile à Andrasahabe, ancien canton d'Ambariotelo. Nous avons ensuite Ndriamanesy, un cultivateur, âgé de 104 ans, l'entretien s'est déroulé le 23 Avril 2003 à Ambodisambalahy, canton d'Antindra, et enfin on a Tombovelo âgé de 92 ans, cultivateur, l'entretien s'est déroulé le 05 Juin 2003 à son domicile à Ambodiampana-Lokoho, canton de Farahalana, à l'époque.

Pour des raisons de difficultés matérielles nous n'avons pas pu enregistrer les interviews, nous avons alors recopié le corpus dans les pages annexes. Comme les

circonstances se rapportaient à plus d'un demi-siècle d'histoire, par rapport à notre époque, les récits sont à l'abri de l'anachronisme psychologique c'est-à-dire nous avons eu des doutes sur les évènements ou les récits racontés dans notre source. A cela s'ajoute le problème des dates, des évènements, un problème qu'il ne faut pas minimiser.

Heureusement, nous pouvons critiquer les témoignages reçus pour éviter l'anachronisme, et l'objectif ici c'est de faire apparaître les faits dominants qui se dégagent de l'ensemble des interviews. Malgré la diversité des réactions et des points de vue face aux questions, les témoignages font apparaître une certaine complémentarité. La méthode que nous avons adoptée pour effectuer nos enquêtes est celle des questions dirigées. Nous avons en même temps pris des notes.

Nos questions sont basées sur trois points : la première question est axée sur les raisons des migrations dans la vallée de Sambava. Pourquoi avez-vous quitté votre région d'origine, et à quelle date ?

Quels sont les problèmes auxquels vous étiez confrontés dans votre pays d'origine ? Pourquoi avez-vous choisi la région de Sambava, mais pas une autre région ? Dans cette région de Sambava, pour quelles raisons avez-vous choisi de s'installer dans les vallées, mais non en ville ?

La deuxième question tourne autour des modalités de ces migrations. Quels sont les types de migrations ? Quelles sont les caractéristiques de ces migrants, les âges et les groupes mobiles ? Comment étaient vos relations avec les autochtones au moment de votre arrivée ?

Quelles étaient vos activités au moment de votre arrivée ?

La troisième question est basée sur les problèmes d'intégration et les effets des migrations. Comment avez-vous fait pour obtenir des terrains ? Pourquoi êtes-vous très nombreux dans les vallées de Sambava ? Quelles sont les activités que vous avez réalisées ? Comment avez-vous trouvé la vie et les activités ici, par rapport à votre région d'origine ?

Et enfin, les coutumes et les mœurs d'ici sont ils identiques ou différents des vôtres ? Est-ce que vous aviez pu garder votre culture durant votre établissement dans cette région ?

Ces problèmes des enquêtes orales et des études sur le terrain une fois esquissés, il faut aussi noter que notre étude a été complétée et confrontée à des documents auprès des archives et des bibliothèques.

2-Les sources écrites

Contrairement aux sources orales où les récits sont souvent vagues, les documents d'archives nous apportent beaucoup plus de précision sur la réalité de l'époque. Les sources écrites constituent une des bases des informations de notre recherche. En effet, les documents d'archives comportent surtout une vision administrative. De ce fait, ils ont été soumis à des critiques internes et externes. La plupart des dossiers et des documents que nous avions consultés sont entreposés aux Archives de la République Malgache à Tsaralalàna, Antananarivo.

Nous avons utilisé les sources concernant ce sujet et les dossiers en série. D'abord la série D qui concerne le Cabinet Civil c'est-à-dire les correspondances et les rapports politiques du Gouverneur Général au district, et vis versa. Ces rapports concernent les districts d'Antalaha et de Mandritsara.

C'est le cas des correspondances D5 à D7 qui contiennent les registres d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée du district d'Antalaha du 31 Août 1922 au 23 Août 1945, et les correspondances D24 à D26 qui renferment les registres d'enregistrement de la correspondance au départ de ce district du 12 Novembre 1929 au 08 Mai 1944, ainsi que D33 portant sur les circulaires de 1913 à 1945. Les rapports politiques par province nous donnent aussi des informations, tant sur Sambava que Mandritsara, et ils sont les suivants : D454 correspond à la province de Majunga de 1906 à 1956 ; D442 parle de la province de Diégo Suarez de 1899 à 1954, ainsi que D457 et D658 qui concernent la province de Mandritsara en 1903. La correspondance D437 raconte la province d'Antalaha entre 1930 à 1944.

Les archives provinciales en série IVD nous donnent des informations plus précises sur le district d'Antalaha, dont IVD1 parle de la correspondance ; IVD26 correspond à l'agriculture, c'est à dire les cultures et la colonisation dans ce district, durant la période coloniale; IVD28 concerne l'impôt et la fiscalité sur les indigènes, et IVD31 porte sur la démographie et la population.

Nous avons ensuite utilisé la série du service agriculture, dont les numéros suivants : 11/12 qui décrit les affaires domaniales ; N°13 narre la concession dans la province de Diégo Suarez, et le numéro 23 mentionne les titres définitifs à Sambava en 1956. Les numéros 41/42 sont les rapports régionaux de l'agriculture à Madagascar ; les numéros 84 et 87 donnent l'exportation du café en 1936 et la production agricole de

Madagascar pendant la guerre 1939-1943 ; le numéro 93 contient l'extrait des procès verbaux des séances de la Chambre de commerce d'Antalaha et de Diégo Saurez entre 1931 et 1941. De plus, nous avons employé la série statistique démographique par le biais des différents recensements de la population de ces régions entre 1925 et 1945 dans les numéros 21 à 30 et 105 à 152, et les statistiques des populations des régions de Madagascar entre 1931 et 1940.

La série statistique économique, dont les numéros 187 à 194 traitent les statistiques des cultures et colonisation dans diverses régions de Madagascar, depuis 1931 à 1940. La série L expose les affaires économiques de la Grande Ile, dont L338 et L341 qui donnent l'état des exportations de la vanille et du café de 1943 à 1945 ; L694 qui récapitule la mise en valeur de la colonie en 1938. La série L757 étudie la situation économique de la Grande Ile, les moyens susceptibles de l'améliorer, la mise en valeur de la colonie, ainsi que les aperçus et les rapports sur les situations économiques de Madagascar entre 1936 et 1944. Enfin, dans les monographies du district de Sambava et celles des districts environnants comme Antalaha, Andapa, Vohémar, ainsi que Mandritsara, nous avons trouvé des données physiques, économiques voire même sociales qui ont été de précieuses sources d'informations pour nous.

Dans ces sources, il n'en reste pas moins que certains documents ont été aussi détruits ou demeurent introuvables, qui lors du passage d'un cyclone, ou qui par les rats, ou qui par les fonctionnaires désireux de faire place nette. Même si les sources renferment des points de vue souvent contradictoires, par rapport aux sujets, l'exploitation de ces sources nous a permis de constater qu'il y a une certaine complémentarité.

Les bibliothèques et les centres d'information nous ont fourni de précieuses informations. En effet, les bibliothèques dans la ville de Toamasina, dont la Bibliothèque de l'Université de Toamasina, la Bibliothèque de l'A.C.U. à Toamasina et celle de l'Alliance française de Tamatave nous ont aussi offert, à travers différents ouvrages des sources d'informations.

Ces informations ont été complétées par les bibliothèques et les centres d'informations et de documentations de la capitale, à savoir le Centre de documentation Aloalo auprès du Département d'Histoire de l'Université d'Antananarivo, la Bibliothèque Fond Grandidier à Tsimbazaza et la Bibliothèque de l'Académie Nationale Malgache des Arts, des Lettres et des Sciences qui fournissent aussi des informations sur la société tsimihety, ainsi que la

Bibliothèque Nationale à Ampefiloha, toujours à Antananarivo. Ces ouvrages sont presque tous des ouvrages généraux c'est-à-dire que les informations ne sont pas détaillées. Malgré l'insuffisance de ces ouvrages, ils ont quand même pu nous donner des renseignements très importants.

Molet et d'autres auteurs donnent des informations sur les Tsimihety, dont les situations économiques et sociales et surtout les caractéristiques de cette population, et les causes de leurs migrations vers d'autres régions. D'autres auteurs à savoir Mattei, Magnes, Jegou et Razafimahafaly donnent les caractéristiques, les moeurs et les coutumes de la population tsimihety.

Deschamps s'intéresse à la migration générale dans toutes les provinces de Madagascar. Cabanes et Raveloson nous donnent des informations sur la situation économique à Sambava pendant quelques périodes de l'époque coloniale, mais ils ne parlent pas de la population. Roy, à son tour, a essayé d'analyser et de montrer les phénomènes de migrations en général dans les différentes régions de Madagascar. Même si les ouvrages restent très généraux, ils sont intéressants pour notre étude, parce qu'ils donnent de riches informations.

Les monographies du district de Sambava nous donnent un peu plus d'information sur les caractéristiques de la population en cet endroit mais elles ne parlent pas des origines de ces populations ; et les informations sont cantonnées aux données physiques.

En ce qui concerne Sambava, les ouvrages sont très rares et insuffisants, surtout les ouvrages qui donnent des renseignements sur la population et les migrations. Les ouvrages et articles qui traitent cette région concernent vaguement l'économie c'est-à-dire les cultures de traite et datent souvent de la dernière décennie de la colonisation et de la période de l'indépendance.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

L'histoire est une science qui nous fait comprendre des évènements passés au sein de la société. Mais le travail d'histoire est multidisciplinaire, il doit ouvrir ses champs vers d'autres disciplines tels le droit, la sociologie, l'économie et l'ethnologie, parce que l'histoire englobe et renferme toutes les sciences de l'homme, dans l'immense domaine du passé.

Nous avons choisi l'histoire sociale, cependant cette histoire sociale est liée à l'histoire économique, car comment pouvons-nous expliquer les spécificités des migrations des Tsimihety de l'Androna à Sambava, sans parler de l'économie de cette région, alors qu'ils étaient là pour la promouvoir, en tant que salarié ? Mais il ne s'agit pas de définir les doctrines économiques, mais de mettre en évidence l'interdépendance entre les sociétés, l'économie et les migrations. Si nous étudions les migrations des Tsimihety de l'Androna à Sambava, les problèmes ne doivent pas s'arrêter là, mais il faut lier ces phénomènes aux apports coloniaux et le système colonial mis en vigueur : la fiscalité, le salaire et la démographie. Les informations que nous apportons dans ce présent travail ont été examinées, confrontées et complétées à partir de renseignements provenant de documents écrits, des traditions orales, pour permettre de détecter et de décrypter les changements et les permanences dans l'évolution de ces communautés, parce que l'étude des documents historiques permet d'apprendre et de dégager des informations.

Nous avons entrepris des enquêtes orales, parce que la tradition orale est un document historique. Nous avons commencé notre enquête sur terrain depuis janvier 2003, après l'obtention du C2 de maîtrise. Nos enquêtes ont été facilitées par le fait que nous connaissons plus ou moins les terrains où nous avons effectués nos recherches. Nous avons à cet égard mené des enquêtes auprès de nombreux personnages pour avoir beaucoup d'informations. Le recours à plusieurs informateurs s'avère nécessaire pour tendre vers une plus grande objectivité. Enfin, les enquêtes sur terrains ont été effectuées dans les endroits où vivent les migrants tsimihety de l'Androna. Des enquêtes ont été menées auprès des migrants les plus âgés, et aussi les descendants d'anciens migrants les plus âgés.

Pour effectuer nos enquêtes, nous avons adopté la méthode des questions dirigées. Nous avons en même temps pris des notes, mais faute de moyens, nous n'avons pas pu utiliser de magnétophone. Ce qui fait que nous ne pouvons pas enregistrer le corpus, mais nous promettons de le recopier dans les pages annexes. Nos questions sont basées sur trois points, à savoir les causes des migrations dans les vallées de Sambava, les modalités et les types de ces migrations, les caractéristiques et les activités de ces migrants, les problèmes d'intégrations et les effets de ces migrations. Nous posons les types de questions suivantes : en quelle année environ êtes vous arrivez dans la région de Sambava, et dans quels villages, cantons venez-vous de l'Androna ? D'autres exemples de questions à savoir, quelles sont les raisons qui vous ont poussé à quitter votre région et à aller vous installer à Sambava ?

Nous nous sommes déplacés dans différents fokontany situés dans les vallées de Sambava. Nous nous sommes adressés aux chefs quartiers du Fokontany pour demander des rendez-vous auprès des personnes âgées migrants ou descendants des migrants. Effectuer des enquêtes dans les vallées de Sambava n'était pas facile car les migrants ne nous ont pas tout de suite fait confiance, sans que nous leurs avions expliqué au préalable les objectifs de la recherche. Il a fallu dire aux migrants enquêtés que nous sommes étudiants. La raison de leur méfiance est de plusieurs ordres : ils avaient peur que nous ne soyons pas un espion ou un agent de renseignement envoyé par l'Etat.

Ensuite, notre deuxième source est le document écrit, les sources officielles et divers ouvrages. Nous avons fréquenté divers centres de documentation existant à Toamasina, mais étant donné l'insuffisance de ces centres de documentation et des ouvrages disponibles concernant ce sujet, nous étions dans l'obligation de nous déplacer à Antananarivo du mois de février au mois du juillet 2004, pour consulter d'autres centres de documentation, afin de pouvoir acquérir plus d'ouvrages nécessaires à ce travail. Enfin, c'est à partir de ces documents que nous avions pu rédiger ce mémoire sur les migrations des Tsimihety de l'Androna vers les vallées de Sambava vers 1925-1945. Bref, le présent travail est subdivisé en trois parties.

Nous allons d'abord analyser les différentes causes qui ont poussé les Tsimihety de l'Androna à se déplacer dans les régions de Sambava, ensuite nous parlons des modalités de migrations et ses caractéristiques, et enfin les intégrations et les effets de ces migrations à Sambava.

PREMIERE PARTIE

LES CAUSES DES MIGRATIONS

Les migrations sont des déplacements effectués par des groupes ethniques ou des groupes d'individus de leurs pays pour aller vivre dans une autre. Elles sont des phénomènes visibles à Madagascar tout au long de son histoire mais leur cause et leur évolution sont différentes. Avant la colonisation par exemple, les groupes ethniques à Madagascar se déplacent à cause des conflits ou des guerres interclaniques ou des recherches des nouvelles terres vacantes ou des paturages à exploiter. Mais à partir de 1896, la colonisation devient un facteur principal des déplacements des différents groupes ethniques à Madagascar et les Tsimihety n'arrivent pas à y échapper.

Les déplacements des Tsimihety de l'Androna vers la partie Nord-est de la Grande Ile, plus particulièrement vers Sambava, remontent très loin dans le temps. Nous estimons que cette population fut déjà présente à cet endroit dès 1900 à 1905¹, mais les migrations sérieuses des Tsimihety de l'Androna vers Sambava se sont effectuées à partir de l'année 1925 environ, date du début de la prospérité des cultures de traite. Ces migrations ont été favorisées par des facteurs différents les uns des autres à travers, différentes circonstances. Il est donc important d'analyser et d'étudier les causes de ces migrations vers Sambava ; il s'agit de facteurs internes et externes des migrations.

CHAPITRE I : LES FACTEURS INTERNES DES MIGRATIONS

Les facteurs internes des migrations sont composés de différents éléments nécessaires que nous allons aborder ci-dessous. Mais avant d'aborder le sujet, il est important de présenter brièvement la région de l'Androna.

Géographiquement, l'Androna c'est l'ensemble du pays Tsimihety et désigne les hautes plaines d'alluvions s'étendant au pied des massifs montagneux escarpés. L'Androna coïncide en gros avec le territoire déjà assez vaste comprenant tout le district de

¹ Molet (L), L'expansion tsimihety. Modalités et motivations des migrations d'un groupe ethnique du Nord de Madagascar, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome V, Tananarive, 1959, p.10

Mandritsara actuel, qui est la capitale des Tsimihety², et les parties Est des districts de Befandriana et de Bealanana. Mais l'usage de ce terme symbolise l'identité tsimihety qui tend à être étendu à l'ensemble de la région occupée par cette ethnie. Elle est située dans le plateau nord de Madagascar, entre 15° 50' de latitude sud et 48° 49' de longitude nord, dans une altitude de 350 m³.

L'Androna est limitée au nord par le district de Bealanana, à l'est par les districts de Maroantsetra et Mananara Nord, au sud par le poste administratif d'Andilamena (district d'Ambatondrazaka), et à l'ouest par les districts de Befandriana Nord et Port Bergé⁴. Sa superficie est de 10400 km², et les Tsimihety forment la grande majorité de la population. Elle a été composée de différents cantons à savoir Mandritsara, Antsirabe, Kalandry, Andohajango, Ambalakirajy et Marotandrano⁵.

Cet endroit a deux saisons distinctes : la saison sèche, fraîche et parfois brumeuse où le vent est-ouest souffle très fort du mois de Mai à Novembre, et la saison des pluies très chaude où il

tombe des averses, commençant du mois de Décembre jusqu'au mois de Mars. La température varie de 21° à 27° C et la précipitation moyenne est de 1000mm.

Historiquement, l'Androna dériverait du nom Rona⁶ qui était « *un mpanazary* », sorte de prophète sachant prédire ce qui va arriver. Etant « *masim-bava* », littéralement « ayant la parole sacrée », ce qu'il affirme va réellement se produire et va être par la suite vérifié.

Ensuite, administrativement, avec le découpage de l'Ile en 1896 en territoires, cercles et secteurs militaires⁷, l'Androna était divisée en deux parties en 1899, dont une partie de l'ouest était rattachée au cercle d'Analalava, et l'autre, l'est, à celui de Maroantsetra.

Elle dépendait de la province de Maroantsetra en 1902, et selon l'arrêté du 05 Juillet 1903 et remplacé par l'arrêté du 15 Juin 1904, Mandritsara est devenu un district autonome à partir de 1905. Rattaché ensuite à la province d'Analalava en 1909, sauf la

² Zafidady (I.E.), Le saha de l'Androna, Diplômes d'Etudes Approfondies, Université de La Réunion, 1991-1992, p.52

³ Bulletin de statistique générale de Madagascar et Dépendances, cinquième année, N° 17, Premier trimestre, Imprimerie Officielle, Tananarive, 1952, p.02

⁴ ARM, Monographie du district de Mandritsara, N°275, Antananarivo, Année 1949, P.02

⁵ Ibid. p.03

⁶ Zafidady (I.E.), op. cit. p. 93

⁷ Julienne ®, Mosaiques administratives malgaches, in Revue de Madagascar N°20, Tananarive, 1954, p.52

partie sud qui dépendait de la province de Maroantsetra, Mandritsara faisait partie de la province d'Analalava en 1923.

L'arrêté du 15 Novembre 1927 qui instituait 20 provinces groupant 72 districts permet à Mandritsara de devenir un district dans la province de Majunga en 1927⁸.

Après avoir présenté cette région géographiquement et administrativement, ainsi que la population qui la compose, il est utile d'approfondir l'étude des facteurs internes des migrations.

I- LES PRESSIONS DEMOGRAPHIQUES ET LES PROBLEMES ECONOMIQUES

Les causes de ces migrations sont diverses. Certaines sont facilement discernables, d'autres le sont moins, mais toutes relèvent d'une forme d'individualisme propre aux Tsimihety, qui les poussent à chercher l'aventure hors de leur pays natal, tout en conservant avec lui des liens solides, et en se ménageant la possibilité d'y revenir quand ils ont fait fortune. Ceci nous paraît valable à la fois pour les hommes et pour les femmes.

1-L'accroissement très rapide de la population

Dans l'ensemble, la population tsimihety de l'Androna était abondante, vue leur croissance démographique. De 1905 à 1930, l'Androna voyait sa population largement doublée, et depuis 1930 à 1955, l'accroissement s'accélère partout, certains endroits ou régions sont totalement occupées ; la dominance ethnique y devient rapidement Tsimihety. L'accroissement démographique en général oblige toujours à rechercher de nouveaux lieux d'implantation. Durant cette période, les Tsimihety étaient confrontées au problème d'accroissement démographique. Ils se multipliaient rapidement, parce que l'idéal des jeunes était d'avoir beaucoup d'enfants, idéal conservé par les anciennes générations et qui s'est transmis à leurs descendants. D'après les statistiques des différents auteurs, leur accroissement annuel était de 3%⁹. C'est-à-dire cette population va doubler en 25 ans.

⁸ Ibid. p.53

⁹ Molet (L), art. cit.p.142

Nous pouvons noter que les Tsimihety de l'Androna et ceux qui vivent en dehors, et surtout aux alentours de l'Androna, sont passés de 140 000 habitants en 1920 à 276 000 habitants en 1946¹⁰.

En effet, la proportion des enfants de moins de 15 ans, par rapport à la population totale, variait de 45 à 47%¹¹ à Mandritsara, dans les années trente. Il est évident que cet accroissement de la population avec son taux de croissance élevé, au fil du temps, pose un problème d'occupation de terrain.

C'est pour cette raison que la recherche d'un espace libre et la quête d'une terre disponible restent toujours un leitmotiv tsimihety pour résoudre ce problème, et favorise le départ vers d'autres lieux.

Tableau d'accroissement de la population tsimihety

Année	Nombre de Tsimihety de l'Androna ou de Mandritsara	Nombre total de Tsimihety
1920		140 000 habitants
1925		158 000 habitants
1928	67 781 habitants	
1929	70 735 habitants	
1930	72 856 habitants	185 000 habitants
1935	83 970 habitants	212 757 habitants
1940	94 750 habitants	245 680 habitants
1945	105 641 habitants	
1946		276 000 habitants

Source : ARM, Série D : Cabinet Civil, Provinces : D454 – Province de Majunga 1906-1954.

Dans ce tableau, on peut constater que les Tsimihety de l'Androna représentent 40% de la population tsimihety total. Le reste était des Tsimihety qui étaient établis dans les endroits en dehors de la région d'Androna c'est-à-dire dans les régions voisines.

¹⁰ Deschamps (H), Les migrations intérieures à Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1959, p.55

¹¹ Molet (L), art. cit. p. 16

2-Fort taux de natalité

Dans ce plateau tsimihety, la croissance démographique est très rapide, cela est due à un fort taux de natalité. Il pouvait atteindre 30‰ par an vers la fin des années vingt et au début des années trente¹², cela pose un problème permanent. En outre, ce fort taux de natalité a été aussi produit par le fait que les parents avaient besoin de beaucoup de bras pour travailler la terre. En moyenne, les femmes dans cette région donnaient naissance à 06 à 08 enfants¹³. Dans le district de Mandritsara, on assistait à un accroissement de 2 954 habitants entre 1928 et 1929, cela provenait de l'excédent de naissance sur le décès¹⁴.

Tableau montrant le taux de natalité et le taux de mortalité dans le district de Mandritsara

Année	Nombre d'habitants	Nombre des naissances	Nombres des décès	Taux de natalité ‰	Taux de mortalité ‰
1928	67 781	3 240	703	25	21,7
1930	72 856	3 787	871	28,7	20
1935	83 790	3 680	716	30	20
1940	94 750	3 688	681	31	18
1945	105 641	3 566	641	30	19

Source : ARM, Série D : Cabinet Civil, Provinces : D 454 – Province de Majunga 1906-1954

Si on compare le taux de natalité par rapport au taux de mortalité dans le district de Mandritsara, on constate que le taux de natalité est toujours supérieur au taux de mortalité.

¹² Razafimahafaly (J.O.), Société tsimihety et l'époque coloniale (Fin du XIXème siècle - IIème guerre mondiale), Mémoire de maîtrise, Tananarive, 1988, p.77

¹³ Jegou (J), La vie de tous les jours au pays tsimihety, in Revue de Madagascar N°13, Tananarive, 1957, p.30

¹⁴ Molet (L), art. cit. p.12

Par conséquent, on assiste à une croissance naturelle non déterminée ; ce phénomène s'explique par les idées suivantes : cet accroissement est du au recul du taux de mortalité par rapport à la natalité, grâce au perfectionnement de l'hygiène du système sanitaire par le biais de l'Assistance Médicale Indigène (A.M.I.). L'état sanitaire s'améliore de façon spectaculaire à Androna grâce à la mise en place d'une politique sanitaire, depuis la colonisation, par la création d'hôpitaux à Mandritsara, vers 1920. Cette politique sanitaire va s'amplifier après la fin de la première guerre mondiale¹⁵. Si les différentes maladies, à savoir les maladies vénériennes et le paludisme étaient auparavant les causes de la mortalité infantile et adolescente et de la stérilité dans ce pays, elles ont presque reculé. Dorénavant, la natalité augmente rapidement et celle-ci stimule la surpopulation à cet endroit.

Concernant la densité de la population, elle variait entre 5,65 habitants/km² à 11,41 habitants/km², pendant la période que nous étudions¹⁶. Par contre, la densité au kilomètre carré cultivé à Mandritsara en 1928 atteignait 314,22 habitants/km²¹⁷. Celle-ci peut être expliquée par les raisons suivantes : dans le pays tsimihety, les terrains cristallins dominent jusqu'à 50%, si bien que la population y a très peu pénétré. Même quand la population est relativement nombreuse, la nature du sol empêche la densité moyenne d'être forte, et par conséquent les superficies cultivées sont insuffisantes par rapport à l'augmentation de la population. Ce phénomène est le résultat des aspects géographiques, alors que les Tsimihety en avaient besoin et s'y intéressaient, parce que c'était favorable à leurs activités pastorales.

3-Les revenus fondés seulement sur l'élevage

Durant la période que nous étudions, la population tsimihety était majoritairement rurale. En effet, l'élevage reste une activité importante pour les Tsimihety¹⁸. Il est important dans la vie sociale et surtout dans l'économie, en tant que source de revenus, tant pour l'Etat que pour les particuliers.

¹⁵ Chevalier (L), Madagascar. Population et ressources, PUF, Paris, 1952, p.52

¹⁶ Mattei, Les Tsimihety, in Bulletin de l'Académie Malgache Tome XXI, Tananarive, 1938, p.134

¹⁷ Molet (L), art. cit. p.54

¹⁸ ARM, Monographie du district de Mandritsara, N°282, Tananarive, Année 1949, p.05

Dans la population tsimihety, l'élevage remonte à une période très ancienne. En effet, le témoignage de Mayeur est éloquent, voire significatif. Lors de son voyage à Madagascar dont l'objectif était l'ouverture d'un commerce entre la baie d'Antongil et la côte ouest, il affirme que le projet de l'approvisionnement en bœufs dans le poste d'Antongil se faisait à partir de l'ouest. Et plus on s'avance vers l'ouest, plus la possibilité de trouver du bétail devient effective¹⁹. Cet approvisionnement en bœufs effectué par la région d'Androna dans la partie orientale de Madagascar a continué jusqu'à notre période d'étude et se poursuit jusqu'à nos jours. Les bœufs constituent aussi l'élément essentiel dans lequel toute la famille puise son réconfort moral et sa sécurité matérielle.

Par ailleurs, pour se procurer de l'argent, les Tsimihety dans l'Androna avaient quatre moyens à savoir la vente de un ou plusieurs bœufs²⁰, la vente de la récolte du café, les produits de cueillette et du raphia, ainsi que le départ sur la côte est au moment de la récolte du café, du girofle ou de la vanille²¹. Or, la vente des produits de récolte comme le café et les raphias est saisonnière, et parfois, les prix sont dérisoires. Au début des années trente, le kilo du café de l'Androna coûtait « 01 loso » qui était l'équivalent de 2,50 francs²². Les surfaces plantées par les paysans étaient aussi de petite taille, alors beaucoup de gens ne possédaient pas de grandes quantités de production. D'ailleurs, les cafétiers ne poussent que dans les parties nord-est et est du district de Mandritsara. Quant au raphia, il était parfois vendu à vil prix, 05 francs le kilo vers la fin des années trente et au début des années quarante²³. Autres produits de cueillette, le miel était vendu à 04 francs le litre et 05 francs le kilo pour la cire²⁴. Le problème pour ces produits de cueillette c'est que les Tsimihety n'en possédaient pas en grande quantité.

Pour le départ vers les plantations de la côte est, cela se faisait durant la saison de récolte et dépendait de la rentabilité des cours. Si les prix sont bons, on espère obtenir quelques revenus, mais dans le cas contraire, on n'a rien²⁵.

Le seul revenu qu'espèrent les Tsimihety provient du bétail. En effet, la vente des bœufs répugnait beaucoup aux Tsimihety. Cette solution n'est d'ailleurs utilisée que dans les cas très graves comme ultime recours, et par les grands propriétaires de bœufs pouvant

¹⁹ Razafimahafaly (J.O.), op. cit. p.47

²⁰ Témoignage de Mr Tiandrazana, 89 ans. Cultivateur Antananambo-Andrahanjo 26/02/2003

²¹ Témoignage de Mme Salovana, 71 ans. Cultivatrice Ambodiampana-Lokoho, 05/06/2003

²² Témoignage de Mr Vera, 89 ans. Cultivateur Andratamarina 05/02/2003

²³ Témoignage de Mr Beafara, 81 ans. Cultivateur Ambohimanarina-Andrahanjo, 27/02/2003

²⁴ Ibid.

disposer chaque année d'une dizaine de têtes. Le prix n'était pas parfois satisfaisant et variait selon la grandeur de la taille du bœuf. Le plus cher et le plus grand pouvait atteindre jusqu'à 25 à 30 francs, et les moyens coûtaient autour de 15 à 20 francs²⁶.

Les petits propriétaires éviteront par tous les moyens d'amenuiser leur cheptel naissant. Enfin, la vente de paddy était une autre source de revenus pour quelques Tsimihety, mais les prix étaient insignifiants et n'atteignaient que 1,5 franc à 02 francs le « *daba* » en 1931.

Tableau montrant quelques produits d'exportation existant dans le district de Mandritsara en 1929

Principaux produits	Cours maximum	Cours minimum
Cuirarséniques	07 francs/kg	05 francs/kg (Prix de gros)
Café Kouilou	08 francs/kg	06 francs/kg
Café libertia	08 francs/kg	06 francs/kg
Raphia	04 francs/kg	3,50 francs/kg

Source: ARM, Micro film: Rapport économique du district de Mandritsara, Année 1929

On constate dans ce tableau la rareté ou l'insuffisance, voire la difficulté des sources de revenu dans le pays tsimihety, parce que tous les produits étaient vendus à bas prix, alors que les Tsimihety n'en disposaient pas en grande quantité.

Enfin, un autre élément qui caractérise ces problèmes économiques à cet endroit, à part l'insuffisance des moyens financiers, c'était le manque d'offre d'emploi par rapport à la main d'œuvre. La situation géographique et les aspects climatiques dans cette région favorisaient l'absence des colons et des grandes exploitations agricoles²⁷. Aucune structure de grande envergure n'avait existée. Seul le développement du secteur tertiaire prend une ampleur effective et l'exploitation ou l'effort de la colonisation dans cette région se réduit au seul développement commercial. On compte trois maisons de demi-grossistes françaises vers 1901 à Mandritsara et ses environs (Maison L. Frager, Maison Delacre et Maison

²⁵ Témoignage de Mr Sadosy, 71 ans. Cultivateur Ambohimitsinjo, 09/03/2003

²⁶ Témoignage de Mr Tombovelo, 83 ans. Cultivateur Andrasaha, 28/02/2003

²⁷ ARM, Série D : Cabinet Civil, Correspondances : D75-Rapport du Capitaine Briand, commandant du cercle de Mandritsara sur la situation économique du cercle en 1904

Gicquel) et il ne compte que quinze vers 1930 et deux Indiens²⁸. Les gens travaillaient en tant que salariés dans les maisons de commerce locales pour transporter des marchandises vers les endroits environnants, exemple vers Antsohihy, avec un salaire très bas qui ne permet pas aux salariés de vivre. Cette situation de sous emploi de la main d'œuvre provoqua le développement du déplacement vers d'autres régions.

4-Pression foncière

Les difficultés économiques ne concernent pas uniquement l'insuffisance des moyens financiers dans cette période étudiée, mais aussi le capital immobilier. En effet, l'augmentation rapide de la population provoque l'épuisement des ressources disponibles et le manque de terres, et favorise également un déplacement continu d'une génération à une autre²⁹. Ainsi, Molet a renforcé cette idée en affirmant que : « Quant la population augmente, il faut défricher de nouvelles terres et puisqu'il y a davantage de bouches à nourrir, il faut étendre les rizières, mais au fur et à mesure les terres sont insuffisantes »³⁰. Ici, on n'avait pas de terres libres à défricher. Les Tsimihety, pour résoudre ce problème, pensait qu'il fallait trouver des terres vacantes ailleurs, et les transformer en rizières par exemple. C'est la raison pour laquelle ils étaient allés en dehors de l'Androna, afin de trouver des contrées favorables à leurs besoins et à leurs demandes.

II – LES PRESSIONS DE L'ADMINISTRATION

1- L'impôt très dur et très élevé

Sur l'ensemble de la Grande Ile, le régime fiscal assure les ressources financières provenant de plusieurs sortes d'impôts. La pression fiscale s'exerce grâce au code de l'indigénat. La loi du 16 Avril 1900, sous couvert d'accorder l'autonomie financière aux

²⁸ Razafimahafaly, op. cit. P. 134

²⁹ Témoignage de Mr Rivo Albert, 56 ans. Cultivateur Betoho-Andratamarina, 30/01/2003

³⁰ Molet (L), art. cit. p.143

colonies leur impose de se débrouiller toutes seules sans aucune aide³¹. La colonie doit payer elle-même sa mise en valeur. Au moins jusqu' en 1925, Madagascar n'intéresse pas le grand capital français, et c'est donc l'administration qui doit mettre en place une infrastructure à court terme³². En effet, les obligations administratives résultant du régime français (impôt, prestations, réquisitions pour le portage, les travaux publics voire même dans les plantations) firent beaucoup pour enracer l'idée du travail salarié qui avaient obligé les jeunes à travailler pour pouvoir payer l'impôt (c'était l'idée de Gallieni)³³. Elles ont eu aussi pour effet le développement des migrations, soit en faisant fuir les populations, soit les obligeant à aller loin pour trouver un travail rémunéré pour pouvoir payer les impôts.

Dans le pays Tsimihety, si les exactions des colons, des concessionnaires étaient absentes³⁴, les contraintes de l'administration coloniale prenaient un aspect pesant dans la perception des taxes.

1-a) Les différentes taxes payées par les Tsimihety

On distingue des prélèvements fiscaux sur les biens, les immeubles et autres, à savoir la taxe des terrains de culture, la taxe d'habitat, la taxe sur les animaux et la taxe de capitation.

A ces taxes, il faut ajouter la taxe médicale (A.M.I.), les impôts supplémentaires, la taxe fixe additionnelle des Européens et indigènes, le droit d'abattage, les amendes des tribunaux indigènes et les amendes administratives³⁵. Ces impôts ont pesé lourdement sur la société tsimihety. Les taxes augmentaient irrégulièrement, et toutes les catégories de la population étaient frappés par cette fiscalité : indigènes ou citoyens et /ou riches et pauvres entre 18 ans et 60 ans³⁶. Un jeune tsimihety ayant plus de 18 ans est devenu contribuable et devait verser chaque année sa taxe personnelle et obtempérer à toute réquisition de l'administration.

³¹ Fremigacci (J), L'administration coloniale : les aspects oppressifs, in Omaly sy anio N°7-8, Antananarivo, 1978, p.222

³² Ibid. p.223

³³ Deschamps (H), op. cit. p.249

³⁴ ARM, Série D : Cabinet Civil, Correspondances : D75. Rapport du Capitaine Briand, commandant du cercle de Mandritsara sur la situation économique du cercle, 1^{er} trimestre 1901.

³⁵ ARM, Micro-film, Rapport financier du district de Mandritsara, année 1929

³⁶ Témoignage de Mr Tato Jean Paul, 82 ans. Cultivateur Ambodiampana-Androranga, 03/04/2003

A priori, le Tsimihety est à bout de moyens pour se procurer l'argent nécessaire pour subvenir aux taxes, à cause de l'absence de ressources financières et de travaux rémunérateurs. En plus, dans un endroit où la circulation monétaire reste freinée par le problème de circulation, où les gens vivaient essentiellement d'une économie de prédation³⁷, et où la mise en valeur des terres tarde encore, il ne fait pas de doute que le numéraire reste rare.

De ce fait, le paiement fiscal est devenu un problème sérieux puisque le retard de paiement ou le refus de paiement était cause de pénalisation voire d'emprisonnement³⁸. On sait que la principale ressource, sinon la seule richesse de la région se limitait à l'élevage, et la taxe pesait aussi lourdement au niveau des bovidés. Par conséquent, la fiscalité bovine évoluait à raison de 0,40 franc par bovidé en 1920, elle était prélevée à 06 francs par tête dans les années trente, après la crise³⁹. Il faut aussi ajouter à cette taxe bovine les impositions fiscales à savoir la taxe de capitation à 15 francs⁴⁰, celle de rizière à 05 francs/ha, et la taxe personnelle à 20 francs⁴¹ ; viennent ensuite les taxes sur les animaux, les maisons et les terrains de culture.

Les Tsimihety doivent payer en moyenne une charge fiscale de 40 à 60 francs environ par mois, or son revenu moyen est de 0,80 franc/jour ce qui donne 20 francs à 25 francs/mois⁴². Par contre, ils touchent 15 à 225 francs par mois, s'ils travaillent chez les colons, dans les autres provinces, entre 1916 et 1945.

Le problème est de savoir où les Tsimihety moyens pouvaient se procurer du numéraire, hormis le commerce des bovidés réservé généralement aux grands propriétaires. La recherche de cet argent ne fait d'ailleurs l'objet d'aucune prévision organisée : le Tsimihety est toujours dépourvu d'argent liquide ; il commencera d'abord à chercher l'argent de l'impôt, parce que le perceuteur ne manquera pas de l'informer très tôt, au début de l'année, des sommes qu'il aura à payer.

³⁷ Témoignage de Mr Ravelosoma Edouard, 84 ans. Cultivateur Ambohimitsinjo, 09/03/2003

³⁸ Ibid.

³⁹ Razafimahafaly (J.O.), op. cit. p.93

⁴⁰ ARM, Série D : Cabinet Civil, Correspondances : D229 – Impôt : Instruction générale sur l'impôt personnel ; impôt sur Mandritsara en 1900 : « Par l'arrêté 1116 du 08 Novembre 1897 l'impôt de capitation est fixée 12,50 francs par l'arrêté du 20 Janvier 1900 pour être fixé à 15 francs par l'arrêté du 31 Décembre 1900 ».

⁴¹ ARM, Série D : Cabinet Civil, Correspondances : D 229 – Impôt : Instruction générale sur l'impôt personnel, impôt sur Mandritsara en 1905.

⁴² Razafimahafaly (J.O.), op. cit. p.94

Evolution de la taxe personnelle et du droit par bovidé par rapport au revenu moyen des Tsimihety

Année	Impôt personnel	Droit par bovidé	Revenu moyen
1936	78 francs	04,6 francs	25 francs
1940	100,8 francs	05,7 francs	25 francs
1942	126 francs	07,1 francs	25 francs
1946	188 francs	08 francs	30 francs

Source : Molet (L), Les bœufs de l'Ankaizina : Son importance sociale et économique, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome II, Tananarive, 1953, p.147

On constate dans ce tableau que les revenus restent stables pendant presque dix ans. Quant au droit par bovidé, il ne cesse d'augmenter dans un court laps de temps, et au bout de six ans, il représente le tiers du revenu moyen. Or les Tsimihety doivent encore s'acquitter des autres taxes comme l'impôt personnel qui augmente deux fois plus en dix ans. Cette situation entraîne un certain mécontentement parmi les contribuables indigènes. Cet impôt n'est pas progressif, et il est payé également par tous les contribuables, qu'ils n'aient qu'un bœuf ou qu'ils en aient mille⁴³.

Ce système complètement entré dans les mœurs a le grand avantage d'être simple à tous points de vue et correspond exactement à la notion d'impôt sur le capital payé sur le revenu.

I-b) Les travaux de construction des infrastructures très difficiles et les abus de l'administration

La colonisation avait une politique, celle de mettre en place des infrastructures

⁴³ Molet (L), Les bœufs de l'Ankaizina : Son importance sociale et économique, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome II, Tananarive, 1953, p.147

routières, afin de résoudre le problème d'enclavement et du transport des marchandises vers les ports ; il en est de même des infrastructures sanitaires, scolaires et administratives. Le problème était que l'administration coloniale n'avait pas ses propres moyens financiers pour réaliser ses projets, c'est pourquoi elle a recouru à l'exploitation de la main d'œuvre. En effet, dans le pays tsimihety, la réalisation de ces programmes ne se fit qu'après 30 ans de colonisation. Pour pouvoir réaliser ces travaux, l'administration coloniale a institué un cadre de recrutement de main d'œuvre pour la construction des routes, on l'appelait « *miaramilam-potaka* »⁴⁴, elle regroupait tous les hommes d'âge corvéable c'est-à-dire tous les hommes à l'âge adulte ayant plus de 18 ans et les jeunes mariés d'une trentaine d'années. Ce recrutement de contingent de travailleurs équivaut au SMOTIG de Marcel Olivier dans les hauts plateaux. L'administration coloniale avait besoin de ces hommes, une dizaine de jours par an, pour la réfection des ponts et l'entretien des routes, et aussi pour le portage du chef de poste ou des fonctionnaires en tournée⁴⁵.

L'exploitation féroce de la main d'œuvre dans le pays tsimihety ne se fit qu'à partir des années 1930. En effet, la création des infrastructures routières locales a été prévue à savoir la route de Mandritsara à Port Bergé, de Mandritsara à Antsakabary, de Mandritsara à Antsohihy c'est-à-dire la construction de plusieurs routes rayonnant de Mandritsara vers les autres régions⁴⁶.

D'autres réalisations d'infrastructures peuvent aussi être citées les liaisons téléphoniques nord-sud et est-ouest, ainsi que les bureaux de l'administration à Mandritsara et à Antsohihy⁴⁷.

La réalisation de ces travaux démarra en pleine crise de 1930 et provoqua des abus considérables, quant à l'application du décret obligeant une prestation légale de 10 jours gratuite pour tous les contribuables qui n'exerçaient pas une fonction publique permanente. Le travail s'effectuait à la tache, et non à la journée, et concerne le sexe masculin de 18 ans à 60 ans⁴⁸. En effet, sur les chantiers, la durée des travaux était vite passée de huit jours à deux mois et plus, par période ; le bâton assurait la discipline et l'exécution des ordres. Les travailleurs devaient pourvoir eux-mêmes, non seulement à leur logement, mais à leur

⁴⁴ Razafimahafaly (J.O), op. cit. p.109

⁴⁵ Molet (L), Démographie de l'Ankaizina, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome III, Tananarive, 1959, p.127

⁴⁶ Ratsimbazafy (A), Les Tsimihety, une ethnie au dessus de tout soupçon, in Emergence des partis et légitimation des pouvoirs à Madagascar, 1936-1972, Paris VII, 1982 – 1984, p.201

⁴⁷ Ibid. p.202

nourriture et, quand ils étaient payés, ils ne recevaient qu'un « *sikajy* », soit la valeur d'un huitième de piastre (0,60 franc).

En dehors de tout cela, les Tsimihety devaient surtout répondre aux ordres et injonctions des agents subalternes de l'administration pour certains travaux qu'ils qualifiaient de « corvées ». Ces corvées, évidemment désagréables, étaient presque inévitables, tant que les gens restaient au village. La durée était très variable pour l'entretien des routes et des pistes, des bâtiments publics, des travaux sur des chantiers d'intérêt général, transport ou portage d'agents administratifs et de leurs bagages⁴⁹. Les jeunes hommes étaient parfois les plus désignés, puisqu'ils étaient plus robustes et avaient moins de responsabilités que les anciens ; ces gens devaient abandonner leurs travaux des champs en cours, leurs épouses et allaient répondre à la convocation comminatoire qu'ils ont reçue.

D'autres circonstances historiques ont aussi déterminé certains départs des Tsimihety, en plus de la réquisition pour les chantiers publics. Il s'agit de l'effort de guerre (la seconde guerre mondiale) qui devait se traduire par la collecte forcée et intensive du caoutchouc, et par une livraison importante et obligatoire de riz destinés aux soldats malgaches qui combattaient pour la libération de la métropole ; cela entraînait la fuite des gens du pays tsimihety⁵⁰. Pendant cette période de guerre, l'ère de réquisitions reprit, le contrôle administratif couvrant l'ensemble du territoire était plus malaisément esquivé, et la migration fut surtout un émiettement vers les régions peu peuplées. Ce genre d'occupation n'est accepté qu'à contrecœur par les Tsimihety, et pour y échapper, les jeunes voyageaient pendant des périodes plus ou moins longues. Risquant aussi, d'être désignés, certains chefs de famille encore assez robustes et respectables préféraient s'absenter quelques années du village et c'était l'origine de leur migration.

Notons enfin que les agissements inconsidérés d'un chef de district avaient provoqué l'exode de son district. La migration des Tsimihety dans le village d'Antsirabe, partie orientale de la région de l'Androna, est la conséquence des mesures prises par deux gouverneurs à poigne sur place, nommés Minimini, en 1920, et Mahavimbina à partir de

⁴⁸ Témoignage de Mr Ndriamanesy, 104 ans. Cultivateur Ambodisambalahy – Bevonotra 23/04/2003.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Témoignage de Mariane Dity, 76 ans. Cultivatrice Ampampamena I, 04/02/2003

1927⁵¹. Ils étaient très intransigeants dans l’application de la loi d’interdiction des cultures sur brûlis et du « *tavy* »⁵².

A vrai dire, les Tsimihety refusaient la contrainte, ils agirent, non par la force, mais par la fuite ; cette manière de réagir est devenue une tradition en cet endroit.

III LE POIDS DES TRADITIONS

A la croissance démographique, à l’étroitesse des superficies cultivables et aux problèmes pour se procurer des numéraires, ainsi que l’impôt et les obligations administratives, viennent s’ajouter des facteurs sociologiques qui poussent les Tsimihety à aller loin. On distingue la tradition migratoire et les règles d’héritage.

1- La tradition migratoire

Il s’agit ici de dégager les attitudes et les comportements caractéristiques des Tsimihety, et d’en fournir, autant que faire se peut, des explications qui pourront permettre de comprendre les migrations de cet important groupe malgache. Tout d’abord la mobilité⁵³.

En effet, la mobilité animait la personnalité de tout tsimihety. Elle est donc le résultat de son genre de vie et de la topographie de son milieu naturel, qui fait de l’ethnie une population très mobile. Elle touche aussi bien les familles que les individus. Les déplacements plus ou moins lointains, de plus ou moins longue durée sont le fait de tous et de chacun. Pour illustrer parfaitement cette mobilité, nous pouvons dire que : « Pendant

⁵¹ Molet (L), art. cit. p.48

⁵²Circulaire du 01^{er} Avril 1897 du Gouverneur général sur l’interdiction des feux de broussailles (JOM du 10 Avril 1897). Circulaire du 22 Mars 1904 (JOM du 30 Mars 1904). Circulaires du 08 Octobre 1915, du 15 Novembre 1920 et du 31 Décembre 1923 portent sur la réglementation ou voire l’interdiction du *tavy* et des cultures sur brûlis dans la colonie, JOM du 15 Janvier 1924. Décret du 25 Septembre 1937(JOM du 13 Novembre 1937).

⁵³ Rafolo (A), Réflexions sur la présence tsimihety dans la région de Mananara-Avaratra et de Maroantsetra, in Omaly sy anio N° 22-23, Tananarive, 1985, p.62

toute sa vie, le Tsimihety circule et se déplace dans un rayon plus ou moins grand, autour de son village »⁵⁴.

Si on leur demande pourquoi ils partent, ils répondent presque invariablement : « *Mandeha mitady zaho* » (je pars en quête) certains ajoutent « *hitady hariana* » (chercher des biens)⁵⁵.

Ensuite, autres traits, la recherche de bonnes terres et ou de l'argent incitaient les Tsimihety à se déplacer. Il est en effet déshonorant pour un Tsimihety de se mettre au service de quelqu'un en tant que salarié dans sa ville ou région natale, d'où les migrations, parfois, les salaires dans sa région étaient très bas par rapport aux autres régions⁵⁶.

Enfin, un autre trait primordial, c'est l'amour de la liberté⁵⁷. En effet, les Tsimihety ne supportaient qu'avec la plus grande peine de ne pouvoir agir à sa guise et d'avoir à subir des contraintes. Pourtant, il ne s'agit nullement d'anarchie, puisque chaque individu sait très exactement ce qu'il doit et peut faire, et ce qu'il ne doit pas, et ne peut pas faire. Cet ensemble d'obligations positives et négatives est absolument contraignant dans le cadre de la famille et du village, et le seul moyen pour vivre en paix est de s'y plier, et la seule façon d'y échapper c'est de partir.

2- L'héritage

En dehors des causes que nous avons citées ci-dessus, il existe d'autres facteurs contraignant une partie de la population tsimihety à s'éloigner, plus ou moins définitivement, de son lieu d'origine. En effet, dans la famille tsimihety, il est d'usage, au décès du père, de partager ses biens entre tous les enfants, mais en avantageant quelque peu les aînés sur les cadets, et les garçons sur les filles. Pour ne parler que des immeubles, on accorde au fils aîné le droit de propriété de la case principale et de ses annexes, les terrains cultivables, les champs et rizières les plus proches du village, ainsi que le pâturage familial⁵⁸. Les autres terrains sont partagés entre les autres enfants. On assiste à un partage inégal entre les parts de chaque enfant.

⁵⁴ Deschamps (H), op. cit. p.61

⁵⁵ Molet (L), art. cit. p. 127

⁵⁶ Témoignage de Mr Manana Jérôme, 84 ans. Cultivateur, Lohanantsahabe, 07/06/2003

⁵⁷ Molet (L), art. cit. p.147

⁵⁸ Rafolo (A),art. cit. p .64

Par conséquent, les parcelles cultivées, aussi vastes soient-elles, sont insuffisantes pour faire vivre une famille, et chacun des fils, tout en conservant des droits sur son lot qu'il peut abandonner à l'un de ses frères, s'efforce de défricher à son tour.

En plus, les terres cultivables, les rizières et les bétails font partie du territoire et appartiennent au clan, ils sont inaliénables aux étrangers, à qui le chef peut tout au plus accorder la jouissance. Ces terres sont réparties entre les familles dont les membres en ont individuellement la possession, mais les travaux agricoles sont collectifs et les terres du père et du frère aîné devraient être cultivées en priorité, ce qui peut déjà pousser les cadets à émigrer⁵⁹.

Les cadets, par contre, n'héritent souvent que d'un terrain insuffisant pour les faire vivre, ils veulent fonder une famille avec leurs propres richesses (terres et bœufs)⁶⁰.

Le souci de créer un ménage et aussi sans doute de pouvoir subvenir aux dépenses non alimentaires et au paiement des impôts, poussaient les jeunes Tsimihety à rechercher un emploi salarié. C'est aussi une raison suffisante et valable pour migrer dans une autre région.

Ces divers motifs entraînent les départs au loin, soit à titre saisonnier ou temporaire comme salariés, soit à titre définitif, s'ils obtiennent des terres à exploiter et qu'ils peuvent s'y installer.

La question se pose : où ces Tsimihety doivent-ils aller pour satisfaire leurs besoins, face à toutes leurs difficultés ?

Nous allons essayer de répondre à cette question dans le chapitre suivant.

⁵⁹ Molet (L), art. cit. p.144

CHAPITRE II : LES FACTEURS EXTERNES DES MIGRATIONS

En dehors des facteurs internes qui poussent les départs des Tsimihety de leurs pays d'origine, Sambava possède aussi de nombreux avantages qui attirent différents migrants. Ces atouts s'expliquent par la nature de cet endroit qui est propice aux activités économiques.

Afin de pouvoir expliquer cette idée, nous allons analyser le rôle ou la place de Sambava comme pole d'attraction des migrants.

A- HISTORIQUE DE SAMBAVA

1- Situation géographique

Les vallées de Sambava sont l'exemple d'une région où des Malgaches originaires de différentes régions se côtoient grâce à l'essor de l'économie de traite au début de la période coloniale.

Sambava était un poste administratif jusqu'en 1946⁶¹, elle était composée de cinq cantons à savoir les cantons de Sambava, de Bemanevika, d'Ambariotelo, de Farahalana et d'Antindra. Elle est rattachée au district d'Antalaha, elle est située au nord-est de la Grande Ile. Sambava est une zone à configuration très sinueuse dont la limite nord ouest est mal

⁶⁰ Témoignage de Mr Inkeva, 69 ans. Cultivateur, Analampontsy – 02/02/2003

⁶¹ Julienne ®, art. cit. p. 59

connue, et c'est là où le poste de Sambava entre en contact avec les districts de Bealanana et d'Ambilobe (le contrefort de Tsaratanàna)⁶².

Au nord, la région étudiée est séparée de Vohémar par le massif d'Andohamahanara et le village d'Ambanisondiry⁶³.

Au sud, une ligne de hauteur entre le bassin de Lokoho et celui d'Andempona, située au niveau du village d'Amboronala, constitue la limite mitoyenne d'Antalaha avec Sambava.

Avec le district d'Andapa, la frontière sud ouest de notre zone d'étude est le massif de Marojejy, le point culminant de Sambava, avec une hauteur de 2 140m⁶⁴.

2- Sambava avant la colonisation

a) L'établissement humain à Sambava

Si, d'une manière générale, les documents écrits sont rares en ce qui concerne l'histoire de la Grande Ile, ils le sont encore plus en ce qui concerne la région Nord-est qui n'a pas souvent attiré ou retenu l'attention des chercheurs. La trace la plus ancienne de l'occupation humaine dans la région de Sambava date du VIII ème siècle. Il s'agit des Iharaniens islamisés qui se sont établis le long de la côte nord-est de Madagascar, allant d'Irodo (nord de Vohémar), dans le site de Mahanara (au sud de Vohémar) et au sud d'Antalaha⁶⁵. D'après les études effectuées par Pierre Verin, on peut constater qu'à Bemanevika, environ 20 km au nord de Sambava et à Antanandava (Benavony), 12 km au sud de Sambava, des traces de l'établissement des islamisés existent et datent de vers 1400⁶⁶.

Mais après avoir demeuré deux ou trois siècles sur la côte nord est de la Grande Ile, les Iharaniens islamisés ont été chassés par les sinnutes venus de Malindi⁶⁷, qui ont laissé des constructions en pierres près de l'embouchure des rivières de Sahambavana (Sambava) et du Mahanara, à 64 km au Sud de Vohémar, ainsi que à Vohémar. Les fouilles

⁶² ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1950, p.05

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Deschamps (H), Histoire de Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1958, p. 47

⁶⁶ Verin (P), Histoire ancienne du Nord-Ouest de Madagascar, Université de Madagascar, in Revue Taloha N° 05, Tananarive, 1972, p. 88

⁶⁷ Ibid.

entreprises dans plusieurs tombes autour de Vohémar et dans la région de Sambava nous autorise à croire que ces premiers occupants étaient avant tout des commerçants de mœurs musulmans, ayant reçu des objets de Perse et de la Chine⁶⁸.

D'autant plus que dans la région de Bemanevika, estuaire du fleuve Bemarivo, lieu où l'on attribue l'installation des protomalgaches à Sambava, il existe encore des habitants qui se déclarent descendants de ces premiers occupants, on les appelle les « *Kiriovaky* »⁶⁹.

b) Sambava à l'époque des royaumes

Pendant la période des royaumes, la région de Sambava était divisée en deux parties, dont le nord à partir du fleuve Bemarivo est inséré dans le royaume Antankarana, dirigé par le frère d'Andriantsority qui s'appelait Andriantsifahana, sa capitale se trouvait dans l'actuel Tanambaon'i Daoud⁷⁰. Par contre, l'organisation politique resta clanique dans le sud. Dans son récit de voyage, Nicolas Mayeur affirmait que : « entre le Bemarivo et la baie d'Antongil, il n'y a pas de roi et l'organisation sociopolitique reste clanique »⁷¹.

Les clans se gouvernaient librement, et c'est dans cette partie de Sambava que les traitants avaient beau jeu d'attiser les querelles entre chefs pour se procurer des esclaves par la guerre, en échange d'armes, d'étoffes et d'alcool. La région de Sambava est insérée dans le commerce de traite pratiqué par les navires anglais, français, hollandais, portugais ou par les pirates, dès le milieu du XVII ème siècle⁷². En effet, de tout temps, cette zone a été infestée par divers trafiquants d'esclaves : les Arabes et les Islamisés, d'abord jusqu'au XV ème et XVI ème siècle, en direction de la côte ouest, puis les Portugais, Hollandais et Anglais pour l'approvisionnement des Mascareignes en main d'oeuvres, et dont la grande

⁶⁸ Grandidier (G), Histoire politique et coloniale, vol. V, Tome III, Imprimerie officielle, Tananarive, 1958, p. 152

⁶⁹ Maroasidy (A), La vie politique à Sambava 1945-1951, Mémoire de maîtrise, Université d'Antananarivo, 2003, p. 09

⁷⁰ Voir carte p.

⁷¹ Froberville (B), Voyage de Nicolas Mayeur dans le Nord de Madagascar, au Cap d'Ambre et à quelques îles du Nord Ouest (Novembre 1774 – Janvier 1776), in Bulletin de l'Académie Malgache, Vol. X, Tananarive, 1913, p.114

⁷² Cabanes ®, Le Nord – Est de Madagascar, in Essai sur la reproduction des formations sociales dominées, ORSTOM, Paris, 1977, p. 88

époque se situait entre 1769 et 1793⁷³. Cette traite qui devait se prolonger jusqu’au XIX ème siècle paraît ainsi responsable du dépeuplement de vastes secteurs ; les populations côtières cherchèrent refuge à l’intérieur de l’île, et à cela était venue s’ajouter, depuis la fin du XVII ème siècle, jusqu’à la fin du XVIII ème siècle, une série d’invasions venues du pays sakalava⁷⁴.

Dans cette première insertion des échanges venant de l’extérieur de Sambava, nous pouvons savoir qu’ils ont exacerbé les luttes entre les chefs locaux, pour se prendre mutuellement les produits de traite (riz, bœufs, esclaves), favorisant à certains moment un l’élargissement de la structure sociale du type confédération de clan, et entraînant, à d’autres moment, des querelles intestines au sein des clans et leur éclatement géographique. Par conséquent, beaucoup de peuples abandonnèrent leur établissement côtier pour se réfugier dans les vallées⁷⁵.

c) Sambava au temps du Royaume de Madagascar

Après son expédition dans les régions ou les provinces côtières, Radama Ier installait, dans les territoires nouvellement conquis, des forts commandés par des gouverneurs militaires, et associe les chefs traditionnels à l’administration du pays. Pour assurer sa conquête dans le nord-est, un fort a été construit à *Ambodivoanio* (Vohémar) en 1924, après avoir créé un poste militaire à *Andranovolo* (Antalaha), où il a laissé une garnison⁷⁶. Distante des deux postes administratifs Ambodivoanio et Andranovolo à 230 km, Sambava était devenue incontrôlée et était à la merci des pillages des anciens maîtres Sakalava et Antakarana. Pour garantir la sécurité de cette région, le chef de poste d’Andranovolo a envoyé à Tananarive deux émissaires Betsimisaraka pour demander l’ouverture d’un nouveau poste à Sambava, afin de défendre la population contre les razzias qui y survenaient périodiquement. En 1825, le poste d’*Ampandrozonana*

⁷³ Verin (P), art. cit. p.150

⁷⁴ Raveloson (M), Problèmes et hypothèses de recherche pour une histoire des villes du Nord – Est de Madagascar, in Omaly sy anio N°, Tananarive, 1989 p.

⁷⁵ Levy, Le Nord – Est de Madagascar, Province de Vohémar, in Revue de Madagascar, Tananarive, Mars 1911, p. 690

⁷⁶ Massiot (M), L’administration publique à Madagascar, Librairie générale des droits et de jurisprudence, Paris, 1971, p. 25

(Sambava) est érigé par Rainikotomavo. Son successeur Ralava fortifia Soavinandriana, deux ans après, et y transfère le poste⁷⁷.

En effet, l'administration merina dans cette région de Sambava avait un caractère trop militaire trop défensif⁷⁸. Par son éloignement par rapport à Antananarivo, son centre, l'administration merina favorise diverses exactions de la part des gouvernants sur place. Il y a donc un état de guerre entre les Merina gouvernants et les peuples locaux gouvernés, se traduisant par une sorte de développement séparé entre une ville merina autour d'un fort, et d'une ville indigène près du port⁷⁹. Par ailleurs, les Merina se préoccupaient surtout du contrôle de quelques points c'est-à-dire les ports autour de Sambava. Pour assurer le contrôle du commerce, ils installaient tout le long de la côte des postes fortifiés. Les lieux où accostent habituellement les bateaux et où la population locale est implantée étaient également sous contrôle merina.

Par ailleurs, le contrôle merina devenait moins efficace à partir de l'installation des traitants Mauriciens, Français et Indiens sur place, dans les années 1870 - 1890⁸⁰. Leur installation a été rendue possible grâce à l'allégeance personnelle au pouvoir merina (pour les Mauriciens et les Indiens), par le fait qu'un premier protectorat français a permis, en 1885, l'installation officielle des Français qui sont par la suite restés sur place.

En plus, trouvant un contexte favorable à sa cause, le roi Antakarana Tsialana II (1882-1924), vieil allié des Français, lors de la guerre franco – merina en 1885, apportait un soutien énergique à l'expédition de 1896 : « Une grande armée Antakarana, dirigée par le prince Jaokely d'une part, la troupe française commandée par le lieutenant Gillet d'autre part, fit la conquête du nord-est de l'île »⁸¹. L'armée royale d'Ambodivoanio à Vohémar était vaincue, cette colonne venue du nord sous le commandement du lieutenant Gillet s'installa alors à *Lavatsiraka* (estuaire de la rivière de Sambava), jusqu'en 1897⁸².

3- Sambava au début de la période coloniale

a)-La situation politique

⁷⁷ Maroasidy (A), op. cit. p. 11

⁷⁸ Cabanes ®, art. cit. p. 88

⁷⁹ Raveloson (M), art. cit. p.

⁸⁰ Levy, art. cit. p. 690

⁸¹ Maroasidy (A), op. cit. p. 12

A la suite de l’expédition de la Grande Ile de 1895, le Royaume de Madagascar est tombé sous protectorat français.

Par ailleurs, le régime du protectorat est aboli depuis le transfert de Madagascar au Ministère des affaires étrangères, à celui des colonies, le 06 Aout 1896 ; la Grande Ile est devenue colonie française⁸³.

Comme dans tout l’ensemble de Madagascar, Gallieni a du renoncer rapidement à cette « politique des races » dans les provinces de la côte est, en raison de la faiblesse des cadres administratifs d’origine locale, disponibles. Le système de l’administration directe avec la participation des fonctionnaires indigènes à l’exécution des détails, et des plus petits services est appliqué, et l’institution du Fokonolona est étendue dans la région de notre étude. C’est donc un instrument pour lutter contre l’inertie des populations dans cette région. Ainsi, la mise en valeur de la colonie commence.

Durant cette période, Sambava, poste administratif dans son ensemble, était une espace quasi vide voire peu peuplée, surtout dans l’arrière pays à l’ouest.

La densité de la population, dans l’ensemble du poste administratif de Sambava, au début de la colonisation, est environ de 2,9 à 03 habitants par km⁸⁴, dans une superficie de 3700 km².

Par contre, dans les vallées on pouvait avancer une densité de 0,6 habitant/km². On assistait à une concentration ou à un groupement de la population, seulement dans les endroits où les cultures rizicoles de marais se sont développées⁸⁵.

Sur le plan politique, on n’assiste pas à une lutte ou une insurrection anticoloniale à Sambava par rapport à d’autres régions de Madagascar.

Ces habitants ont pratiqué des activités d’autosubsistance en riziculture limitées ou concentrées dans une surface restreinte, à partir de techniques traditionnelles, ne donnant que de faibles rendements. Ensuite, ils exerçaient un peu d’élevage et dépendait tout au long de leur vie des produits de cueillette.

Or, cette région, avec ses bonnes conditions climatiques, est favorable à toute sorte de cultures vivrières ou de cultures d’exportation, et pourrait produire en grandes quantités.

⁸² ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive, 1954, p. 01

⁸³ You (A), Madagascar : colonie française 1896 – 1930, Sociétés d’Éditions Géographiques Maritimes et coloniales, Paris, 1931, p. 77

⁸⁴ Levy,art. cit. p. 688

⁸⁵ Cabanes ®,art. cit. p. 90

b)- La situation économique

La seconde moitié du XIXème siècle correspondait à l'arrivée des Européens dans le nord-est. Ils participaient de manière effective à la mise en valeur de plusieurs secteurs de cette zone. Commerçants et planteurs, principalement originaires de l'Ile Maurice et de la Réunion, ils se sont installés en divers points de la côte, auxquels se sont joints les Indiens de Bombay et les Chinois de Canton, à la fin du XIXème siècle⁸⁶. La politique de Gallieni à partir de 1896 a attiré les colons français d'origine réunionnaise à venir à Madagascar. Parmi ces colons, il y avait ceux qui étaient déjà là dès la seconde moitié du XIXème siècle, et il y avait ceux qui étaient nouvellement installés. Puisqu'ils s'intéressaient à la production des cultures de traite, ils introduisirent et développèrent dans les vallées de Bemarivo, et au sud de Sambava, la culture de la vanille, du café et du girofle, ainsi que la culture rizicole, dans une vaste étendue⁸⁷. Ce faisant progressivement, le développement de leurs activités bouleversa les données urbaines de la région.

A partir de 1900, durant leur installation, les colons ont bénéficié d'avantages particuliers de la part de l'administration dont le choix libre des terrains, avec les superficies qu'ils voulaient. Par conséquent, ils ont accaparé toutes les meilleures terres alluvionnaires le long des principaux fleuves et autour de Sambava⁸⁸. Mais le problème majeur des colons c'est l'exploitation de leurs concessions, parce qu'ils ne disposaient pas de matériels mécaniques et agricoles suffisants⁸⁹.

Les colons se sont demandés où trouver la main d'œuvre pour mettre en valeur les exploitations agricoles, parce que le nombre de la population dans cette région était faible et beaucoup ne voulaient pas travailler dans les concessions coloniales.

Par conséquent, si les colons ne trouvaient pas fournir la main d'œuvre, ils ne pouvaient pas exploiter leurs terrains.

C'est ainsi que l'administration centrale a intervenu en lançant une campagne de main d'œuvre dans les régions comme le sud-est, et a institué le régime de la fiscalité dans tout le territoire de la Grande Ile⁹⁰, afin que la population des autres régions, tant comme celle

⁸⁶ Raveloson (M), art. cit. p. 11

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ Cabanes ®,art. cit. p.90

⁸⁹ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive 1950, p. 04

⁹⁰ Deschamps (H), op. cit.p.21

de l'Androna se déplace dans d'autres régions pour se procurer de l'argent, à travers un travail salarié, dans le but de payer leurs impôts. A Sambava, ces exploitations européennes étaient relativement nombreuses, mais la superficie totale qu'elles exploitaient, ainsi que leurs productions étaient peu importantes à cause de la pénurie ou d'insuffisance de main d'œuvre, parce que les salariés étaient peu nombreux.

B- DES VALLEES FAVORABLES AUX CULTURES DE TRAITE QUI ATTIRENT DES MIGRANTS

Située dans une zone enclavée au Nord de la Grande Ile, la région de Sambava est caractérisée par une infinité de massifs rocheux, chaotiques, très pittoresques, avec une zone intermédiaire faiblement accidentée, sur de larges vallées alluviales. Puis en se dirigeant vers l'Est, on rencontre une étroite zone côtière basse et plate⁹¹. Cet endroit est formé de deux groupes montagneux dont au nord et au nord ouest, la chaîne bordant le Bemarivo se rattache au massif de Sahavalanina, le contrefort de Tsaratanana ; au sud, le Marojejy 2140m alimente les rivières de Sambava et Lokoho⁹². Ces hautes montagnes où les abondantes précipitations atteignant 2000 à 2200mm par an⁹³, réparties tout au long de l'année, sont alimentées par les alizés, et sont couverts à l'origine de belles forêts touffues.

En outre, d'est en ouest, la texture du sol qui passe de la sableuse alluvion côtière, puis des massifs basaltiques récents, à l'argile rouge, favorise l'agriculture, grâce à sa fertilité⁹⁴.

Cette région est arrosée de trois principaux cours d'eau dont le plus grand d'entre eux est le Bemarivo.

Il a une longueur de 200km environ et est praticable aux chalands métalliques de 02 tonnes jusqu'Antindra⁹⁵. Son affluent, l'Androranga, 140 km, au caractère torrentiel, encombré de bancs rocheux, est navigable seulement sur sa cour inférieure à Ambodiampana.

Ensuite, le Lokoho traverse la partie sud de Sambava, avec 160 km de long, il est praticable aux chalands métalliques de 02 tonnes jusqu'à Antsambaharo⁹⁶.

⁹¹ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive 1954, p. 01

⁹² Ibid.

⁹³ Luc, La culture de la vanille dans la région d'Antalaha, in Bulletin Economique de Madagascar, Imprimerie officielle, Tananarive, 1913, p. 457

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1955, Tananarive, 1955, p. 03

Enfin, le plus petit cours d'eau c'est la rivière de Sambava, elle est long de 60 km et n'est desservie que par des pirogues en bois. Ces cours d'eau constituent l'un des atouts de cette région, parce que les limons qu'ils apportent durant les crues fertilisent les vallées. Ces vallées bénéficient des atouts physiques favorables aux cultures de traite. Ces cultures notamment le café, la vanille et le girofle sont concentrées dans les vallées où les végétations sont abondantes⁹⁷. Gallieni pensait établir sur les meilleures terres de Sambava une petite et moyenne colonisation dotée d'un certain capital. Mais méconnue jusqu'ici, la colonisation fit de cette région une zone d'accueil, un terrain d'établissement et d'activité d'étrangers : la culture de la vanille et le commerce. D'origine mexicaine et importée de l'ancienne Ile Bourbon, la vanille gagna la côte est malgache, au début de la colonisation. Plantée d'abord à Mahanoro et à Vatomandry, la vanille trouve sa véritable patrie, dès son introduction, dans le nord-est en 1905⁹⁸. Cette idée est renforcée par l'expression suivante : « elle vient bien dans les terres d'alluvions de Vatomandry, de Mahanoro, de Maroantsetra, mais elle est plus délicate, plus difficile à cultiver que dans les terres où les sols sont formés par la décomposition des roches basaltiques comme celle d'Antalaha »⁹⁹.

La région de Sambava offre aussi des éléments physiques exceptionnellement favorables à cette culture, et à celle du café. Le climat tropical humide a repris ses droits de chaleur moyenne de 25°C¹⁰⁰ : la saison de pluie se déroule du mois de Novembre au mois d'Avril. Avec l'introduction de la vanille dans cette région, Sambava est devenue le domaine d'une petite colonisation nombreuse qui se rue vers les terres fertiles, à partir de la fin de la première guerre mondiale, et attire de nombreux et différents migrants venant de tous les coins de la Grande Ile ainsi que des étrangers.

1-Les migrants étrangers

Les migrants étrangers étaient composés d'éléments Européens, Mauriciens et Asiatiques.

a)-Les Européens et les Mauriciens

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Andrianampy ®, Madagascar terre d'éénigme, Société malgache d'édition, Tananarive, 1983, p.157

⁹⁸ Luc,art. cit. p. 459

⁹⁹ Maroasidy (A), op. cit. p. 15

¹⁰⁰ Luc,art. cit. p.460

L'implantation des Européens et Mauriciens dans cet endroit a eu lieu en deux phases. D'abord, à partir des années 1890 où le Royaume de Madagascar a ouvert une brèche aux influences étrangères ; la côte est abrita des planteurs d'origine réunionnaise et mauricienne.

A Sambava, les premiers Européens commencèrent à s'établir à partir de 1865. Il s'agit de la famille des Cunat, Vincent et Nicolle qui sont de souche mauricienne¹⁰¹, et des traitants français métropolitains dont Guinet Florent en 1865 et Corentin en 1867¹⁰².

Intéressés par l'agriculture, des Mauriciens comme Perrier, Courtois, Cunat, Nicolles, des Réunionnais sont arrivés à Sambava entre 1875 et 1895¹⁰³. Ces premiers colons s'intéressaient surtout à la culture du café, de la canne à sucre ; les esclaves constituaient la principale force productrice dans leurs concessions. Cette implantation de la petite communauté européenne a déjà duré pendant trois décennies¹⁰⁴.

Au début de la colonisation, les premières exploitations ne nécessitaient que peu d'investissement.

Avec les décisions prises par l'administration coloniale qui offraient beaucoup d'avantages aux colons et aux investisseurs dans le domaine agricole, on a assisté à une arrivée massive des étrangers, surtout des Réunionnais. Les Réunionnais comptaient 284 personnes à Sambava, après la première guerre mondiale, dont une partie était concentrée sur la culture des produits de traite et s'établissait en brousse pour accaparer les meilleures terres locales¹⁰⁵, et l'autre partie était consacrée au commerce de détail, à l'import-export, aux transports, à l'hôtellerie, où étaient des ouvriers spécialisés dans les grandes compagnies coloniales¹⁰⁶.

La population européenne d'origine métropolitaine s'élevait à 190 personnes environ, composées de bon nombre de fonctionnaires, d'agents de compagnies et de quelques colons, en général installés de longue date dans la région¹⁰⁷. L'implantation des colons a beaucoup modifié la vie de la population locale à Sambava, et a entraîné son exploitation par les colons.

¹⁰¹ Raveloson (M), art. cit. p.10

¹⁰² ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive, 1954, p. 01

¹⁰³ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive, 1954, p.01

¹⁰⁴ Raveloson (M), art. cit. p. 11

¹⁰⁵ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1955, Tananarive, 1955, p.05

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Ibid.

La décennie qui suit la première guerre mondiale est souvent qualifiée « d'âge d'or » de la colonisation, surtout entre 1923-1928, vue la flambée exceptionnelle que connaissent les prix des produits de traite¹⁰⁸. En 1925, la vanille verte a été payée aux producteurs à des prix variant entre 30 à 50 francs le kilo, soit l'équivalent de 23 à 38 kg de riz¹⁰⁹. En 1926, toujours à Sambava, la vanille verte a été vendue entre 75 à 90 francs le kilo, soit presque deux fois par rapport à l'année précédente, et le café était de 16 à 18 francs le kilo¹¹⁰, et tombait de 06 à 08 francs le kilo en 1927¹¹¹. Cette hausse des cours engendre l'installation de nouvelles vagues de colons, dont le contingent des planteurs d'origine réunionnaise déferlaient sur la côte est, région propice à la culture de la vanille, du café et du girofle. L'économie progressa rapidement et Sambava est devenue une zone peuplée, avec l'implantation de nombreux colons sur le long des vallées, à la fin des années vingt. Ces implantations de colons favorisèrent la surproduction de la vanille, d'où la diminution des cours à partir de 1929 où le prix d'un kilo verte était de 30 francs¹¹², 18 à 25 francs en 1930, et 20 francs le kilo en 1931¹¹³. Cette diminution des prix est valable pour le café qui était de 06 francs le kilo en 1930 et 04 francs en 1931¹¹⁴.

Les statistiques de l'année 1929 nous montrent qu'en cette année, Sambava abritait 1030 étrangers, formés de 418 Européens et 612 Asiatiques¹¹⁵.

b)-Les Asiatiques

Les Asiatiques étaient composés de Chinois et d'Indiens. Les Chinois à Sambava étaient majoritairement jeunes et ils étaient composés de 180 hommes et 67 femmes¹¹⁶. Ils étaient principalement originaires de Canton, et après une escale à l'Ile Maurice, ils se sont

¹⁰⁸ ARM, Série du service de l'agriculture 41/42 : Rapport régional de l'agriculture du Province de Tamatave, année 1928.

¹⁰⁹ Maroasidy (A), op. cit. p. 16

¹¹⁰ ARM, Rapport économique du district d'Antalaha pendant l'année 1926

¹¹¹ ARM, Rapport économique du district d'Antalaha pendant l'année 1927

¹¹² ARM, Série service de l'agriculture 93, Service des affaires économiques, Compte rendue d'une tournée du chef de la Province d'Antalaha année 1929.

¹¹³ ARM, Série service de l'agriculture 41/42, Extrait du compte rendu d'une tournée du chef de la région de Diégo Suarez dans la Province d'Antalaha, Septembre 1931.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1950, p. 04

¹¹⁶ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1955, p. 04

installés sur la côte Est de Madagascar. Ils quittèrent leur pays d'origine, en espérant y retourner, après avoir fait fortune. Ils se dispersèrent dans tout le poste de Sambava, où ils tiennent la plus grande partie du commerce de détail, surtout en brousse¹¹⁷. L'absence d'interdits de caractère religieux facilita l'assimilation des Chinois aux Malgaches. Cela a permis l'émergence d'un nombre important de métis chinois qui vivent sur un même pied d'égalité que l'élément chinois pur.

Les Chinois montrèrent une préférence marquée pour le commerce de détails et la collecte des produits locaux ; ils étaient devenus les intermédiaires entre les compagnies coloniales et les paysans¹¹⁸. La rusticité de leur existence leur permet de vivre dans les endroits les plus reculés des campagnes, contrôlant ainsi la production autochtone.

Quant à la colonie indienne, elle est venue s'installer à Sambava dès le début du XXème siècle. Entre 1929 et 1930, on comptait 319 individus, dont 166 hommes et 153 femmes, dans la région de Sambava¹¹⁹. Son particularisme se voyait, tant sur le plan matrimonial (absence de mariage indo malgache, concubinage limité en pleine brousse, où l'élément indien est très rare) que dans la vie sociale de tous les jours. Les Indiens n'avaient que peu de contact, pour ne pas dire aucun, avec la population européenne et la colonie chinoise¹²⁰. A cause de leur comportement social, les détaillants indiens étaient rapidement évincés par les Chinois, puisqu'ils étaient considérés par l'élément autochtone de racistes. Leurs activités étaient concentrées dans les centres importants, et portaient sur le commerce de détail et l'import-export¹²¹.

2)-Les migrants malgaches

Sambava avait accueilli en même temps les étrangers et les migrants provenant des diverses régions du pays, parce qu'ils étaient aussi attirés par les cultures de traite. Cette ruée migratoire s'est intensifiée dans la deuxième moitié des années vingt. Cette conjoncture particulièrement favorable est marquée par la hausse du cours des produits de traite, en particulier de la vanille, comme nous l'avons déjà vue, et provoque l'engouement

¹¹⁷ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive, 1955, p. 06

¹¹⁸ Maroasidy (A), op. cit. p. 17

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1955, Tananarive, 1955, p. 05

¹²¹ Ibid.

de ceux qui sont déjà sur place à se déplacer de nouveau, non seulement vers Sambava, mais d'une manière générale, vers les zones côtières propices à cette culture de la vanille et du café.

a)-Les Tsimihety

Sambava était auparavant un endroit quasiment peu peuplé, mais elle a commencé à l'être à partir du début de la période coloniale. Les Tsimihety fréquentaient la côte nord-est de la Grande Ile, dès le début du XXème siècle, et cela s'est poursuivie jusqu'après la première guerre mondiale¹²². Ils étaient, au début des années vingt, des employés ou des salariés dans les plantations agricoles de café et de la vanille. Ils étaient arrivés dans la région de Sambava dans le but de rechercher de l'argent, et ils travaillaient dans les concessions agricoles, dans les différentes vallées¹²³. Ces Tsimihety qui travaillaient dans les concessions dans les vallées ont constaté que l'arrière pays du poste administratif de Sambava était peu peuplé. Cette situation répondait à leurs besoins, ils ont commencé à s'intéresser à cet endroit, et s'y sont installés à partir de 1925¹²⁴. Ces Tsimihety étaient attirés par l'existence de terres libres, vastes et productrices dans les vallées. Cette attraction est la conséquence des circonstances que subissent les Tsimihety dans leur pays natal à savoir les pressions ou les exactions administratives coloniales, les réquisitions pour les chantiers publics, la lutte contre les tavy et le désir de se procurer des numéraires et des richesses, ainsi que le boom démographique¹²⁵. Ce sont les raisons qui ont poussé les Tsimihety venus de l'Androna à s'installer définitivement dans cette région, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Par la suite, ils ont fait venir les membres de leurs familles d'où l'augmentation de leur effectif.

Leurs traditions leurs permettaient de consacrer beaucoup de temps à voyager dans les endroits lointains, elles les poussaient à aller ailleurs, à la recherche de biens. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que les Tsimihety partent de la zone étroite et indécise de l'Androna et ont occupé presque toute la partie nord de Madagascar¹²⁶. L'accroissement rapide de la population tsimihety durant cette période touche certains districts dans le nord-

¹²² Molet (L), art. cit. p. 10

¹²³ Témoignage de Mr TIDAHY Edouard, 73 ans. Cultivateur, Antindra 08/04/2003

¹²⁴ Deschamps (H), op. cit. p. 57

¹²⁵ Ibid.

¹²⁶ Molet (L), art. cit. p. 109

est et ouest, l'ethnie tsimihety y devient majoritaire. Les Tsimihety représentaient 40% de la population totale à Sambava, à partir de la fin des années quarante, et au début des années cinquante¹²⁷ ; ils sont toujours majoritaires jusqu'à maintenant. Ils ont peuplé l'intérieur du pays, alors que les Betsimisaraka ont préféré rester dans les zones côtières¹²⁸.

b)-Les Betsimisaraka et les autres groupes ethniques

Il faut signaler que vers le début du XIXème siècle, des installations définitives étaient constatées dans le sud de notre région d'étude. Il s'agissait des Betsimisaraka venant de la baie d'Antongil ou de la région de Maroantsetra, s'avancant vers le nord, tout au long du rivage, pour atteindre Sambava¹²⁹. Ils ont occupé les zones côtières, en produisant des cultures vivrières, et en faisant du commerce avec les officiers merina, au temps de la domination du Royaume de Madagascar. Ils étaient arrivés avant les Tsimihety, et se considéraient comme des « Zafintany », parce qu'ils étaient les premiers occupants¹³⁰.

Les Betsimisaraka pratiquaient les cultures rizicoles sur brûlis et marécageuses avec peu d'élevage, et se livraient à la cueillette des produits du foret : le caoutchouc, le copal et surtout le raphia. Avec l'arrivée des étrangers ils se sont convertis dans la culture de traite, dont la vanille et le café¹³¹. Ils étaient donc les premiers malgaches à avoir connu la technique de la plantation des cultures de traite. Ils étaient devenus numériquement la deuxième ethnie majoritaire à Sambava, après les Tsimihety, au début des années cinquante.

Les migrations merina et betsileo étaient survenues plus tard, ils se sont regroupés dans la ville de Sambava et ses environs, comme à Soavinandriana, une banlieue fortifiée en 1827. Ils étaient soit des migrants, soit des descendants de vieilles familles installées du temps du Royaume de Madagascar, ils ont emboîté le pas des étrangers c'est-à-dire ils ont étendu leurs activités agricoles à la culture de traite¹³².

¹²⁷ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1950, p. 06

¹²⁸ Deschamps (H), op. cit. p. 208

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Levy, art. cit. p. 696

¹³¹ Ibid.

¹³² Cabanes ®,art. cit. p. 89

Des habitants du sud-est ont aussi fait le grand déplacement pour parvenir dans les régions vanilliers. Ils sont venus chercher des conditions de vie meilleure, ou bien ils ont été recrutés pour des travaux saisonniers, puis se fixèrent définitivement dans la région¹³³. L'extension de l'économie de traite suscitait une demande croissante de main d'œuvre, et les gens du sud forment un grand salariat indispensable à la progression des cultures. Enfin, les ethnies allogènes regroupaient plus de 12 500 personnes administrées en 1940¹³⁴. Il s'agissait des gens de l'extrême sud, des Makoa et des Sihanaka. Ils formaient des noyaux importants, parfois groupés en village d'ethnie, dispersés dans toute la région, et souvent près des centres importants.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Les migrations humaines tiennent une place importante dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène des migrations est visible partout à Madagascar, durant les quatre premières décennies de la période coloniale. La plupart des groupes ethniques à Madagascar sont concernées par ces déplacements, les Tsimihety ne font pas exception.

Quant aux Tsimihety, ils quittent leurs pays d'origine pour différentes raisons, et leurs principales directions sont souvent le nord et l'est, ou plus particulièrement le nord-est de la Grande Ile y compris le district de Sambava.

Sambava durant cette période, était une région quasi-totalement vide, ou peu peuplée, et elle répondait aux nécessités tsimihety, qui avaient besoin d'endroits vacants, fertiles et productifs. Les Tsimihety sont venus en vague massive et successive pendant toute la période coloniale. Nous devons nous poser les questions suivantes : comment se présente ce phénomène de migration ? Quels sont les enjeux et les différents acteurs de ces migrations ?

¹³³ Deschamps (H), op. cit. p. 210

¹³⁴ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1950, p. 07

DEUXIEME PARTIE

LES MODALITES DESMIGRATIONS

TSIMIHETY DE L'ANDRONA

VERS SAMBAVA

Pour étudier les modalités des migrations tsimihety de l'Androna vers les vallées de Sambava, nous allons aborder plusieurs éléments dont l'étude des mouvements des migrants depuis les régions de départ jusqu'à leur arrivée dans notre région d'étude.

Dans un premier temps, nous allons évoquer les types de migrations et les caractéristiques des migrants tsimihety, et en second lien nous parlerons des modes de déplacement des migrants tsimihety dans les milieux d'accueil, lors de leur arrivée.

CHAPITRE I : LES TYPES DE MIGRATIONS ET LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Depuis 1925, jusqu'en 1945, des types de migrations importantes existent dans les vallées de Sambava. Elles apparaissent sous forme de plusieurs vagues successives. S'agit-il de migrations saisonnières, temporaires ou définitives, ou les deux à la fois ? Ensuite, les migrants sont-ils définis par des groupes d'âges et des typologies semblables ou différentes ?

A- LES TYPES DE MIGRATIONS

1- Les migrations avant la colonisation :

Vers la fin du XVIIIème et le début du XIXème siècle, les Betsimisaraka de la baie d'Antogil ou de Maroantsetra s'avancèrent vers le nord, le long du rivage¹³⁵, et gagnent la région de Sambava. Ils occupèrent, depuis leur arrivée, les zones côtières, et leurs descendants sont présents en cet endroit jusqu'à maintenant.

Par contre, au début de la période coloniale, les vallées de Sambava n'étaient pas encore touchées par les migrations tsimihety. En effet, les déplacements massifs des Tsimihety à cette époque n'atteignent pas cette région étudiée. Il y avait eu une faible présence des Tsimihety à cet endroit ; leur déplacement, en cette période, avait souvent pour cause l'exploration, le voyage ou le passage du à un conflit entre clans ou inter familial.

La période de l'occupation française, à partir de 1896, a bouleversé les différentes sociétés à Madagascar, la société tsimihety ne fait pas exception.

En effet, l'administration coloniale a introduit des relations étroites entre la migration et le travail¹³⁶, entre l'économie monétaire et la migration. En plus, des besoins en main d'œuvre de l'administration coloniale, pour mettre en valeur la colonie et les obligations administratives, ainsi que l'utilisation de la monnaie dans la vie courante, poussent les Tsimihety à se déplacer, ailleurs, afin de se procurer du numéraire ; ils atteignent toute la partie nord de Madagascar.

2- Chronologie des migrations à l'époque coloniale.

A Madagascar, l'administration coloniale est un facteur majeur de déplacement des différents groupes ethniques. En effet, ces groupes font un va-et-vient dans tous les coins de la Grande Ile, soit d'une manière forcée, quand il s'agit d'un ordre administratif, soit volontairement, dans le cas de l'accroissement démographique, par exemple, le manque de terre, ainsi que l'appât du gain temporaire ou définitif¹³⁷.

A Sambava, plus particulièrement dans les vallées, l'arrivée et l'installation des migrants tsimihety ont eu lieu suivant trois vagues importantes que nous analysons ci-dessous.

a) Les migrations avant 1930.

¹³⁵ Deschamps (H), Les migrations intérieures à Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1959, p.207

¹³⁶ Deschamps (H), op. cit. p.46

¹³⁷ Decary ® et Castel ®, Etudes démographiques : Modalités et conséquences des migrations intérieures récentes des populations malgaches, Imprimerie Officielle, Tananarive, 1941, p. 43

Il s'agit des migrations qui s'effectuent entre 1920 et 1929. En effet, dans cette décennie qui suit la première guerre mondiale, on remarque une augmentation des besoins en matières premières en métropole c'est-à-dire il y a des pénuries. L'administration française a encouragé la culture des produits d'exportation dans ses colonies. Cette politique vise à inciter les petits colons, dans les colonies comme Sambava, à s'enrichir, à investir et à développer les cultures de traite, en attirant ou en exploitant le plus de main d'œuvre possible. Cela a engendré l'installation de la seconde vague de colons, dont le contingent de planteurs d'origine réunionnaise qui déferlent sur la côte Est, région propice à la culture du café, de la vanille et du girofle.

Ensuite, l'insuffisance des produits d'exportation, notamment la vanille et le café sur le marché international augmente la demande, cette augmentation stimule l'accroissement de prix. Pour la vanille verte, le kilo des gousses varie de 30 à 50 francs, entre 1923-1928, qui est l'équivalent de 23 à 38 Kg de riz¹³⁸; la vanille préparée coûte 12 à 18 francs, en 1921, et 75 à 90 francs, en 1926 ; elle atteint 100 francs en 1928¹³⁹, soit une augmentation de deux à trois

fois. Pour le café, il est vendu à 02 francs en 1921, de 16 à 18 francs en 1926 et 10 francs en 1927¹⁴⁰. Le girofle se paie à 9,50 francs le kilo en 1926 et 6,25 francs le kilo de raphia en 1927¹⁴¹.

Pour Mbandrika Armand et Mbandrika Philippison qui habitent à Andatsakala, leur père était arrivé et s'est installé en cet endroit vers 1920. Attiré par la prolifération et la célébrité de la culture de café, il est venu dans le but de s'approprier ces produits c'est-à-dire de les cultiver lui-même. En cette période, la population était peu nombreuse et était en mesure de cultiver tout ce qu'elle désirait ; quelques années plus tard, beaucoup de migrants sont devenus riches.

La réquisition de la force de travail et l'impôt obligent les Tsimihety de l'Androna à se salarier dans les concessions de la région nord-est. Ce fut le cas du parent de Mr Tilahy Rahita à Andengondroy, qui était un ancien ouvrier dans la plantation de café et de vanille, environ de 200ha de Mr Cunat, qui se situe à Antsahalalina (près de la route vers Andapa).

¹³⁸ ARM, L 441- Directions des affaires économiques, années 1930

¹³⁹ ARM, L 441- Directions des affaires économiques, années 1930

¹⁴⁰ ARM, Service agriculture, Rapport régional de l'agriculture, province de Tamatave, rapport de la situation économique, Année 1927. Tananarive 1930

¹⁴¹ Ibid.

Les hommes entretiennent les cultures et sont payés à 0,80 franc par jour, les femmes s'occupent de la pollinisation des fleurs de la vanille, et la récolte du café et du girofle ; elles sont payée à 0,50 franc par jour, sans ration¹⁴². Au moment de la prospérité des cours de ces produits c'est-à-dire jusqu'en 1928, on assiste à une augmentation du nombre des migrants chaque année. On peut chiffrer, entre 1924-1928, le déplacement de 200 à 250 personnes¹⁴³ dans cette région par an, y compris les migrations saisonnières. Les 20 à 25 % des migrants tsimihety dans les vallées de Sambava étaient installés avant 1930.

Tableau montrant l'absence des pôles de développement industriels à Mandritsara en 1929

Nature de l'industrie	Main d'œuvre employée		Salaire moyen des indigènes	Force motrice de l'usine Nature et force	Production de l'usine
	Européenne	Indigène			
RIZERIE	NEANT	NEANT	NEANT		
FECULERIE					
SUCRERIE					
SOIERIE					
USINE DE CONSERVE					
PLANTATION					
SCIERIE					

Source : Razafimahafaly(J.O.), op. cit. P. 143

b)- Les migrations dans les années trente

L'année 1930, jusqu' au début de la deuxième guerre mondiale, marque un tournant décisif dans la migration des Tsimihety de l'Androna vers les vallées de Sambava.

¹⁴² ARM, Cabinet Civil, Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée. Août 1922- Juillet 1933 :Rapport économique du Chef service des Affaires Economiques au Chef du Province d'Antalaha en 1928.

D'après notre enquête, on estime que 35 à 40 % des migrants Tsimihety à Sambava sont arrivés entre 1930 et 1940. En effet, la bureaucratie coloniale était devenue de plus en plus exigeante en ce qui concerne l'exploitation de la main d'œuvre pour mettre en place les infrastructures de base comme les routes, les bureaux administratifs, les écoles et les hôpitaux.

Sur les hauts plateaux, en 1926, sous le gouverneur général Marcel Olivier ces travaux se présentaient sous formes de travaux forcés et tendent à prendre des formes anarchiques équivalant au SMOTIG¹⁴⁴. Ils touchent dans l'Androna les catégories de sexe masculin de 16 à 60 ans. Ces derniers doivent fournir cinquante journées de neuf heures de travail en plus, dans l'année, au titre de prestation en nature à l'administration. Beaucoup de gens ont quitté l'Androna pour aller s'installer ailleurs. C'est aussi le cas de Vera, domicilié à Andratamarina depuis 1931. Il a été assujetti à construire le bureau du canton de Kalandy, entre 1929 et 1930. Il en est de même pour Bady qui habite à Antsahamanara entre 1934 et 1937 ; il quitte son canton natal, Marotandrano Mandritsara, à cause du durcissement des travaux de construction du bureau de canton, et de l'ouverture d'une route qui relie ce canton au district de Mandritsara. Les travaux sont pénibles, et les conditions sont inhumaines et terribles, et la seule solution d'y échapper c'est de se réfugier dans les forêts de la montagne, et aller ailleurs.

Dans l'Androna, le plan Sarraut pour Madagascar, en 1930, qui se traduit par la création de l'infrastructure routière locale autour de Mandritsara, entraîne aussi beaucoup de fuite de main d'œuvre¹⁴⁵. Ravelosoma Edouard, qui demeure à Ambohimitsinjo, depuis 1936 environ, originaire de Marotandrano Mandritsara, en fait partie. Il est soumis à la construction d'une route qui relie Mandritsara à Antsohiby (200km) ; elle démarre en 1931, en pleine crise, et entraîne l'abus des autorités locales sur la main d'œuvre¹⁴⁶. En plus de cela, ces hommes ont aussi payé des impôts très élevés, ils étaient sous alimentés dans les chantiers. L'effectif des migrants par an qui quittent la région de l'Androna en

¹⁴³ ARM, Rapport économique du district d'Antalaha, année 1942.

¹⁴⁴ Desjeux (D), La question agraire à Madagascar : Administration et paysannat de 1895 à nos jours, Harmattan, Paris 1979, p.57

¹⁴⁵ Ratsimbazafy (A), art. cit. p. 202

¹⁴⁶ Razafimahafaly (J O), op. cit. p.81

direction tous azimuts, dans l'objectif de fuir les travaux et en quête d'argent pour les impôts entre 1931 et 1939, passe de 350 à 400 personnes¹⁴⁷.

c)- *Les migrations après les années trente*

Il s'agit des migrations qui se produisent pendant la seconde guerre mondiale. En effet, la bureaucratie coloniale a imposé des mesures rigoureuses, durant cette période, elles se traduisent par des collectes forcées de caoutchouc. En plus, l'administration thésaurise les productions rizicoles des paysans tsimihety, afin de ravitailler les combattants malgaches envoyés en métropole. Victimes de ces décisions, Anarandrazana, demeurant à Andrasahabe- Andrahanjo, originaire du canton Antsirabe, s'installe dans notre région d'étude en 1940. Zafy Gaston habite à Amboangibe ; il est originaire du canton Andohanjango-Mandritsara, il s'établit dans cette région, en 1945. Au départ, ils étaient réfugiés dans les forets ou dans les endroits loin des pistes et des regards indiscrets de l'administration tracassière¹⁴⁸. Ces migrations touchent 30 à 35 % des migrants tsimihety qui s'installent à Sambava et comptent 250 à 300 personnes par an, au départ du foyer de l'Androna¹⁴⁹.

Beaucoup de migrants qui quittent leur pays natal ne reviennent plus dans leurs pays d'origine qu'à partir de la période de l'indépendance, pour une courte visite à leurs ancêtres et à leurs familles.

A ces trois phases successives de migrations, s'ajoutent aussi des migrations volontaires, elles se manifestent sous forme de migrations temporaires et définitives.

3- *Les migrations temporaires*

A partir des années vingt, les migrations tsimihety de l'Androna vers Sambava sont caractérisées par les migrations temporaires et définitives.

a) *Généralités*

¹⁴⁷ ARM, Cabinet Civil, Correspondances, D7- Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée du 03 Janvier 1933 – 23 Aout 1945 : Rapport politique du Chef de poste administratif à l'Administrateur Supérieur de la Région du Diégo-Suarez en tournée à Sambava en 1936, Tananarive, 1945

¹⁴⁸ Rabearimanana (L), le paysan de l'Est de Madagascar, du Tavy à la riziculture : une mutation tardive, Omaly sy Anio N° 27, Antananarivo, 1988, P. 75

¹⁴⁹ ARM, Cabinet Civil, Correspondances D24, 25, 26 Registre d'Enregistrement de la correspondance au départ

Les migrations temporaires sont des migrations de courte durée. Il s'agit des migrations effectuées par des jeunes hommes ou femmes de 18 à 30 ans. Pour les Tsimihety, c'est le moment de découvrir le monde, avec possibilité d'installation future, le jour où on aura fondé une famille. C'est l'âge aussi où l'on peut travailler comme salarié, sans que l'on soit déshonoré, mais à condition que ce soit loin de la région natale. C'est le moment où commence aussi la prise de responsabilités ou d'obligations envers l'administration. Nous avons pu constater qu'elles touchaient 40 à 60 % de la population masculine, et près de 30 % de la population féminine¹⁵⁰. Dans l'Androna, si on compte 300 individus en moyenne de départ par an, entre 1924 et 1945, 180 personnes, soit 60% des migrants sont des migrants saisonniers¹⁵¹. Ils suivent le calendrier agricole et beaucoup sont recrutés ou travaillent dans les petites et moyennes concessions coloniales, au moment des récoltes. Leurs travaux consistent à l'entretien des cultures existantes ou de replanter. Ce sont surtout les régions de cultures riches comme le nord-est, en particulier le poste de Sambava, qui attire un grand nombre de gens¹⁵².

b- L'importance des migrations temporaires

Sans enquête statistique proprement locale et en l'absence de série statistique de population sur plusieurs années, il est difficile de se livrer à des évaluations précises des départs. Nous procédons par approximation, à l'aide de documents que nous avons collectés dans les archives, et à l'aide des études que nous avons pu mener sur le terrain. Certes, il est nécessaire de trouver dans cet esprit une explication à ce paradoxe de l'absence de débouchés et de travaux pour alimenter cette population excédentaire en milieu rural. De ce fait, nous pouvons conclure que ces déplacements temporaires permettent à cette population de survivre sur la base de son économie. D'où la nécessité d'augmenter les revenus, soit sur place, dans la mesure où c'est possible, soit dans d'autres régions, d'où la pratique de la migration. Nous examinerons le but poursuivi par les migrants dans leurs déplacement c'est-à-dire les bien recherchés et leurs utilisation. Il y a

Juillet 1938- Mai 1944 : Rapport politique du Chef de Poste administratif à l'Administrateur Supérieur de la Région de Diégo-Suarez en tournée à Sambava en 1940.

¹⁵⁰ Deschamps (H), op. cit. p. 64

¹⁵¹ ARM, Cabine Civil, Correspondances, Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée et au départ du 1922 – 1945 : Rapport politique du Chef de Poste administratif à l'Administrateur Supérieur de la région de Diégo-Suarez en tournée à Sambava en 1936.

deux types de déplacement avons-nous dit : le déplacement de courte durée et le déplacement de moyenne ou longue durée.

A quoi correspondent ces déplacements pour les migrants tsimihety ? Dans l'un et l'autre cas, pour chercher de l'argent.

L'importance des sommes gagnées est évidemment fonction de la durée et de l'utilisation futur de l'argent. Les gains procurés par les migrations saisonnières sont parfois faibles car durant cette courte durée, les migrants n'arrivent pas à obtenir beaucoup d'argent. Les salaires quotidiens moyens des indigènes, dans les concessions dans le poste administratif de Sambava, entre 1940 et 1942 sont de 7,50 francs pour les hommes, par jour, et 5,50 francs pour les femmes¹⁵³.

Les déplacements saisonniers sont liés essentiellement à la nécessité de se procurer de l'argent pour s'acquitter des impôts. Le reliquat est utilisé accessoirement à l'achat de menues denrées alimentaires (sel, sucre, pétrole, bougie) et de vêtements¹⁵⁴. Ces déplacements concernent notamment les jeunes hommes et femmes, célibataires, moins de 35 ans, parce que c'est le moment de la prise de responsabilités envers la famille et l'administration¹⁵⁵. La modicité des sommes rapportées des migrations saisonnières exclue qu'elles puissent permettre des dépenses importantes. Il s'agit donc, dans ce premier cas, d'une migration de contrainte, née de l'impossibilité de se procurer sur place de l'argent pour s'acquitter des impôts.

Les déplacements de moyenne ou longue durée destinés à se procurer des sommes élevées aboutissent à des dépenses qui, du fait de leur régularité et de leur nature, permettent d'établir des préférences de consommation tout à fait bien établies¹⁵⁶. Il est évident que l'argent provenant des migrations ne peut être isolé de l'argent que l'individu peut se procurer sur place. Ces déplacements concernent les hommes mariés ; ils ont besoin de plus d'argent pour nourrir leurs familles.

A part la recherche de numéraires, les migrations temporaires ont pour objectif lointain, pour les jeunes célibataires surtout, de trouver un lieu de refuge pour échapper aux

¹⁵² Deschamps (H), op. cit. p. 65

¹⁵³ ARM, Archives provinciales, IVD 28- Cultures et colonisation dans le district d'Antalaha, année 1942, Tananarive.

¹⁵⁴ Témoignage de Mr Manampy, 84 ans. Cultivateur, Morafeno, Sambava, 25/04/ 2003

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Roy (G), op. cit. p. 55

contraintes administratives et de repérer un nouveau endroit qui répond à leurs besoins futures.

4- Les migrations définitives

A part les migrations temporaires, l'autre type de migration tsimihety, dans la région de Sambava, c'est la migration définitive. Il s'agit de migration de longue durée et suivie par l'établissement des migrants dans la région d'accueil. Elles sont pratiquées par toute catégorie d'individu : homme et femme, mariés ou célibataires. Les célibataires se marient parfois avec des autochtones¹⁵⁷. Par contre, les migrants mariés partent seul sur le lieu de travail, et quant ils sentent que leur condition de vie s'améliore, ils reviennent dans leurs villages d'origine pour prendre leurs familles. Ce sont donc des migrations qui se présentent sous un aspect familial, parce qu'elles se produisent lorsque l'homme, vers 30 à 40ans, a déjà un certain nombre d'enfants, mais ses revenus n'arrivent pas à supporter ses charges¹⁵⁸.

La gestion de leurs richesses, au moment de leur départ, est la suivante, soit les migrants les laissent à leurs familles sur place, soit ils les vendent totalement.

En effet, avant son départ en 1939, Tombovelo qui habite à Ambodiampana Lokoho, venant du village d'Ambohitsara- Mandritsara a laissé ses six zébus et sa terre à la disposition de son frère sur place, pour qu'à son retour, il puisse récupérer ses biens. Quant il a visité son pays d'origine quelques années plus tard, il a apporté deux de ces zébus dans la région de Sambava. Dans l'organisation du voyage, les migrants prévoient les étapes et les provisions qui leurs sont nécessaires¹⁵⁹.

Par conséquent, les migrations définitives de nombreux jeunes célibataires entraînent des lourdes conséquences dans la région de l'Androna, d'abord la mauvaise croissance de l'économie à cause de l'absence de force masculine active, ensuite le retard ou le ralentissement de la mise en œuvre des infrastructures de base dans cette région, car l'administration a manqué de main d'œuvre dans la réalisation de ses projets ; il a fallu attendre la période de la première république pour les réaliser.

¹⁵⁷ Témoignage de Mr François, 80 ans. Cultivateur et ancien maire, Bevonotra, Sambava 16/04/2003

¹⁵⁸ Témoignage de Mr Dola Patrice, 74 ans. Cultivateur, Marogaona, Sambava 04/04/2003

¹⁵⁹ Ibid.

Les migrations définitives touchent 35 à 40% des personnes déplacées, soit 150 à 200 personnes par an¹⁶⁰. Quant les migrants arrivent dans un lieu, ils s'enracinent là où ils travaillent. Ce fut le cas de la concession d'Alice Cunat à Antsahavaribe, 100 ha environ près du fleuve Bemarivo où les Tsimihety qui travaillent dans cette plantation se dispersent dans cette zone et créent des villages aux alentours¹⁶¹. Il en est de même pour la concession de 100ha d'Eugène Cunat à Ambinanivao-Ambohimitsinjo où les travailleurs Tsimihety dans cette zone se sont éparpillés autour des villages environnants, dans les vallées¹⁶².

Les migrations définitives sont caractérisées par les conditions d'accueil qui sont parfois insatisfaisantes, dans les zones prévues par les migrants. En effet, ces migrants ont parfois connu des difficultés dans leurs implantations, comme la difficulté de défrichement, la concurrence avec les autres groupes ethniques, ainsi que la main mise des autochtones sur de larges portions de bonnes terres, pour lesquelles ils prétendent avoir un droit légitime¹⁶³.

Ces migrants tsimihety agissent par infiltration progressive, en tâche d'huile : ils demandent et achètent des terrains, les mettent en valeur et forment des noyaux de colonisation qui finissent par se souder, refoulant les autochtones¹⁶⁴.

B – LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Les migrants tsimihety sont composés de jeunes, avec une forte proportion d'hommes que de femmes. Pourquoi les migrations touchent beaucoup les jeunes célibataires ou mariés et pourquoi plus d'hommes que de femmes ?

1- Les groupes d'âges qui migrent le plus.

Souvent, les jeunes migrent plus que les adultes ou les âgés, parce qu'ils sont nombreux et plus mobiles par rapport aux autres. Cette mobilité est essentiellement individuelle et fréquemment familiale. Elle a des caractères propres qui s'expliquent par

¹⁶⁰ ARM, Cabinet Civil, Correspondances D7 – Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée et au départ du 1922 – 1945 : Rapport politique du Chef du district de Mandritsara en tournée dans les cantons et les villages au Gouverneur Général des colonies en 1935.

¹⁶¹ Témoignage de Mr Gova François, 71 ans. Cultivateur, Ampasimandroatra, Sambava 05/04/2003

¹⁶² Témoignage de Mr Sadosy, 71 ans. Cultivateur, Ambohimitsinjo, Sambava 06/03/2003

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Decary ® et Castel ®, op. cit. p. 41

les besoins de cette population à trouver des conditions nécessaires et suffisantes à leur idéal de vie qui se traduit par vivre sainement et élever beaucoup d'enfants¹⁶⁵.

En effet, les jeunes tsimihety migrants sont motivés pour rechercher des revenus, surtout qu'il n'y a même pas un embryon de marché de travail dans la région d'Androna, faute de colonisation de grande envergure¹⁶⁶. Or, ces jeunes ont des devoirs envers l'administration, en particulier le paiement de différentes taxes comme la taxe personnelle et leurs propres projets d'avenir, alors qu'ils ne possèdent aucune source de revenus.

En outre, ce genre de problèmes est aussi amplifié par le système de l'héritage en pays tsimihety, qui se produit à la mort des parents ; seul les fils aînés peuvent hériter de la majeure partie des richesses, ce n'est pas le cas pour les cadets. Autrement dit, les fils cadets ne peuvent pas assurer leur avenir, s'ils ne quittent pas leur village natal. La seule solution pour pouvoir vivre c'est d'aller loin pour chercher du travail, et grâce aux migrations, ils peuvent épargner pour pouvoir s'acheter des terres, des bœufs et d'autres choses¹⁶⁷.

Souvent, les migrations sont aussi justifiées par des motifs matrimoniaux : constitution d'un pécule suffisant pour se mettre en ménage, et la recherche d'une épouse¹⁶⁸.

Tableau montrant les catégories des pourcentages des migrants

Année	Catégorie des migrants en pourcentage
1925 – 1929	60% Célibataires de 18 à 35ans
	30% Mariés plus de 30ans
	10% Famille sans enfant et autres cas
1932 – 1936	65% Célibataires de 18 à 35ans
	35% Mariés plus de 30ans
	05% Famille sans enfant et autres cas
1938 - 1945	65% Célibataires de 18 à 35ans
	35% Mariés plus de 30ans
	05% Famille sans enfant et autres cas

¹⁶⁵ Molet (L), art.cit. p.103

¹⁶⁶ Razafimahafaly (J O), op. cit. p.134

¹⁶⁷ Témoignage de Raveloson Philippe, 61ans. Cultivateur, Andatsakala, Sambava 26/01/2003

¹⁶⁸ BDPA, L'Ankaizina : Etudes générales et perspectives de mise en valeur, Tananarive, 1969,p.133

Source : ARM, Archive provinciale, IVD 31 : Démographie/Population, année 1945, Tananarive.

On constate, dans ce tableau, une augmentation du nombre de migrants jeunes célibataires et mariés âgés de plus de trente ans, à partir de 1932. Cette augmentation est la conséquence de la politique de l'administration qui a besoin de beaucoup d'hommes dans les chantiers, pour servir de main d'œuvre dans la réalisation des infrastructures de base. Elle est aussi la conséquence de la lourde fiscalité administrative.

A part les facteurs liés à la nécessité de travail qui provoque le départ des jeunes tsimihety, il faut aussi ajouter le désir de liberté, parce que ces jeunes veulent se détacher de la discipline communautaire qu'ils subissent.

L'espoir de trouver une vie meilleure pousse également les jeunes au départ, par exemple au niveau vestimentaire, ils veulent changer l'« *ankanjobe* »¹⁶⁹.

2- La catégorie qui migre le plus

En réalité, les hommes sont les plus mobiles par rapport aux femmes. Cela veut dire que la proportion d'hommes tsimihety dans les groupes migrants est très forte. On peut le voir dans le tableau suivant.

Effectif des migrants tsimihety, hommes et femmes dans le poste administratif de Sambava « district d'Antalaha »

Année	Hommes	Pourcentage	Femmes	Pourcentage
1925 – 1929	5431	81	1246	19
1932 – 1936	6603	75	2202	25
1938 - 1945	7439	71	2973	29

Source : ARM : Série IVD 31 – Démographie/ population

Quant on analyse ce tableau, on peut constater que les migrants Tsimihety de l'Androna vers Sambava sont majoritairement des hommes, ils varient entre 80% en 1925 et 1929, contre 20% de femmes ; 75% d'hommes de 1932 à 1936, contre 25% de femmes, et 71%, contre 29% entre 1938 et 1945. Les hommes sont les plus mobiles, jusqu'en 1929, parce que en tant que chef de famille, l'homme tient une place importante pour la recherche des revenus, dans un foyer. Cette situation est la conséquence de la demande en main d'œuvre dans les travaux de plantation. On constate aussi, à partir de 1932, une augmentation continue plus rapide du pourcentage des femmes par rapport aux hommes. Les femmes quittent son pays natal pour la recherche de numéraires, des époux et de rendre visite à leurs familles qui sont déjà parties plus tôt, elles font donc des voyages. Elles sont composées majoritairement de célibataires. Les hommes aussi font venir leurs épouses pour s'installer définitivement à cet endroit. Les femmes sont aussi attirées par les travaux dans les plantations européennes pour avoir de l'argent ; leurs travaux sont souvent la fécondation des fleurs de vanille ; les salaires étaient

¹⁶⁹ Témoignage de Tombofaly, 77ans, Cultivateur, Bealampona 15/04/2003. « Ny fitafiana Tsimihety dia matetika akanjo rafia lavabe hatramin'ny lohalika ka izany no iantsoan'ny mponina sasany azy ireo amin'ny faritr'i Sambava hoe « lava akanjo ».

de 3,50francs pour les femmes indigènes, et 5,50francs pour les hommes ; ce sont des salaires moyens, quotidiens, dans le district d'Antalaha, entre 1936 et 1940¹⁷⁰.

D'ailleurs, on peut constater que les femmes migrantes sont parfois accompagnées de leurs époux, mais il ya des femmes qui rendent visite à leurs familles sur place, exemple leurs frères, leurs sœurs, et se marient avec les autochtones.

3- La typologie des migrants

Comme tous les autres groupes ethniques migrants, les migrants Tsimihety sont composés de gens de différentes fonctions. D'abord, les agriculteurs et les éleveurs qui représentent 80 à 85% d'individus¹⁷¹ qui partent de leur village natal. Parmi eux, beaucoup sont illétrés, parce qu'ils fuient l'enseignement. Cela est significatif, à travers le témoignage de Molet qui affirme que « quand la puissance européenne voulut contraindre les parents à envoyer leurs enfants dans les écoles, ce fut l'exode vers les hautes vallées et les terres vacantes où l'administration encore inorganisée était inopérante pour contraindre »¹⁷². A cause de l'éloignement des écoles, les parent pensent aussi que quand leurs enfants vont à l'école et sont instruits, ils se séparent d'eux durant une période indéterminée, alors que ces parents veulent que leurs enfants restent à leur coté jusqu'à leurs disparitions¹⁷³.

Le reste des migrants est composé de personnes effectuant d'autres activités à savoir des charpentiers, des fonctionnaires comme interprètes et instituteurs ; leurs migrations se sont produits à partir de la fin des années trente et au début des années quarante pour les deux derniers. Ainsi, on peut considérer que c'est une exception de voir des Tsimihety instruits, employés dans la ville comme comptables, magasiniers et travaillant dans la fonction publique¹⁷⁴.

¹⁷⁰ ARM, Cabinet Civil, Provinces, D347-Province d'Antalaha 1930-1944 : Extrait d'un compte rendu du Chef de service de l'agriculture de la Province de Tamatave en tournée à Sambava, Andapa et Antalaha en 1939, année 1945, Tananarive

¹⁷¹ ARM, Cabinet Civil, correspondance, Registre d'Enregistrement de la correspondance à l'arrivée et au départ de 1922 – 1945 : Rapport politique du Chef de poste administratif de Sambava au Chef de Province d'Antalaha en 1929, Tananarive

¹⁷² Molet (L), op. cit. p. 141

¹⁷³ Témoignage de Mr Philippison, 63 ans. Cultivateur, Ambinanin'i Beanantsindra, Sambava, 11/04/2003

¹⁷⁴ Deschamps (H) op. cit. P.64

CHAPITRE II : LES MODES DE DEPLACEMENT ET D'INSTALLATION

Dans l'ensemble, les modes de déplacement des migrants tsimihety de l'Androna varient selon leurs destinations et leurs objectifs. Il y a ceux qui partent seul, et ceux qui préfèrent aller en groupe. Pour les chemins à parcourir, on assiste à deux trajets différents à savoir les trajets directs et indirects.

A – LES ITINERAIRES DE DEPLACEMENT DES MIGRANTS

1- Les trajets directs

A vraie dire, pendant toute cette période de migration, l'infrastructure routière qui relie la région d'Androna aux vallées de Sambava reste fragile ou inexistante. Les migrants se déplacent à pieds ; mais ces déplacements sont pénibles et demandent beaucoup de patience, étant donné que la distance entre Sambava et la région de l'Androna est de 500 à 550 km. Les migrants prennent en charge leurs dépenses c'est-à-dire les nourritures. Ils partent avec de petits bagages et quelques provisions¹⁷⁵. Avec une distance de 400 à 450km environ à vol d'oiseau¹⁷⁶, les migrants portent du riz et des marmites pour assurer leurs besoins en cours de route.

Les migrants définitifs, après avoir vendu quelques parties de leurs biens, n'ont pas besoin d'emprunter de l'argent auprès de leur « *Sojabe* » ou patriarche pour leur ravitaillement en route. Par contre, les jeunes migrants saisonniers sont obligés, en général de recourir à cette pratique, à leur départ ; ils le remboursent à leur retour.

La plupart des migrants partent en groupe d'environ six personnes ou plus, mais il y a ceux qui préfèrent faire parcours individuellement.

En effet, la durée du trajet dépend de l'éloignement des lieux de départ et des endroits précis où on va aller. Il dure environ deux semaines, si les migrants viennent du canton de Marotandrano, au sud de Mandritsara, et s'ils veulent s'installer dans les hautes vallées du fleuve Bemarivo, exemple dans le canton d'Antindra-Sambava¹⁷⁷.

¹⁷⁵ Témoignage de Rabearisoa, 79 ans, Cultivateur- Andranomifotitra, 04/06/2003

¹⁷⁶ Service générale de l'information, Madagascar à travers ses provinces, Tananarive, 1952, P.107

¹⁷⁷ Voir carte p. 68

Par contre, il dure sept jours environ, s'ils partent du canton de Kalandy, au nord de Mandritsara, et s'ils veulent s'installer dans le village du canton de Farahalana au bord du fleuve Lokoho.

D'ailleurs, les migrants affirment qu'ils ne se déplacent pas la nuit mais dans la journée. Ils préparent leur déjeuner très tôt le matin, afin d'éviter la perte de temps pendant la journée¹⁷⁸. Ils marchent toute la journée, en quittant à quatre heures du matin, et ne s'arrêtent qu'au coucher du soleil. Les migrants peuvent effectuer entre 35 à 45km de distance par jour. Le trajet va durer en général entre sept et douze jours, selon la vitesse des migrants, pour une distance de 400km à vol d'oiseau.

2 – Le trajet indirect

Parmi les migrants tsimihety établis à Sambava, certains ont fait le trajet indirect. En effet, ces migrants ont traversé de nombreux endroits et se sont arrêtés plusieurs fois dans différents lieux, avant d'arriver et s'installer à Sambava. Leurs parcours ont duré de deux à dix années.

En partant de leur village natal dans la région d'Androna, ces migrants s'arrêtent à Bealanana, par exemple. Ce fut le cas de Tombozara qui est parti de Mandritsara vers 1938 et qui s'est installé d'abord à Bealanana, durant deux ans, en travaillant comme transporteur de marchandises pour le compte d'une maison de commerce d'un Indien (sucre, sel, pétrole) d'Antsohihy vers Bealanana, et d'autres produits agricoles comme le paddy de Bealanana vers Antsohihy. Il a quitté cet endroit, vers 1941, parce qu'il n'était pas satisfait de sa condition de travail à savoir un salaire dérisoire de 3,50francs pour le transport d'un paquet de 50kg¹⁷⁹. Un autre migrant comme Ndriamalaza quitte Kalandy en 1940 et s'arrête dans une plantation caférière et rizicole dans la plaine Ankaibe, près d'Andapa, la même année. Cette plaine rizicole s'étend sur 400km², c'est un ancien lac drainé par le fleuve Lokoho. Des Réunionnais y possédaient des concessions et profitait des réquisitions de main d'œuvre¹⁸⁰; ces concessions sont situées entre le canton d'Andapa et d'Andranomena. Après cette escale, il a rejoint les vallées de Bemarivo en 1944, qui sont célèbres pour leur fertilité et où se développent les cultures vanillières et caférières.

¹⁷⁸ Témoignage de Totoravo, 82ans, cultivateur, Mahasoa, Sambava, 06/05/2003

¹⁷⁹ Témoignage de Tombozara, 70 ans. Cultivateur, Ambalarongana, 19/04/2003

¹⁸⁰ Deschamps (H), op. cit. p.210

D'autres Tsimihety ont pris une direction nord-ouest, avant de rejoindre et s'installer dans la région de Sambava. Ce fut le cas d'Iavilaza qui habite aujourd'hui à Antsahamanara Sambava. Il était un ancien employé de la société SNTP à Antsohihy, en 1940, et employé à la SOSUMAV, à Ambilobe, en 1942, avant d'aller dans la région de Sambava¹⁸¹. Randriamarolaza qui habite à Mahadera Amboangibe est un ancien ouvrier de la plantation de cacao à Ambanja, il s'est installé à Sambava en 1944. D'autres Tsimihety étaient des maçons, des charpentiers et des chauffeurs dans différentes sociétés à Nosy-Be¹⁸², mais vue les conditions difficiles, dures et rigoureuses du travail, ils ont quitté pour aller dans d'autres endroits et sont arrivés dans la région de Sambava.

B – LES ACTIVITES DES MIGRANTS LORS DE LEUR ARRIVEES

Les migrants tsimihety exercent différentes activités au moment de leur arrivée dans la région de Sambava. A part les travaux tels que ouvriers agricoles dans les concessions européennes, certains ont travaillé chez les commerçants chinois en brousse et dans les plantations des autochtones.

1 – Les migrants employés dans les concessions européennes

Au début des années vingt, la demande extérieure de produits locaux d'exportation, notamment la vanille et le café s'accroît. Le prix sur le marché international est soumis à de fortes variations et ne cesse d'augmenter. Il faut donc produire dans les colonies, et toujours avec les moyens existants, car elles ne reçoivent aucun investissement de la part de l'administration coloniale¹⁸³.

A Sambava, les colons exproprient illégalement les propriétaires pour avoir de bonnes terres alluvionnaires le long des principaux fleuves. C'est pourquoi beaucoup de concessions européennes se trouvent dans les vallées de Bemarivo, de Lokoho et de Sambava¹⁸⁴. Ces colons ont déposé des résidents dans leurs plantations lointaines pour assurer la surveillance des ouvriers agricoles.

Plusieurs migrants tsimihety, venant de l'Androna, depuis 1925, étaient salariés dans les concessions, afin de gagner de l'argent. Les exploitations de Dubosc à Marojala (haute

¹⁸¹ Témoignage de Mr Iavilaza, 61 ans. Cultivateur, Antsahamanara, 09/02/2003

¹⁸² BDPA, op. cit. p.133-134

¹⁸³ Cabanes ®,art. cit. p. 93

¹⁸⁴ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, 1950, p.04

vallées de Lokoho) 148ha environ, dont 100ha en valeur et gérés par Guichard (plantation de vanille, café et girofle), et celui de Cunat à Antsahalalina, 60ha dont 30 en valeur¹⁸⁵, sont des exemples de grandes exploitations où des migrants tsimihety travaillent.

Dans les plantations vanillières ou caféières, les travaux sont fait à la tâche. Un ouvrier agricole, dans la concession vanillière, doit effectuer, journalièrement, une tâche minimale parmi les suivantes : une plantation de 100 tuteurs par jour ou premier grattage, avant plantation en avril, 100 à 150m, ou 2^{ème} grattage, avant la fécondation en Septembre, 240 à 300m, ou fécondation de 1500 à 2000 fleurs¹⁸⁶. Dans le magasin, les travaux se répartissent comme suit : un mesurage de 25 kg par jour, ou un triage de 25 kg, ou empaquetage de 25 paquets pour la première et deuxième catégorie, et 20 paquets pour la troisième et quatrième catégorie ; le salaire est de 0,10 franc/kg ou par paquet, entre 1921 et 1925, et 0,20 franc/kg ou par paquet entre 1925 et 1929¹⁸⁷.

Evolution des salaires dans les concessions européennes

Année	Salaires quotidiens moyens sans ration	
	Hommes	Femmes
1916 – 1920	0,80franc	0,50franc
1921 – 1925	3,50francs	01,50francs
1926 – 1929	5,50francs	3,50francs
1931 – 1935	3,50francs	1,50francs
1936 – 1942	5,50francs	3,50francs
1943 – 1945	7,50francs	5,50francs

Source : ARM, Culture et colonisation dans le district d'Antalaha – IVD 26, Année 1945. Tananarive.

Dans ce tableau, on constate une augmentation des salaires depuis 1916 jusqu'en 1930. Cette période correspond à l'accroissement des prix sur le marché international et à la prolifération de ces cultures, due à l'encouragement et à l'appui en main d'œuvre par l'administration aux colons producteurs. Ces salaires vont baisser à partir de 1931, au moment de la crise, et n'augmentent qu'à partir de 1936.

¹⁸⁵ Témoignage de Ventinimosa Sièrcé, 58 ans, Assistant d'administration à la sous préfecture de Sambava, 12/06/2003

¹⁸⁶ Maroasidy (A), op. cit. p.30

¹⁸⁷ ARM, Archives provinciales, IVD26-Culture et colonisation du district d'Antalaha, année 1945, Tananarive

Dans les règlements du travail en vigueur, la durée du travail est limitée à huit heures par jour. En fait, les migrants tsimihety sont employés, le plus souvent, dix heures par jour c'est-à-dire dans les plantations européennes, ils doivent effectuer une tâche de dix heures par jour. Les jours de repos correspondent au moment des grandes fêtes religieuses, par exemple la pâque, le nouvel an...

Lorsque leurs salaires diminuent et ne leur permettent pas aux de survivre, les migrants tsimihety entretiennent des relations avec les autochtones, afin d'obtenir des terres à cultiver. Si leurs demandes aboutissent, ils cultivent d'abord du riz pour assurer leurs nourritures, ensuite des cultures commerciales ; c'est le début de leur installation¹⁸⁸. Les colons Réunionnais sont établis, pour la plupart, en brousse, afin de s'approprier les meilleures terres locales.

Quelques concessions dans les vallées où les Tsimihety travaillent.

Propriétaires	Superficie	Lieu
Alice Cunat	300ha	Anjinjaomby à 30km de Sambava, au bord de cette même rivière, et couvre le village d'Anjinjaomby dans sa totalité.
Alice Cunat	100ha	Antsahavaribe, dans les hautes vallées du fleuve Bemarivo.
Cunat	200ha	Antsahalalina
Eugène Cunat	100ha	Ambohimitsinjo, nommée Inanivao au Nord de la rivière Antsahovy où le Caporal Valence réside.
Horace	500ha	Nosiarina, couvre aujourd'hui le village tout entier jusqu'à Nosivolo au bord du fleuve Bemarivo.
Dubosc	148ha	Gérant Mr Guichard, Marojala, café, vanille, cacao, girofle

Source : Témoignage de Ventinimosa Sièrce – Assistant d'administration à la sous préfecture de Sambava, Sambava 12/06/2003.

¹⁸⁸ Témoignage de DIMASY, 75ans-Cultivateur, Andranàla-Sambava 04/05/2003

On remarque que plusieurs colons exerçant leurs activités en brousse sont la plupart des Réunionnais.

2) Les migrants tsimihety employés chez les Chinois.

Les Chinois débarquent sur la côte est de Madagascar, en particulier dans le nord-est, dès le début de la période coloniale, environ entre 1900 et 1905. Ensuite, vers la fin de 1920, on assiste à une nouvelle vague de jeunes chinois plus instruits et très évolués venant de l'île Maurice, débarquant à Sambava¹⁸⁹. Majoritairement jeunes, ils quittent leur pays d'origine en espérant y retourner après avoir fait fortune.

Quand ils arrivent dans cette région, ils vont s'installer en brousse ou dans les villages reculés du poste administratif de Sambava, afin d'éviter le paiement des différentes taxes et impôts dus à l'administration¹⁹⁰. Bon nombre de ces Chinois ne possèdent pas de papiers réguliers. Ils font du commerce de détail des produits de première nécessité (sel, sucre, pétrole, tissus,...)

L'absence de préjugés ruraux et d'interdits à caractère religieux facilite l'assimilation des Chinois aux Malgaches. Certes, les Chinois montrent une préférence marquée pour le commerce de détail et l'achat de produits locaux, mais ils servent également d'intermédiaires entre les compagnies d'import-export coloniales et les paysans¹⁹¹.

La rusticité de leur existence leur permet de vivre dans les endroits les plus reculés des campagnes, leur permettant de contrôler la production autochtone. Ainsi, ils profitent de cette situation, et quelques années plus tard, beaucoup d'entre eux deviennent riches.

Beaucoup de migrants tsimihety, à leur arrivée, travaillent chez les Chinois en brousse. Ils sont des portefaix ou « *dabalava* » qui transportent des marchandises vers les lieux accessibles en pirogue ou en voiture, ou des magasiniers. En effet, en 1935 par exemple, le transport d'un paquet de bagages de 50kg (soit café ou vanille) d'Ambatoafo ou de Bevonotra vers Antindra (chef lieu du canton) et accessible en pirogue par le fleuve Bemarivo, d'une distance de 45 à 50km environ, coûte 2,50francs à 03 francs¹⁹². A leur retour, les *dabalava* portent des marchandises consommables sur place ; le coût de transport est le même que pour le poids de 50kg.

¹⁸⁹ Maroasidy (A), op. cit. P.17

¹⁹⁰ Cabanes ®,art. Cit. P.98

¹⁹¹ Ibid.

¹⁹² Témoignage de Mr Zaravelo, 75 ans. Cultivateur, Ambatoafo, 14/04/2003

Pour les magasiniers, au moment de la récolte de la vanille, comme le cas de Resaka qui travaille chez Tchang-koan à Marerano Amboangibe, ils font le séchage, le triage, le mesurage et l'empaquetage de la vanille. Ils touchent 120 à 150frs, par mois avec ration, en 1940¹⁹³, mais leur travail ne dure qu'environ trois ou quatre mois (juillet à octobre).

Parfois, ils n'ont aucun jour de repos ni de congé, et la durée de leur travail reste indéterminée.

Quelques Chinois résidant en brousse dans le poste de Sambava

Nom	Métiers	Lieux
Chang-Sang	Planteur, acheteur et revendeur de produits locaux	Maroambihy
Lo- Kong	Commerçant, acheteur et revendeur de produits locaux	Ambodiampana – Lokoho
Chang – Tu	Planteur / commerçant	Amboangibe
Tchion- Kai	Commerçant ½ gros et détail – Acheteur de produits locaux	Antindra
Tchang – Koan	Commerçant ½ gros et détail – Acheteur de produits locaux	Marerano
Lo- si	Planteur	Nosivolo
Makai- sum	Commerçant, acheteur de produits locaux	Anjialava
Tong- chen	Planteur / commerçant	Analamaho
Sham- chun – Wing	Commerçant, / planteur et acheteur de produits locaux	Ambohimitsinjo
Tang – Tang	Commerçant, / planteur et acheteur de produits locaux	Ambariotelo

Source : Junot (G), Annuaire guide de Madagascar et dépendances 1938-1939, Imprimerie Moderne l'Emyrne, Tana, 1939, P.316

Durant leur travail chez les chinois en brousse, les Tsimihety migrants entretiennent des relations avec les autochtones environnants ou se marient avec des femmes autochtones, afin de pouvoir s'installer définitivement et avoir des terrains.

¹⁹³ Témoignage de Resaka, 64ans – Cultivateurs, Marerano, 17/04/2003

3 – Les migrants employés dans les plantations autochtones

Tout comme les Européens, certains autochtones sont aussi propriétaires de petites plantations, 15 à 20 ha maximum ; ce sont surtout des concessions caféières. Avant d'être propriétaires de concessions, les autochtones dans cette région ont travaillé dans les concessions coloniales, afin d'échapper aux prestations. Ils ont ensuite imité rapidement la technique de culture de ces colons et l'ont employée sur leurs propres terrains¹⁹⁴. Quelques migrants tsimihety ont préféré travailler dans les plantations caféières des autochtones, à partir de 1940, puisque ils ont l'habitude de rester en brousse¹⁹⁵.

Ce système de production malgache ressemble, par certains côtés, à la petite colonisation européenne. Il s'agit de notables autochtones déjà insérés avant la guerre ; proches des Européens, des fonctionnaires subalternes, autochtones ou immigrés¹⁹⁶.

Ce fut le cas de Mamelona François, chef des notables à partir de 1920, qui a eu 15ha de concession à Tsaravinany au bord du fleuve Sambava, lesquels est aménagés par 60 ouvriers agricoles¹⁹⁷. Il habite à Tsaravinany, membre du MDRM en 1946, il a quitté le parti, où il jouait un rôle actif, peu avant la rébellion, pour adhérer au PADESM. Il fait partie des indigènes les plus riches, écoutés et notables dans notre zone d'étude.

Les travaux des migrants tsimihety étaient essentiellement concentrés sur l'entretien des plantations existantes ou sur le défrichement de nouveaux terrains. Leurs travaux sont effectués à la tâche ou « *vakitany* »¹⁹⁸. Les migrants tsimihety demeurent souvent avec les employeurs autochtones. En effet, les *vakitany* (travaux à la tâche) de nouveaux défrichements de 2.000m² à 8.000m² de surface sont effectués par une personne en deux semaines, ou deux personnes en une semaine. Ils sont payés entre 70 francs et 80 francs, avec ration, entre 1940 et 1942¹⁹⁹. C'est-à-dire les employeurs assurent la nourriture de leurs employés.

Un autre cas, celui de Totozafy Sylvain, un notable très influent et délégué cantonal, ensuite ancien trésorier de la Croix rouge, très riche, lettré et membre de la Chambre

¹⁹⁴ Deschamps (H), op. cit. p.276

¹⁹⁵ Témoignage de Mr Ndriamanesy, 104 ans. Cultivateur, Ambodisambalahy, 23/04/2003

¹⁹⁶ Maroasidy (A), op. cit. p.49

¹⁹⁷ Ibid.

¹⁹⁸ Témoignage de Vera, 89ans, Cultivateur, Andratamarina Sambava, 05/02/2003

¹⁹⁹ Ibid.

de commerce. Il a 19ha de terrain de plantation de café et de vanille à Ankorabe, au bord du fleuve Sambava, avec un titre définitif à partir de 1940²⁰⁰.

Si ces migrants entretiennent de bonnes relations avec leurs employeurs, il leur est facile et possible d'obtenir de nouveaux terrains pour leur propre culture et leur installation définitive.

Quelques noms des propriétaires autochtones dans le district de Sambava en 1948

Noms des propriétaires	Ethnies	Domicile	Canton	Superficie moyenne des concessions	Production
Mamelona François	Betsimisaraka	Tsaravinany	Sambava	15 ha en valeur	ND
Totozafy Sylvain	Betsimisaraka	Sambava	Sambava	19 ha	ND
Ndriamitia	Tsimihety	Andatsakala	Sambava	09 ha	ND
Berson Paul	Hova	Ambohimitsinjo	Sambava	05 ha	ND
Tsilanizara Barthélémy	Betsimisaraka	Farahalana	Farahalana	20 ha	ND
Velombe François	Betsimisaraka	Marojala	Farahalana	06 ha	ND
Bemananara Antoine	Betsimisaraka	Marojala	Farahalana	06 ha	ND
Vahiny Ernest	Betsimisaraka	Ankadirano	Farahalana	06 ha	ND
Ihasy	Betsimisaraka	Ambodiampana-Lokoho	Farahalana	07 ha	ND
Berivotra Louis	Betsimisaraka	Ampatakanana	Farahalana	05 ha	ND
Toto I	Tsimihety	Lohanantsahabe	Farahalana	05 ha	ND
Bezara	Betsimisaraka	Bekatseko	Ambariotelo	04 ha	ND

Source : Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, P.15

ND : Non Disponible

²⁰⁰ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, p.15

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Les migrants tsimihety sont composés par des groupes d'âges différents, mais on ne sait pas exactement le nombre exact. L'éloignement de Sambava par rapport à Androna et quelques difficultés lors des voyages n'empêchent pas les Tsimihety à effectuer le déplacement. Comme ils ne connaissent pas les lieux, plusieurs migrants sont allés très loin et leur trajet ont duré plus d'une dizaine de jours.

L'arrivée des migrants a changé la structure sociale et économique de cette région, et en tant que employés dans les plantations, ils ont eu quelques difficultés pour s'intégrer dans la société autochtone.

Nous nous posons les questions suivantes : quels sont les conséquences de ces migrations que ce soit pour les régions de départ que pour les régions d'arrivée ? Que font les migrants tsimihety pour qu'ils soient intégrés dans la société d'accueil et comment se présentent leur relations avec les autochtones, afin qu'ils obtiennent des terrains et puissent produire eux-mêmes ?

TROISIEME PARTIE

LES MIGRANTS TSIMIHETY DANS LES VALLEES DE SAMBAVA

Comme tous les nouveaux venus dans un nouvel endroit, les migrants tsimihety ont quelques difficultés pour s'adapter et vivre avec la population de cette région de Sambava. Ces difficultés se manifestent à travers l'intégration de ces migrants dans la société autochtone. En effet, l'étude des migrants tsimihety dans les vallées de Sambava doit se faire en deux temps, parce que nous sommes devant de nombreux migrants qui sont en quête d'argent.

A part cela, ces migrants définitifs doivent vivre en harmonie avec les autochtones, doivent également respecter les règles qui régissent la société existante, afin de pouvoir obtenir des terres pour produire.

Dans cette dernière partie, nous allons étudier, dans un premier temps, les problèmes et les modes d'intégration des migrants, et dans un second, leurs activités et leurs effets dans cette région.

CHAPITRE I : L'INTEGRATION DES MIGRANTS TSIMIHETY DANS LES SOCIETES D'ACCUEIL

Pour pouvoir vivre avec les autochtones, les migrants doivent s'adapter aux réalités existantes. C'est-à-dire ces migrants doivent avoir de bonnes relations avec les locaux, pour qu'ils puissent vivre en harmonie et bien s'intégrer à la communauté. L'intégration dans la structure de la société existante pose des difficultés aux migrants tsimihety. Pour qu'ils soient intégrés, ils disposent de quelques moyens. Quels sont les différents moyens utilisés par les Tsimihety pour être intégrés dans les sociétés autochtones ?

1- Les contacts des migrants tsimihety avec les autochtones

Dès leur arrivée les migrants tsimihety doivent avoir des contacts avec les autochtones. Ils sont presque tous les bienvenues en cet endroit. En effet, la plupart des migrants tsimihety dans les vallées de Sambava préféraient s'installer dans les endroits éloignés de la ville de Sambava, parce qu'ils craignent qu'en ville, ils ne connaissent personne à qui s'adresser²⁰¹, surtout que plusieurs migrants sont analphabètes. A part cela, en ville, on ne trouve parfois que des travaux domestiques chez les commerçants Indo-pakistanais ou les grossistes chinois, soit comme jardiniers ou gardiens pour les illettrés. Nous n'avons pas de

²⁰¹ Témoignage de Mr Resaka, 64 ans. Cultivateur Marerano, Bevonotra, Sambava, 11/04/2003

chiffres exacts, mais nous estimons que environ 75 à 80% des migrants sont analphabètes²⁰², parce que bon nombre d'entre eux n'ont jamais fréquenté l'école pendant leur jeunesse, à cause de la distance éloignée entre l'école et leur habitation.

Les migrants tsimihety installés et travaillant dans la ville de Sambava sont estimés à environ 2,5 à 03% des migrants²⁰³, entre 1928 et 1935. Par contre, en brousse, les migrants sont nombreux et sont plus ou moins bien accueillis par les autochtones, c'est-à-dire les Betsimisaraka. En général, les vagues de migrations avant 1925 n'ont pas eu beaucoup de conséquences directes sur la population autochtone, surtout au point de vue foncier, parce que beaucoup de terrains étaient encore libres et non occupés, et en 1928, on peut chiffrer à 20 028 le nombre d'habitants dans l'ensemble du poste administratif de Sambava²⁰⁴ ; la densité au kilomètre cultivé à cette date, en moyenne, est de 10 habitants/km². Elle peut atteindre 05 habitants/km² ou un peu moins dans les vallées²⁰⁵.

Grâce à leurs relations ou leurs contacts avec les autochtones, les migrants peuvent obtenir facilement ou gratuitement des terrains. Cela dépend aussi de leur comportement. Les relations entre les autochtones et les migrants intégrés dans la société existante sont caractérisées par l'absence de particularisme ethnique, parce que dans la vie quotidienne, ils étaient toujours considérés comme des étrangers, avant qu'ils n'atteignent leur dixième année d'installation²⁰⁶. Mais après une trentaine d'années de migration c'est-à-dire à partir de 1953, les Tsimihety sont devenus numériquement majoritaires et comptent 20 881 personnes, contre 19 196 Betsimisaraka, où une différence de 1685 personnes²⁰⁷. Face à cette croissance, beaucoup de chercheurs qui ont effectué des investigations dans cette région, en particulier Molet (L) et Deschamps (H), ont mentionné que dans le nord-est, en particulier à Sambava, les Tsimihety sont considérés comme des autochtones vers 1959 ; et ils occupent l'arrière pays, et les Betsimisaraka les zones côtières.

2- L'intégration à partir des relations de travail

²⁰² ARM, Série statistique, Statistiques générales des populations des régions de Madagascar, année 1931, Tananarive.

²⁰³ Ibid.

²⁰⁴ ARM, Cabinet Civil, Provinces, D 437- Province d'Antalaha 1930-1944 : Rapport politique du Chef de Poste administratif au Chef du Province d'Antalaha en 1929, Tananarive.

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Témoignage de Mme Befolera, 80 ans, Cultivatrice, Andohalambo-Ambohimitsinjo, Sambava, 07/03/2003

²⁰⁷ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive, 1954, p.02.

Vue les circonstances qui existent dans l’Androna ou pour différentes raisons, les Tsimihety quittent leur pays d’origine pour aller dans la région de Sambava, en espérant y trouver une vie meilleure. Les relations entre les migrants et les autochtones au sein des plantations coloniales (lieux de travail) sont un des moyens pour eux de s’intégrer au sein de la société locale. Ces rencontres vont amplifier leurs connaissances et leurs consolidations ont créé un nouvel environnement de relations. Ce type d’intégration à partir des relations de travail est plus ou moins important à cet endroit, mais il est pratiqué entre les migrants tsimihety et les employés originaires de cette région, ou avec d’autres groupes de migrants. Il est considéré comme la principale source de relation avec les autochtones, puisque dans les plantations européennes, par exemple, les migrants tsimihety se confondaient avec les travailleurs natifs de la région, ou ceux venus des autres régions. Par conséquent, tous les travailleurs se sentent unis et tissent des liens fraternels. On peut aussi constater qu’à l’intérieur des relations entre les travailleurs, il y a une formation de groupe « *mpilohateny* » ou « *mpiziva* »²⁰⁸. L’alliance à plaisanterie ou le « *lohateny* » est un rapport qui peut exister entre deux individus ou les membres de deux clans, et qui a pour effet de permettre l’emploi de plaisanteries, sans troubler l’ordre social. Ce fut le cas du sous groupe ethnique tsimihety Antailampy avec le sous groupe ethnique betsimalakana « *Antotolana* », et du sous groupe ethnique tsimihety « *Antailampy* » avec le groupe ethnique « *Antemoro* »²⁰⁹.

Deux « *mpiziva* » peuvent s’injurier et se dire les pires grossièretés, publiquement, sans se fâcher, et sans que la bonne harmonie cesse de régner entre les groupes auxquels ils appartiennent. Mais cette licence verbale est strictement réglementée et n’est possible que dans des cas précis. On peut aussi mentionner des gestes qui ne sont jamais des provocations, mais plutôt des blagues et des signes d’amitié.

De plus, les membres concernés par cette alliance à plaisanterie ont une relation très étroite, et en cas de problème, ils peuvent s’entraider²¹⁰. Ce mode d’intégration leur permet de négocier facilement et d’obtenir des terrains à mettre en valeur.

3-Les relations matrimoniales

Cette forme de relation est non négligeable dans l’intégration des migrants tsimihety dans la société autochtone. Elles étaient le premier type d’intégration pour les migrants tsimihety.

²⁰⁸ Témoignage de Mr Kenty, 76 ans, Cultivateur, Bevonotra – Sambava, 16/04/2003

²⁰⁹ Témoignage de Mr Iavilaza, 82 ans, Cultivateur, Antsahavaribe – Sambava, 24/04/2003

²¹⁰ Témoignage de Mr Manampy, 84 ans, Cultivateur, Amparify – Sambava, 25/04/2003

C'est-à-dire que les migrants prennent des femmes autochtones, ou les femmes Tsimihety migrantes sont prises comme épouses par les autochtones. A partir de cette intégration, une nouvelle relation est née ainsi que la constitution d'une famille nouvelle. Pour les migrants tsimihety dans la région de Sambava, l'intégration à partir des relations matrimoniales reste plus importante par rapport à celle du travail. Elles représentent plus de 50% des intégrations des migrants²¹¹ et restent souvent le seul moyen d'entrer facilement dans la société et d'obtenir gratuitement des terrains.

En effet, après leur concubinage ou leur mariage, les parents de l'un des nouveaux couples octroient une portion de terrains pour qu'ils commencent à exercer leurs propres activités agricoles²¹². C'est le cas de Tidahy Edouard qui vit à Antindra. Après avoir obtenu une parcelle de terrain de la part de sa femme, il défriche une autre parcelle et en achète aussi une autre pour les compléter. Comme plusieurs migrants tsimihety, Tidahy Edouard cultive d'abord dans un premier temps des cultures vivrières (riz, maïs, bananiers,...) et ensuite des cultures d'exportation, notamment le café, la vanille et le girofle afin de gagner de l'argent²¹³ ; cela se passe au début de l'année 1940.

4-Le fati-drà

La pratique de la fraternité par le sang constitue aussi un autre type d'intégration des migrants tsimihety dans la société des autochtones. En effet, le « *fati-drà* » ou le lien du sang est l'acte par lequel deux personnes du même sexe ou de sexe différent, étrangères l'une de l'autre, ou apparentées, se promettent réciproquement assistance et affection. Conclu sous les auspices des ancêtres, ce pacte comporte des obligations rigoureuses²¹⁴. Les migrants tsimihety ont aussi pratiqué ce système d'intégration avec les autochtones dans les vallées de Sambava, afin de pouvoir s'intégrer dans la société, et pour obtenir des terrains à exploiter. L'intégration à partir du fati-drà représente environ 09% des intégrations²¹⁵, et touche des personnes qui sont liées par des relations très étroites. On peut remarquer qu'après la cérémonie, les deux familles des personnes liées par le fati-drà sont fondues en une seule. Nul ne peut se marier entre les membres de ces deux familles.

²¹¹ Analyse de l'auteur d'après ses enquêtes. Sur 67 migrants enquêtés 35 répondent qu'ils sont intégrés dans la société autochtone à travers ces relations matrimoniales.

²¹²Témoignage de Mr Vera, 89 ans, Cultivateur, Andratamarina - Sambava 05/02/2003

²¹³ Témoignage de Mr Tidahy Edouard, 73 ans, Cultivateur, Antindra, Sambava 08/04/2003

²¹⁴ Mattei, Les Tsimihety, in *Bulletin de l'Académie Malgache Tome XXI*, Tananarive, 1938, p. 186

²¹⁵ Analyse de l'auteur d'après ses enquêtes. Sur 67 migrants enquêtés 06 répondent qu'ils sont intégrés dans la société autochtone à travers le fati-drà.

Enfin, le fati-drà a pour signification sociale l’interdiction de se trahir pour les deux individus ayant accepté ce genre de lien, parce que le même sang circule dans les veines de ces deux individus²¹⁶.

5-Les systèmes d’occupation des terrains

Pour que les migrants tsimihety puissent produire, ils doivent avoir des terrains à leurs dispositions, qui leurs servent à cultiver et à assurer leurs nourritures. Par quels moyens les migrants Tsimihety à Sambava ont-ils acquis des terrains à mettre en valeur ? On assiste ici à deux modes d’occupation différents l’un de l’autre.

a-)La législation coutumière betsimisaraka

D’après ce que nous avons constaté, les migrants tsimihety se sont presque établis sur l’arrière pays de la région de Sambava. Par contre, les Betsimisaraka sont restés dans les zones côtières. Notre question est la suivante : comment les Betsimisaraka ont-ils pu distribuer ou partager les terres de l’arrière pays de Sambava aux migrants Tsimihety ? On sait que les Betsimisaraka étaient les premiers occupants ou les descendants des premiers occupants de cette région, on les appelle les « Zafintany ». Sans aucun doute, il y a des implantations betsimisaraka, mais elles sont peu nombreuses.

Le droit coutumier de propriété betsimisaraka repose sur les dons, les prêts et les locations de terres²¹⁷. C’est à dire ils octroient des terres aux migrants par le biais des dons, des prêts et des locations. Pour les Tsimihety qui sont intégrés dans la société autochtone existante, ils obtiennent des terres à travers différents moyens. En effet, les migrants tsimihety qui sont intégrés par des relations matrimoniales ont acquis des terrains à travers des dons de la part des parents de l’un des conjoints. Ces migrants sont alors devenus propriétaires définitifs pour un délai indéterminé, et leurs descendants ont le droit d’hériter de ces terrains²¹⁸. Ce fut le cas de Mme Salovana qui est originaire du village d’Ambohitsara, district de Mandritsara. Elle est arrivée à Maroambihy à Sambava vers 1945. Elle s’est mariée avec un autochtone et habite actuellement à Ambodiampana au bord du fleuve Lokoho. C’est aussi le cas de Bezisy originaire de Marotandrano, Mandritsara ; il s’est installé à Mahadera,

²¹⁶ Témoignage de Mr Rabearisoa, 79 ans, Cultivateur, Andranomifotitra-Maroambihy, Sambava, 04/06/2003

²¹⁷ RARIJAONA (R) Le concept de propriété en droit foncier de Madagascar, Editions Cujas, Paris, 1967 p. 77

²¹⁸ Témoignage de Mme Salovana, 71 ans, Cultivatrice, Ambodiampana-Lokoho, Sambava, 02/06/2003

Sambava, en 1942, et a pris une femme autochtone comme épouse. Au début ils ont obtenu des terrains de la part de ses beaux parents. De nombreux migrants tsimihety ont reçu des terrains à partir de cette relation matrimoniale, on peut chiffrer cette acquisition entre 40 et 45%²¹⁹.

Les prêts et les locations de terres sont d'autres modes d'acquisition du droit de propriété pour les migrants tsimihety. En effet, les intégrations à partir des relations du travail et l'alliance à plaisir aboutissent parfois à des prêts ou locations de terres entre les migrants tsimihety et les autochtones. En réalité, ces contrats ne sont pas utilisés uniquement pour l'exploitation des terres, ils constituent des préliminaires à l'acquisition du droit de propriété²²⁰. Nous n'avons pas d'exemple précis en ce qui concerne cette situation des prêts et des locations de terres par les migrants, parce que certains n'honorent plus ces contrats de prêts et de location, dès lors que les derniers témoins disparaissent. Par conséquent, ces contrats semblent créer des situations conflictuelles entre les descendants des emprunteurs et ceux des locataires²²¹. C'est donc un phénomène qui mérite une attention particulière, en ce qu'il démontre à quel point, dans le milieu rural, faute d'écrit, les situations juridiques ne résistent pas toujours à l'épreuve du temps.

Le défrichement et l'achat de terrains sont aussi d'autres cas d'acquisition de droit de propriété de terrains pour les migrants tsimihety. Mais les défrichements n'étaient pas toujours autorisés par l'administration durant la colonisation, les contrevenants étaient condamnés et punis, sauf en période de crise et de guerre, durant laquelle cette administration n'arrive pas à contrôler ces défrichements dans les endroits lointains²²². Même si cette législation coloniale est là, elle n'empêche pas les migrants tsimihety à défricher de nouveaux terrains et les posséder pour leurs plantations ou leurs cultures puisque la plupart d'entre eux réside dans les villages loin du contrôle administratif²²³. Ce fut le cas de Ndriamanesy qui est originaire d'Ambalakirajy, district de Mandritsara, et qui s'est implanté à Ambodisambalahy poste administratif de Sambava vers 1930. Il a défriché de nouvelles terres pour mettre en valeur ses propres cultures vers 1932, dans la période où l'administration coloniale a encouragé la culture indigène ; il a par la suite acheté des terrains. C'est aussi le cas de Tombovelo qui habite à Ambodiampana-Lokoho, poste administratif de Sambava, vers 1940 ;

²¹⁹ Analyse de l'auteur de ses propres enquêtes. Sur les 67 migrants enquêtés, 27 à 30 migrants parmi les 35 intégrés de ces relations ont répondu qu'ils obtiennent des terrains de la part de leurs beaux parents.

²²⁰ Rarijaona ®, op. cit. p. 76

²²¹ Témoignage de Mr François, 80 ans, Ancien maire et cultivateur, Bevonotra, Sambava, 16/04/2003

²²² Rabearimanana (L), Le paysan de l'Est de Madagascar : du tavy à la riziculture : une mutation tardive, in Omaly sy anio N°27, Antananarivo, 1988, p.83

²²³ Témoignage de Mr Ndriamanesy, 104 ans, Cultivateur, Ambodisambalahy-Bevonotra, Sambava, 15/04/2003

il est originaire de Marotandrano, district de Mandritsara. Il procède aux défrichements au moment de la seconde guerre mondiale pour avoir des terrains ; par la suite, il en a acheté pour les compléter. Les défrichements et l'achat représente 30 à 35% d'obtention de terrains²²⁴ pour les Tsimihety migrants.

La législation coloniale s'ingénia à restreindre, le plus possible, l'usage de défrichement, en le soumettant à une autorisation administrative spéciale, et en faisant la distinction subtile entre les incendies destinées au renouvellement des pâturages qui étaient permis, et les feux de brousses en région forestière, comme celle de Sambava, en vue de la préparation des « tavy » ou des terrains affectés aux cultures vivrières qui étaient interdits²²⁵. On sait, en plus, combien différentes mesures législatives prises étaient peu respectées.

Les terres obtenues par les migrants tsimihety sont, pour la plupart, sans titre, car ils les ont acquises par le droit coutumier de propriété, par conséquent, elles ne sont pas enregistrées dans le registre domanial.

b-) La législation foncière coloniale

Contrairement à la législation coutumière, la législation foncière coloniale se présente sous une autre forme. En effet, la politique de l'administration coloniale dans le domaine foncier semble n'être dictée que par le souci d'octroyer des terres aux colons, sans tenir compte des intérêts des autochtones²²⁶.

Dans le poste administratif de Sambava, la législation foncière coloniale favorise l'appropriation des bonnes terres par les colons, au détriment des populations locales à savoir autochtones et migrants. L'article 29 du décret du 28 Septembre 1926 dit que toutes les propriétés non bâties et non encloses à Madagascar sont réputées propriétés de l'Etat, si les détenteurs ne justifient pas d'un droit de propriété, en vertu de l'immatriculation, ou s'ils n'ont pas de preuves écrites²²⁷.

²²⁴ Analyse de l'auteur de ses propres enquêtes. Sur les 67 migrants enquêtés, 20 à 25 migrants disent qu'ils ont obtenu des terrains par le biais de défrichement et l'achat.

²²⁵ ARM, Circulaire du 01 Avril 1897 du Gouverneur Général sur l'interdiction des feux de broussailles (JOM du 10 Avril 1897). Circulaire du 22 Mars 1904(JOM du 30 Mars 1904). Décret du 25 Septembre 1937(JOM du 13 Novembre 1937).

²²⁶ Desjeux (D), op. cit., p. 47

²²⁷ Maroasidy (A), op. cit. p. 20

Nous nous posons la question de savoir si les Tsimihety obtiennent des terrains à partir de demandes soumises à l'administration. Il est clair que pour les autochtones, le droit de propriété est basé sur le témoignage²²⁸.

C'est-à-dire que les titres n'existent pas, et le principe est qu'un paysan est maître de la terre, tant qu'il le travaille. Parfois, ces paysans (les autochtones et les Tsimihety migrants), n'envisagent pas non plus de demander à l'administration coloniale la terre qu'ils considèrent comme leur héritage ancestral. Pourquoi ? Parce que l'administration réclame une caution spéciale aux demandes des paysans, afin que ces derniers puissent maintenir leur propre titre légal. En effet, les paysans ont le devoir de se mettre en règle le plus vite possible pour posséder un titre et pour ne pas risquer d'être dépossédés.

Mais pour ce qui est des nouvelles demandes, la commission de régularisation des affaires domaniales a l'avantage d'établir les pièces, les demandes, le plan et le titre sur le champs, sans que les intéressés soient obligés de passer par les géomètres libres, souvent fantaisistes, qui demandent 100 francs pour dresser un plan erroné et inutilisable²²⁹.

L'administration n'accorde aucune concession foncière à celui qui n'a pas de moyens financiers. Cela veut dire que quoi qu'il en soit, les indigènes n'ont pas de terrains à cultiver si on entend l'administration. Ce fut le cas du chef de poste de Sambava Natalini qui exige des paysans de faire une demande de concession avant de cultiver ; le permis n'est accordé aux indigènes qu'après paiement d'une caution de 500 francs par hectare, demandée entre 1925 et 1930 ; cela représente l'équivalent de 348 kilos de riz, soit 10 à 16 kilos de vanille verte²³⁰.

Les migrants tsimihety qui recourent à la demande de terrains à l'administration coloniale ne représentent que 05%, et les autochtones environ 10%²³¹.

²²⁸ Ibid.

²²⁹ ARM, Archives Provinciales, IVD 28 – Exploitation agricole, Extrait d'un compte rendu de tournée d'un Administrateur supérieur de la Région de Diégo-Suarez à Sambava en 1937, Tananarive.

²³⁰ Maroasidy (A), op. cit. p. 23

²³¹ ARM, Série agriculture N°28, Concession générale : Demande des concessions²³¹ ARM, Archives Provinciales, IVD 28 – Exploitation agricole, Extrait d'un compte rendu de tournée d'un Administrateur supérieur de la Région de Diégo-Suarez à Sambava en 1937, Tananarive.

c-Tableaux de récapitulation du nombre d'octroi de terres dans le district d'Antalaha (y compris le poste administratif de Sambava) entre 1899 et 1956

-Tableau des superficies concédées de 1899 à 1929 en ha dans le district d'Antalaha (y compris Sambava)

	FRANCAIS		ETRANGERS		MALGACHES	
	<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>	<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>	<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>
A titre provisoire	237	13 748	54	298	1580	5354
A titre définitif	5	23	3	26	3	2

Source : Molet (L), Mémoires de l'IRSM, Tome V, Série C, Tananarive, 1959, p. 70-71

Terres concédées dans le district d'Antalaha jusqu'au 31 Décembre 1929

Superficie totale en ha	Pourcentages des superficies concédées			Superficie moyenne concédée en ha		
	<i>Français</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Malgaches</i>	<i>Français</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Malgaches</i>
19 452	70	03	27	57	05	03

Source : Molet (L), Mémoires de l'IRSM, Tome V, Série C, Tananarive, 1959, p. 72

Superficies concédées en hectare dans le district d'Antalaha de 1930 à 1956

Subdivision administrative		FRANCAIS		ETRANGERS		MALGACHES	
		<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>	<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>	<i>Nombre</i>	<i>Surface en ha</i>
Antalaha	<i>A titre provisoire</i>	209	2534	58	171,125	2470	5032
	<i>A titre définitif</i>	221	2692	60	337	2423	4820
Sambava	<i>A titre provisoire</i>	31	320	9	54,89	341	786
	<i>A titre définitif</i>	30	115	16	35	217	599

Source : Molet (L), Mémoires de l'IRSM, Tome V, Série C, Tananarive, 1959, p.73

Dimensions moyennes des concessions selon leurs attributaires dans le district d'Antalaha

Subdivision administrative	Superficie totale en ha	Pourcentage des superficies concédées			Superficie moyenne concédée en ha		
		Français	Etrangers	Malgaches	Français	Etrangers	Malgaches
Antalaha	15 585	34	3	63	99	4	2
Sambava	1911	23	5	72	7	4	2

Source : Molet (L), Mémoires de l'IRSM, Tome V, Série C, Tananarive, 1959, p.74

On constate dans ces tableaux que jusqu'en 1929, les terres concédées sont attribuées majoritairement aux Français, si on compare les superficies, parce que plus de 2/3 des pourcentages des superficies concédées appartiennent aux Français, et moins de 1/3 restent aux Malgaches c'est-à-dire que ces derniers sont marginalisés dans les superficies concédées, ils n'ont que 24% des surfaces à titres définitifs, leurs demandes restent toujours en attente. C'est la conséquence de la politique de l'administration qui encourage les colons en cet endroit à s'investir dans l'agriculture, notamment les cultures de traite. Par contre, à partir de

1930, il y a une forte augmentation du nombre de surfaces concédées aux malgaches, notamment à Sambava, avec une mise en place d'une nouvelle politique de l'administration. Elle incite les indigènes à s'orienter vers la production de café, de riz, de vanille et de girofle, à cause de la faillite des colons. Par conséquent, il y eut une augmentation des demandes d'immatriculation de terrains dans le poste de Sambava. Ces superficies concédées passent de 80% à titre définitif et 67% à titre provisoire. Notons que des autochtones qui ont acquis des terres immatriculées, les migrants ne représentent que 10 à 15% environ jusqu'en 1946. Même si les superficies moyennes concédées ne dépassent pas 02 hectares par personne, les Malgaches tiennent les 72%, qui représentent presque 3/4, contre 23% pour les Français.

CHAPITRE II : L'INSTALLATION DEFINITIVE ET LES EFFETS DE L'ARRIVEE DES MIGRANTS TSIMIHETY

L'arrivée et l'installation des migrants tsimihety dans les vallées de Sambava ont eu des conséquences importantes. Ces effets ont été observés dans le domaine économique, social et culturel. Nous allons les analyser dans ce dernier chapitre.

1-Les activités des migrants : les activités agricoles

Puisque la majorité des migrants s'est établie en brousse, il est évident qu'ils exercent des activités agricoles. Après leur intégration dans la société par différents modes, et qu'ils aient obtenu des terrains à mettre en exploitation à travers des dons, des prêts, l'achat ou les défrichements, ils cultivent leurs propres terres.

Pour assurer leurs propres consommations, ils plantent en premier lieu le riz, aliment de base, soit sous forme irriguée dans les marais, soit sur le flanc des collines, sous forme de cultures sur brulis²³². Ils cultivent ensuite d'autres cultures vivrières pour compléter le riz, notamment le maïs, le manioc, les bananiers et les « *saonjo* ». En second lieu, ils cultivent des produits d'exportation, en particulier le café, à partir des années trente, la vanille, le girofle, la canne à sucre, dans le but d'assurer les besoins en numéraire²³³. Presque tous les migrants ou les descendants des migrants enquêtés attestent qu'ils pratiquent ce système de culture.

L'argent qu'ils reçoivent de leurs activités est destiné à la construction de l'habitat, à leur habillement, aux besoins dans la vie quotidienne, et surtout à l'impôt. N'oublions pas enfin que ces migrants installés ont aussi recouru à des produits de cueillette comme la collecte de caoutchouc, de la cire et du miel, en attendant les récoltes²³⁴.

Ces migrants tsimihety créent alors des cultures définitives de rizières, de café et de la vanille, et font venir leurs familles. Parmi ces migrants, certains ont demandé l'immatriculation de leurs terrains. Ce fut le cas de Ndriamitia qui est un migrant tsimihety

²³² Témoignage de Mr Anarandrazana, 78ans, Cultivateur, Andrasahabe, Andrahanjo, Sambava, 01/03/2003

²³³ Témoignage de Mr Tiandrazana, 89ans, Cultivateur, Antananambo, Andrahanjo, Sambava, 26/02/2003

²³⁴ Témoignage de Mr Tombovelo, 92 ans, Cultivateur, Ambodiampana-Lokoho, Sambava, 05/06/2003

originaire du district de Mandritsara. Il devient notable en 1944, et ex-conseiller de la Coopérative de Sambava et membre du MDRM. Il habite à Andatsakala, Sambava, il possède environ 5 à 6 ha de terrains titrés et bornés près du village cité ci-dessus²³⁵.

Autres exemples, le cas de Toto, planteur à Lohanantsahabe Sambava, et Zantara à Maroambihy Sambava. Tous les deux sont des migrants d'origine tsimihety et ont chacun 5 ha de terrains bornés et titrés, tout près de leur village²³⁶.

Des migrants et des autochtones ont également demandé l'immatriculation de leur terrain, mais leurs demandes ont été parfois rejetées par l'administration, pour cause de dossier incomplet. Quand ces migrants Tsimihety s'implantent définitivement dans cette région de Sambava, ils n'envoient plus guère de l'argent à leur région d'origine²³⁷.

Une des conséquences remarquables de l'arrivée des migrants, c'est l'augmentation des productions, grâce à l'introduction de différentes cultures.

Voici l'état de la production de quelques produits à Sambava

Année	1929	1930	1931	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943
production en tonne										
Café	60	382	1200	2120	3120	3030	3123	2379	1143	2937
Vanille	116	71	160	313	376	335	418	242	266	270
Girofle	ND	56	ND	55						
Riz	ND	ND	ND	4006	7269	8059	13006	ND	ND	ND

Source : ARM, Série agriculture, AGRI 87 – Production agricole de Madagascar pendant la guerre (1939-1943) et ARM, Série Archive provinciale, IVD 1 – Administration générale.

ND : Non Disponible

On remarque dans ce tableau, qu'en général, il y a augmentation de la production, sauf durant les périodes des grands évènements majeurs, c'est le cas de l'année 1930 pour la vanille, et la seconde guerre mondiale, à laquelle Madagascar a participé en tant que colonie française à

²³⁵ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive, p. 16

²³⁶ Témoignage de Mr Jaotosy, 64 ans, Cultivateur, Maroambihy, Sambava, 02/06/2003

²³⁷ Ibid.

partir du 08 Janvier 1943²³⁸, pour le café. Cette augmentation de la production est la conséquence des efforts menés par la population indigène de produire plus, pendant que l'administration a encouragé cette dernière, après la faillite des petits et moyens colons dans cette région, à partir de 1930. En plus, l'accès des migrants Tsimihety aux terrains dans les vallées, et leur orientation à cultiver ces cultures ont aussi multiplié la production à la fin des années trente. En effet, la production de café augmente vingt fois en deux ans (1929 – 1931) et 1,5 fois entre 1937 – 1940. La production de la vanille a aussi augmenté 1,5 fois de 1937 à 1940, et 3 fois plus pour la production rizicole de 1937 à 1940.

A partir de 1937, les 70% de café, les 90% de riz, ainsi que 40% de la vanille produits à Sambava viennent des cultures indigènes²³⁹, parce que les indigènes qui occupent les petites surfaces, environ 2,6 ha en moyenne, arrivent à exploiter 95% de ces surfaces.

Par contre, les colons n'arrivent pas eux même à mettre en valeur leurs concessions, à cause de la faiblesse de leur moyen financier, et en dépit de l'existence d'une main d'œuvre abondante et bon marché, durant les années de crise ou de la guerre, ou de la dégradation des cours des produits, provoquant le désespoir et l'abandon de ces cultures.

2-L'extension des surfaces exploitées et l'augmentation de la production

Nous avons vu et nous sommes convaincus que la quasi-totalité de la production agricole provient de la culture autochtone. Ces cultures se situent dans les petites exploitations qui sont extrêmement nombreuses, disséminées le long des cours d'eaux et de leurs affluents ; très peu de ces cultures ne dépassent 03 ha de superficie²⁴⁰. Les surfaces mises en valeur ont augmenté selon le nombre d'arrivée des migrants. En effet, en une décennie, de 1932 à 1942, la superficie mise en valeur passe de 23 737 ha à 33 606 ha, soit une hausse de 40%²⁴¹. Ces migrants Tsimihety à Sambava représentent 40,9%²⁴² de la population totale en 1953 (huit ans après l'arrivée de la dernière vague), contre 37,6% de Betsimisaraka dans l'ensemble de la population indigène de 51 054 habitants. Ils ont eu des terres cultivées de 20 360 ha, et produisent 6500 t de paddy, soit 54% de la production totale²⁴³.

²³⁸ ARM, Série agriculture, AGRI 87 – Production agricole de Madagascar pendant la guerre 1939-1943, Tananarive, 1945.

²³⁹ ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive p. 12

²⁴⁰ Ibid. p.10

²⁴¹ Molet (L), art. cit. p. 16

²⁴² Ibid. p. 17

²⁴³ Ibid. p. 47

Tableau d'évaluation des cultures en 1949

Nature	Superficie en ha	Tonnage
Café	9 000 ha	3 000 t
Vanille verte		160 t
Girofle	20 ha	40 t
Riz	4 000 ha	3 000 t
Manioc et maïs	100 ha	500 t
Cannes à sucre	20 ha	200 t

Source : ARM, Monographie du district de Sambava, année 1949, Tananarive

Tableau de la production agricole en 1952

Produits	Superficie en ha			Production en tonne			Prix moyen payé au producteur
	Euro péens	Autochtones	Total	Euro péens	Autochtones	Total	
Café	500	8 000	8 500	200	2 980	3180	130 à 160 francs/kg
Vanille préparée	25	325	350	100	60	160	1350 à 1700 francs/kg
Riz	500	8 000	8 500	700	11300	12000	30 à 35 francs/kg
Girofle	55	185	240	7	30	37	115 à 130 francs/kg
Maïs	80	100	180	40	50	90	15 francs/kg
Manioc frais		300	300		3000	3000	10 francs/kg
Cannes à sucre		30	30		400	400	10 francs/pièce
Bananes vertes	15	70	85	750	3500	4250	03 pièces pour 05 francs

Source : ARM, Monographie du district de Sambava, année 1953, Tananarive 1954

On peut remarquer dans ces tableaux qu'il y a toujours augmentation des superficies mises en valeur à Sambava.

Les rendements par hectare sont multipliés presque par deux pour le riz, 0,75 t/ha en 1949 et 1,41 t/ha en 1953. Pour le café, le rendement est de 0,33 t/ha en 1949, il atteint 0,37 t/ha en 1953 pour la production autochtone. Le manioc a connu une forte augmentation, le rendement passe de 05 t /ha en 1949 à 30 t/ha en 1953, soit multiplié par six. Même si le café est vendu parfois à bas prix, cela n'empêche pas les indigènes à accroître et à élargir la superficie de leurs cultures. Pour la vanille, elle reste souvent entre les mains des colons jusqu'en 1934 environ, parce que pour la cultiver, il faut acheter des lianes aux colons, et leur entretien nécessite beaucoup de temps²⁴⁴.

Puisque les indigènes ne possèdent que de petites surfaces, ils ne peuvent produire ces différentes cultures en grande quantité, c'est pourquoi ils pratiquent la polyculture.

3-L'accroissement démographique dans la région de Sambava

L'accroissement démographique dans la région de Sambava est le résultat de la migration des groupes ethniques en cet endroit. Cet accroissement est visible et constaté au moment de la fin de la migration. En général, les migrations devraient théoriquement provoquer une baisse de la natalité dans les foyers d'émigration²⁴⁵. En fait, dans l'Androna, il ne semble pas que le nombre d'enfants ait diminué parce que les hommes partent et reviennent assez fréquemment, pour ce qui concerne la migration saisonnière ou temporaire, quelques femmes partent également.

A Sambava, l'implantation définitive des migrants tsimihety a assuré la suppression des zones vides, et le nouveau peuplement de celles-ci, sauf sur les sols particulièrement d'étendue restreinte, exemple les hautes montagnes.

Ces déplacements tsimihety ont aussi amené et continuent d'amener un étalement démographique. C'est-à-dire qu'on voit disparaître l'ancienne concentration de la population, à l'exemple de l'Androna, le centre du pays tsimihety, qui est une zone de surcharge démographique par rapport à ses ressources²⁴⁶. Si les ressources vivrières dans cette région n'augmentent pas par rapport à la croissance de la population, il y aura, dans un avenir assez proche, de nouveaux déséquilibres.

A Sambava, les rapports entre les autochtones et les migrants ne posent pas trop de problèmes, même si notre région d'étude est une région de culture riche où le terrain a de la valeur c'est-à-dire

²⁴⁴ Témoignage de Mr Tombovelo, 83 ans. Cultivateur, Andrasaha, Sambava, 28/02/2003

²⁴⁵ Deschamps (H), op. cit. p.262

²⁴⁶ Roy (G), op. cit. p. 88

entre les Tsimihety et les Betsimisaraka, les conflits restent rares. Par contre, des conflits surviennent entre les colons et les malgaches autochtones, ou entre les autochtones et les migrants malgaches fraîchement arrivés comme les gens du sud-est.

En plus, certains migrants qui se sont rendus dans les zones peu occupées où la place existe, ont défriché et se sont installés par le biais de l'autorisation ou de la simple tolérance des autochtones, ou de location de terrains²⁴⁷.

La population tsimihety à Sambava passe de 16 098 habitants, contre 17 011 habitants Betsimisaraka en 1949, 19 000 contre 18 000 Betsimisaraka en 1953 et 20 642 contre 19 657 Betsimisaraka en 1955, ainsi que 26 200 contre 21 000 Betsimisaraka en 1959, soit une différence de 2000 personnes²⁴⁸ en espace de six ans. Cette différence est la conséquence des inégalités de taux de natalité entre ces deux groupes ethniques. Le taux de natalité varie entre 28 et 32% en cette période chez les Tsimihety, et 26 à 30% chez les Betsimisaraka.

²⁴⁷ Témoignage de Mr Ndriamanesy, 104 ans, Cultivateur Ambodisambalahy – Bevonotra, Sambava, 23/04/2003

²⁴⁸ ARM, Monographie du district de Sambava, années 1949, 1953, 1955, 1959, Tananarive.

Tableau récapitulatif de la population non blanche dans la région d'Antalaha (Antalaha, Sambava, Andapa) en 1931

Région	Betsimisaraka	Tsimihety	Hova	Betsileo	Antemoro	Makoa	Sakalava	Sihana ka	Comoriens	Diverses	Taux
Antalaha	43962	39184	6102	963	6778	3832	6240	26	156	38	107290

Source : ARM, Série statistique, Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1931, Tananarive.

Tableau récapitulatif de la population dans le district d'Antalaha (Antalaha et Poste administratif de Sambava) en 1936 – 1938

District	Année	Européennes	Betsimisaraka	Tsimihety	Hova	Antakarana	Makoa	Betsileo	Antemoro
Antalaha	1936	423	30609	30070	3716	44	1341	1886	5112
	1937	526	31309	28795	4760	101	1656	3192	4095
	1938	2114	33439	37439	8278	362	2250	8288	4448

Antandroy	Sihanaka	Betanimena	Chinois	Hindous	St Mariens	Métis François et étrangers	Mauriciens	Anjouanais	Comoriens et Somaliens
82	140	2130	343	196	232	283	43	47	-
441	348	2269	470	277	-	-	-	-	37
945	149	2321	1392	322	147	1151	42	58	4

Source : ARM, Archives provinciales, IVD 31 – Démographie/Population, Tananarive

Tableau récapitulatif de la population non blanche dans le district d'Antalaha en 1942

<i>Divisions administratives (districts, villes, postes administratives, etc.)</i>	<i>Hova</i>	<i>Betsileo</i>	<i>Sihanaka</i>	<i>Betsimisaraka</i>	<i>Tsimihety</i>	<i>Betanimena</i>	<i>Antemoro</i>	<i>Makoa</i>	<i>Antandroy</i>	<i>Comoriens</i>	<i>Totaux</i>
Antalaha	717	191	26	9045	5836	739	1308	894	76	45	18877
Sambava	893	253	-	12734	12688	1230	1821	675	34	14	30342
Ampanavoana	23	3	1	7434	279	58	192	199	-	-	8189
Totaux	1633	447	27	29213	18803	2027	3321	1768	110	59	57408

Source : ARM, Archives Provinciales, IVD 31- Démographie et Population, Tananarive.

On peut noter qu'en 1931, le district d'Antalaha a été majoritairement peuplé par les Betsimisaraka, mais les Tsimihety étaient déjà présents au deuxième rang, ils représentent 37% de la population non blanche (Tableau 1).

Toujours dans l'ensemble du district d'Antalaha, les Tsimihety représentent 39% de la population totale en 1936 c'est à dire il y a une augmentation. Mais ce pourcentage va diminuer à 36% en 1938, mais restent toujours en deuxième position (Tableau 2).

Dans le poste administratif de Sambava en 1942 (Tableau 3), l'augmentation du pourcentage des Tsimihety persiste. Les Tsimihety tiennent 42% de la population non blanche. Cette augmentation du nombre est due clairement à l'arrivée des autres migrants et à la natalité élevée de ceux qui sont sur place.

Répartition de la population tsimihety et betsimisaraka dans le district de Sambava en 1952

Cantons	Quartiers	Population totale	Tsimihety	Pourcentage	Betsimisaraka	Pourcentage
SAMBAVA	<i>Sambava</i>	3 048	185	6	1 445	47,5
	<i>Ambohimalaza</i>	1 642	442	27	695	42
	<i>Ambodivoara</i>	1 951	1 274	65	281	14,5
	<i>Ambohimitsinjo</i>	1 956	1 469	75	229	12
	Total	8 597	3 370	39	2 650	31
FARAHALANA	<i>Farahalana</i>	4 937	23	0,5	4 350	88
	<i>Marojala</i>	3 446	0		3 207	93
	<i>Maroambihy</i>	7 484	7 414	99	0	
	Total	15 867	7 437	46	7 557	48
	AMBARIOTELO	<i>Ambariotelo</i>	4 161	555	13	2 839
BEMANEVIIKA	<i>Andrahanjo</i>	2 615	1 840	70	295	11
	<i>Amboangibe</i>	5 252	2 838	54	1 569	30
	Total	12 028	5 233	43,50	4 703	39
	<i>Bemanevika</i>	1 905	46	2,4	1 661	87
	<i>Ambodimatsioka</i>	1 044	0		836	80
ANTINDRA	<i>Tanambao-Daoud</i>	902	0		562	62
	<i>Anjala</i>	328	22	6,7	86	26
	Total	4 179	68	02	3 145	75
	<i>Antindra</i>	2 304	986	43	573	25
	<i>Antsahavaribe</i>	2 376	1 022	43	452	19
TOTAL		48 083	18 818	39	19 566	41

Source : Molet(L), Mémoires de l'IRSM, Tome V, Série C, Tananarive 1959, p.22-24

A partir de ce tableau, on peut dire que la proportion de Tsimihety est presque nulle dans les quartiers administratifs maritimes, et augmente avec l'éloignement de la mer (voir aussi la carte page 60).

Une frange côtière plus ou moins large ne compte que 6% au maximum. La zone ayant la densité maxima est celle adossée au district le plus intérieur, Andapa. La densité varie de 43 à 99%. Les quartiers intermédiaires ont des proportions de Tsimihety plus ou moins fortes, selon qu'ils sont ou non à proximité des zones de passage, où de nombreux étrangers se sont fixés : Cantons de Sambava, Ambariotelo et Antindra, tous trois le long de la Bemarivo, dont la vallée est parcourue par une route carrossable.

4-La domination des coutumes tsimihety dans les vallées de Sambava

Dans l'ensemble du district, on assiste à une influence de la culture tsimihety, surtout dans les vallées, cela est le résultat des différentes migrations. En effet, on peut noter qu'il y a eu une influence des us et coutumes des Tsimihety sur les indigènes. On parle de «tsimihétisation» des gens dans certaines zones, dans le domaine des tabous, et dans la pratique de quelques coutumes qui sont hérités des us tsimihety de l'Androna.

Le premier exemple c'est la création du village nommé Mandritsarrahely dans l'ancien canton d'Ambariotelo, près du quartier d'Amboangibe qui est actuellement devenu une commune rurale. Selon notre source, le créateur de ce village est venu de Mandritsara, et la plupart de ces habitants actuels est originaire de ce district²⁴⁹. Dans les vallées de Sambava, il paraît que la domination du dialecte tsimihety est très importante. Le dialecte tsimihety occupe presque les 90% des dialectes parlés dans les vallées de Sambava²⁵⁰.

A part la domination des dialectes, nous pouvons aussi mentionner d'autres apports de la pratique de différentes coutumes. L'autre exemple concerne le mariage. En effet, les mariages coutumiers tsimihety se présentent sous deux formes à savoir le mariage attaché ou le «*fanambadiana voafehy*» et le mariage acheté ou le «*fanambadiana miletry*». On assiste à un type de mariage attaché dans la région de Sambava.²⁵¹ C'est un mariage solennel qui donne lieu à une cérémonie spéciale, et qui ne peut être dissous que pour des motifs très graves. Il se pratique comme suit : après accord préalable des chefs de famille, à un jour fixé, les parents du jeune homme se rendent

²⁴⁹ Témoignage de Mr Bezisy, 60 ans. Cultivateur et ancien chef quartier, Mandritsarrahely-Amboangibe, Sambava, 04/03/2003

²⁵⁰ Molet (L), op. cit. P. 30

²⁵¹ Témoignage de Mr Tombozara, 70 ans. Cultivateur, Ambalarongana-Bevonotra, Sambava, 19/04/2003

chez les parents de la jeune fille, amenant avec eux un bœuf gras et une somme d'argent dite « *fehim-badiana* »²⁵².

Un certain nombre de ces migrants tsimihety respectent les interdictions ou « fady » qui ont été prescrits par leurs ancêtres qu'on appelle le « *fadindrazana* ». Le « *fadindrazana* » dure éternellement et se transmettent, selon la tradition à tous les descendants. Ces prohibitions, principalement d'ordre alimentaire varient quelque peu suivant les clans, dont les plus communes concernent les bœufs sans cornes ou « *omby bory* »²⁵³. Ces prohibitions concernent les terrains de culture, c'est-à-dire il y a des champs qu'on ne peut pas travailler le jeudi ou le mardi, par exemple. On ne sait pas pourquoi, mais selon quelques interlocuteurs, leurs ancêtres ont observé ces pratiques et ils les suivent.

Un autre apport coutumier concerne l'héritage. Elle est semblable dans l'Androna et dans les vallées de Sambava c'est-à-dire qu'au niveau du partage des biens, quand les parents sont décédés, les fils ainés sont privilégiés, parce qu'ils détiennent une grande partie des biens, par rapport aux cadets, et les hommes par rapport aux femmes.

5-Sur le plan administratif : l'accroissement du nombre de circonscription administrative

Les migrations Tsimihety de l'Androna vers Sambava ont eu des conséquences sur le plan administratif. L'accroissement de la population nécessite un nouveau découpage administratif, afin de bien surveiller, administrer ou contrôler la population.

Avant, Sambava était un poste administratif, elle devient en 1946 un district. Elle était composée de cinq cantons et dix neufs quartiers. Mais le nombre de villages s'est multiplié à partir de 1940, suivant l'effectif des habitants, parce que les migrations ont créé de nouvelles installations, surtout en brousse. On remarque une augmentation du nombre des villages depuis l'installation définitive des migrants tsimihety, en particulier dans les cantons situés dans les vallées de Sambava à savoir Ambariotelo et Antindra.

L'arrêté provincial N° 103-A du 17 juin 1955, a institué le canton de Maroambihy qui est le sixième canton du district de Sambava.

Les villages sont très inégaux en importance, selon le nombre d'habitant et selon les cantons.

²⁵² Magnes (B), *Essai sur les institutions et la coutume tsimihety*, Imprimerie officielle, Tananarive, 1953, p .46

²⁵³ Témoignage de Mr Tomboravo, 82 ans. Cultivateur, Mahasoa, Antindra, Sambava, 06/05/2003

Voici un tableau qui montre les grandeurs et la situation des villages dans le district de Sambava en 1954

Cantons	901 à 1000	801 à 900	701 à 800	601 à 700	501 à 600	401 à 500	301 à 400	201 à 300	101 à 200	01 à 100	Total
<i>Sambava</i>				01	02	04	05	10	02		24
<i>Ambariotelo</i>	01	01		02	05	05	07	06	03	01	31
<i>Antindra</i>			01		02	04	04	08	07		26
<i>Farahalana</i>	03	01	03	03	01	05	08	07	02		33
<i>Bemanevika</i>					01		01	02	16	17	37
Total	04	02	04	06	11	18	25	33	30	18	151

Source : Molet (L), Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome V, Tananarive, 1959, p. 82

Dans ce tableau, il ressort clairement que la population est surtout groupée dans des villages peu importants. Le nombre de village qui compte 101 à 400 habitants se développe dans le poste de Sambava, la plupart de ces villages sont éloignés du chef lieu de ce poste administratif.

Les migrants s'installent facilement dans les vallées, et après quelques années de leurs arrivées, ils créent leurs propres villages. Ces villages ont parfois pris le nom de leurs villages dans leur pays d'origine. Depuis 1925, début de l'émigration, jusqu'en 1950, le nombre de villages créés passe de 40 à 125, soit trois fois plus.

6-Les impôts à Sambava par rapport aux impôts à Androna

Une des idées que nous développons dans ce titre est la suivante : il est clair qu'une des raisons qui engendre le départ des Tsimihety de l'Androna, pour aller à Sambava, c'est la recherche d'argent pour payer les impôts. Alors, s'ils s'implantent définitivement dans la région de Sambava, ils doivent s'assujettir au paiement des impôts de l'administration coloniale. Comment voient-ils les impôts dans le poste administratif de Sambava, par rapport aux impôts dans l'Androna ?

L'administration coloniale a institué l'impôt sur tout le territoire de la Grande Ile, dans le but explicite de fournir de la main d'œuvre et de faire fonctionner l'administration. Galliéni fait appel au système d'impôt direct et en nature. Ces impôts qui reposent essentiellement sur les Malgaches représentent, avant tout, un signe d'allégeance à l'administration française, et revêt donc une

signification plus politique qu'économique²⁵⁴.

A Sambava, le régime fiscal est dur, mais par rapport à l'Androna où le numéraire est rare et difficile à se procurer, il est plus aisé. A Sambava, il est plus facile de se procurer de l'argent, parce qu'il y a des travaux dans les concessions des cultures de traite. Grace à une nouvelle politique de l'administration coloniale, à partir des années trente, qui encourage les cultures indigènes, les migrants Tsimihety installés définitivement, et les autochtones, peuvent accéder aux terrains et s'emparent des cultures riches, notamment le café, pour avoir de l'argent²⁵⁵.

En effet, les habitants (autochtones et migrants) dans la région de Sambava doivent s'acquitter d'un certain nombre d'impôts, lesquels voient encore leur taux s'accroître irrégulièrement, comme c'est le cas en 1935. La répartition des charges n'est pas équitable entre citoyens et indigènes, ou entre les indigènes eux-mêmes²⁵⁶, et on assiste aussi à des abus de l'administration locale qui accroît le montant des impôts²⁵⁷. La fiscalité frappe surtout les petites exploitations c'est-à-dire la masse paysanne de Sambava. Les impôts sur les revenus touchent aussi les deux catégories sociales de la population à Sambava c'est-à-dire, riches comme pauvres doivent s'acquitter de ce type de charge²⁵⁸.

Ces taxes frappent théoriquement les malgaches qui ont un revenu annuel de plus de 4 000 francs, mais dans la pratique, même les salariés qui ne touchent que 05 à 10 francs par jour ne peuvent pas y échapper.

Désormais, un indigène qui n'a que 05 francs par jour ne peut rien faire avec sa solde mensuelle que de payer ses impôts sur les revenus, alors qu'il y a encore beaucoup d'autres charges fiscales à payer²⁵⁹. Exemple, en 1935, le Gouverneur général Léon Cayla vient encore d'augmenter arbitrairement les impôts de 05%, qu'il a dénommé « taxe supplémentaire » et qui frappe essentiellement les autochtones ou les indigènes.

Un cultivateur malgache possédant 20 ha de cafériers, en pleine production, dans le canton de Farahalana, district de Sambava, a vu le montant de ses impôts directs passer de 2 245 francs en 1952, à 6 500 francs, en 1953, 17 600 francs en 1954, à 50406 francs en 1955, soit une hausse de 20 fois plus en quatre ans²⁶⁰.

²⁵⁴ Ralaikoa (A), Fiscalité, administration et pressions coloniales dans le Sud-Betsileo 1895-1918, Université de Madagascar, Tananarive, 1987, p.66

²⁵⁵ Témoignage de Mr Tomboravo, 82 ans. Cultivateur, Mahasoa, Antindra, Sambava, 06/05/2003

²⁵⁶ Ibid.

²⁵⁷ Maroasidy (A), op. cit. p. 33

²⁵⁸ Témoignage de Mr Vera, 89 ans. Cultivateur, Andratamarina, Sambava, 05/02/2003

²⁵⁹ Témoignage de Mr Ndriamanesy, 104 ans. Ambodisambalahy, Bevonotra, Sambava, 23/04/2003

²⁶⁰ BOITEAU (P), Contribution à l'histoire de la nation malgache, Paris, 1958, p. 267

Quant à l'impôt de capitation, la répression est surtout sévère, il doit être payé par toute la population indigène de Sambava (migrants et autochtones), ayants plus de 16ans²⁶¹. La perception de tous ces impôts rend la condition d'existence des paysans de plus en plus pénible, parce qu'elle est aggravée par les exactions perpétrées par les fonctionnaires et/ou leurs auxiliaires, notamment le chef de village et/ou le chef du quartier²⁶². En effet, ces habitants constatent que les percepteurs de ces impôts à Sambava ne veulent pas connaître les problèmes des paysans, et s'ils n'ont pas de quoi payer, ces percepteurs ne leur accordent aucun délai.

Les acomptes ne sont pas non plus acceptés, les défaillants sont alors maltraités et conduits à la maison d'arrêt, ou ils doivent rester en prison jusqu'à ce que leurs parents ou leurs familles viennent les racheter par le paiement de ses impôts²⁶³.

Plus la crise s'accentue, plus les agents de l'administration multiplient et alourdissent les charges fiscales.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Les migrants tsimihety ont eu quelques difficultés à s'intégrer dans la société autochtone, dans les vallées de Sambava. Comme il s'agit de migration de la brousse vers une autre, les Tsimihety doivent suivre quelques règlements imposés par les autochtones.

L'arrivée des migrants a beaucoup changé la structure sociale et économique de la région de Sambava. Ce changement de la structure a des répercussions à la fois positives et négatives sur l'évolution de l'économie, depuis la fin de la période coloniale et pendant la période de l'indépendance.

²⁶¹Maroasidy(A), op. cit. p. 35

²⁶²Témoignage de Mr Benihoavy, 70 ans. Cultivateur et commerçant à Amboangibe, Sambava, 06/04/2003

²⁶³Témoignage de Mr Rahoavy, 84 ans. Cultivateur, ancien conseiller municipal et ancien vice maire, Antindra, Sambava, 09/04/2003. « Izay tsy mahaloa karatra na hetra dia atao tady foza ka entina any Sambava mba ho gadraina. Ceux qui n'arrivent pas à payer ses impôts sont transportés à Sambava et incarcérée dans la prison.

CONCLUSION GENERALE

Dans notre travail, nous avons présenté les sources historiques du peuplement de la région de Sambava. Ces sources historiques restent floues en cet endroit jusqu'au début de la période coloniale. Ce problème nécessite des études pour clarifier cette situation. L'arrivée des autres groupes ethniques dans cette région a changé l'environnement. Parfois, on peut constater différentes mutations dans le domaine social et surtout économique.

Nous ignorons l'origine du groupe ethnique tsimihety, leur évolution avant leur installation dans la région de l'Androna, près de Mandritsara, mais nous savons que c'est un groupe qui a apparu tardivement, par rapport aux autres groupes ethniques. De nombreuses informations rapportent que les Tsimihety sont formés d'un fragment d'un groupe ethnique qui vient de la côte orientale, près de Soanierana Ivongo. Ce groupe ethnique s'est déplacé en direction du nord- ouest, et après plusieurs escales et de changement de noms, ils arrivent dans un lieu qu'ils occupent à l'heure actuelle, la région de l'Androna, avant de s'éparpiller vers le nord, l'ouest et l'est, durant la période coloniale, et jusque dans les vallées de Sambava.

L'évolution de l'établissement des différentes populations à Sambava depuis son origine jusqu'au début du XXème siècle reste incertaine. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il y a eu installation des Iharaniens islamisés au XVème siècle environ, ensuite il y avait le passage des Sakalava et des Antakarana autour du XVIIème et XVIII ème siècle, et au XIXème siècle, on a constaté la présence des Betsimisaraka venue du sud, de la baie d'Antongil.

Au début de la période coloniale, les Tsimihety étaient confrontés à différents problèmes économiques et sociaux, si bien qu'ils voulaient quitter leur pays d'origine pour trouver des solutions ailleurs. Ces difficultés se manifestent à travers leur difficulté à payer leurs impôts et l'explosion démographique. Pour trouver des solutions, les Tsimihety se sont déplacés dans toutes les directions, nord, ouest, est, et beaucoup d'entre eux sont arrivés dans les vallées de Sambava.

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés lors de la collecte d'informations portant sur l'étude des migrations tsimihety vers Sambava. Les sources écrites sont insuffisantes et rares, car notre travail fait partie des premiers travaux qui étudient l'origine du peuplement de cette région. C'est un travail basé également sur des sources orales.

Les informations sur les Tsimihety et leurs déplacements sont insuffisantes et parfois douteuses. Les données économiques concernant l'Androna sont rares et parfois non précis. A Sambava, les

informations qui concernent la population et l'économie surtout les plantations coloniales ne sont pas très claires et sont difficiles à trouver. Cette situation est due à la distance éloignée de cette zone par rapport à l'administration centrale qui se trouvait à Tananarive, et le manque de correspondance permanente entre les fonctionnaires coloniales et l'administration. Nous ne savons pas où se trouve la plupart des archives.

Après les années cinquantes, date limite des migrations, les Tsimihety ont fait des va et vient entre Sambava et Androna pour rendre visite à leurs familles. Ils arrivent pour la recherche de numéraires en vue de satisfaire leurs besoins de la vie quotidienne. Lors de l'augmentation des prix des produits de traite, exemple le café ou la vanille, on constate des arrivées de Tsimihety mais d'une manière saisonnière et temporaire.

L'installation des migrants tsimihety à Sambava comme main d'œuvre a beaucoup changé cette région, on constate la prolifération de la culture de la vanille, surtout du café. Les migrants contribuent au développement économique dans les vallées. Grace aux migrations, il y a augmentation de la production, et la moitié de la vanille produite dans les quatre districts (Antalaha, Sambava, Vohémar et Andapa) provient du district de Sambava, au début des années soixante, jusqu'à nos jours. Mais les migrants tsimihety sont aussi concurrencés par d'autres groupes ethniques, par exemple les gens du sud-est qui sont venus pendant la période coloniale. Ils se multiplient rapidement et tiennent des rôles non négligeables dans le développement de cette région.

D'après les informations que nous avons collectées, les migrants tsimihety n'ont pas eu de grandes difficultés pour leur intégration dans la société autochtone, ils sont arrivés à entretenir de bonnes relations avec les Betsimisaraka, afin de vivre en harmonie avec eux. Cette facilité d'intégration rend aisée l'imposition et l'assimilation de leurs coutumes et leurs cultures dans un endroit.

Si dans notre travail de recherche nous nous sommes limités à la période entre 1925 et jusqu'au début des années 1950 c'est qu'il nous semble que des ouvrages écrits qui conservent l'histoire générale de cette région sont rares et quasi-inexistantes. Les informateurs ou les conservateurs des sources orales sur place risquent de disparaître, et leurs descendants ne sont pas capables de transcrire ni de donner différents renseignements, satisfaisants et fiables, car ceux-ci ne sont pas sûrs ou parce qu'ils ne comprennent pas clairement l'objectif des recherches sur l'histoire.

A Sambava, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les travaux de recherche portant sur la période coloniale et la période de l'indépendance, entre autres choses, l'étude des sources historiques du peuplement de Sambava avant le XXème siècle, qui reste douteux jusqu'à nos jours, et la dépendance entre l'évolution des cultures de traite et la société locale.

Les sources historiques restent un problème fondamental, mais elles n'ont pas empêchées la réalisation de ce mémoire. Ce travail n'est qu'un premier pas parmi tant d'autres, et c'est une contribution à l'histoire de l'origine du peuplement du district de Sambava. C'est un sujet qui participe à la connaissance de l'histoire ethnique et économique régionale de Madagascar. Les recherches historiques ne sont pas terminées à Sambava où beaucoup de champs d'étude restent à explorer. Parmi eux, la question foncière et la fiscalité durant, l'époque coloniale et d'autres champs d'étude comme l'évolution de la scolarisation en cet endroit, pendant la période coloniale jusqu'à la période de l'indépendance.

Si les sources écrites et les informations jusqu'à nos jours restent insuffisantes, elles nous permettent de découvrir et élargir l'étude économique, en particulier en ce qui concerne les cultures de traite dans le district de Sambava. Si un jour, nous aurons des possibilités, nous poursuivrons et nous approfondirons notre recherche dans cette localité.

LES SOURCES

ARCHIVE NATIONALE TSARALALANA ANTANANARIVO

I-Série cabinet civil

1-Correspondances

- D5-Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée du 31 Aout 1922 – 22 Décembre 1922.
D6-Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée du 03 Janvier 1933 – 31 Juillet 1933
D7- Registre d'enregistrement de la correspondance à l'arrivée du 04 Novembre 1944 – 23 Aout 1945
D24-Registre d'enregistrement de la correspondance au départ du 12 Novembre 1929 – 27 Décembre 1932
D25- Registre de l'enregistrement de la correspondance au départ du 27 Juillet 1938 – 26 Janvier 1940
D26-Registre d'enregistrement de la correspondance au départ du 20 Octobre 1943 – 18 Mai 1944
D33-Circulaires de 1913 – 1945

2-Provinces

- D229 – Impôt : Instruction générale sur l'impôt personnel
D437 – Province d'Antalaha 1930 – 1944
D442 – Province de Diégo-Suarez 1899 – 1954
D454 – Province de Majunga 1906 – 1956
D457 – Province de Mandritsara 1903
D658 – Tables quinquennales du district de Mandritsara 1940 – 1951
D759 – Emigration intérieure

II-Série service de l'agriculture

- N°11/12 – Affaires domaniales
13 – Concession dans la province de Diégo-Suarez
23 – Titres définitifs à Sambava 1956
28 – Concession en général : demande des concessions
41/42 – Rapports régionaux de l'agriculture
84 – Exportation de café 1936
87 – Production agricole de Madagascar pendant la guerre 1939 – 1943
88 – Statistique des cultures et colonisation en 1916

III-Série archives provinciales

- IVD1 – Correspondance
IVD26 – Agriculture :
- Culture et colonisation dans le district d'Antalaha en 1942
- Travail et main d'œuvre

IVD28 – Impôt sur les indigènes engagés sur les exploitations agricoles européennes 1936
IVD31 – Démographie/population

IV-Série affaires économiques

L338 – Exportation de la vanille 1939 – 1945
L341 – Exportation du café 1943 – 1946
L694 – Récapitulatif de la mise en valeur de la colonie en 1938
L757 – Etude sur la situation économique de la Grande Ile et des moyens susceptibles de l'amélioration en 1936

V-Les monographies

-Monographie du district de Sambava, années 1949, 1950, 1951, 1953, 1955
-Monographie du district de Mandritsara, années 1949 et 1951
-Monographie du district d'Andapa, années 1949, 1950, 1951, 1952, 1953
-Monographie du district d'Antalaha, années 1950 et 1952

VI-Série statistique

1-Statistiques démographiques

N° 92-Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1931
93- Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1932
94- Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1933
95- Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1934
96- Statistiques générales des populations des régions de Madagascar en 1935
96 bis- Statistiques générales des populations des régions de Madagascar entre 1939-1940
165/bis-Naissances et décès indigènes dans les différentes régions de Madagascar en 1939 et 1941

2- Statistiques économiques

N° 187-Statistique des cultures et colonisation en 1931
188-Statistique économiques des diverses régions en 1932
189- Statistiques des cultures et colonisation des diverses régions
194-Statistiques des cultures et colonisation des diverses régions de Madagascar entre 1940-1941

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- BLOCH (M)**, Apologie pour l'historien ou métier d'historien, Flammarion, Paris, 1969, 168p
- BRAUDEL (F)**, Ecrits sur l'histoire, Armand colin, Paris, 1965, 314p
- FEBVRE(L)**, Combats pour l'histoire, Armand colin, Paris, 1965, 452p
- LE FEBVRE(G)**, La naissance de l'historiographie moderne, Flammarion, Paris, 1971, 348p
- VEYNE (P)**, Comment on écrit l'histoire ? Imprimerie, Bussière, Paris, 1971, 312p
- TUILLIER-TUILLARD**, La méthode en histoire, Presse Universitaire de France, Paris, 1985, 127p

PUBLICATIONS SUR LE NORD EST ET SAMBAVA

- ALARD**, Voyage d'Antongil à Antalaha et Ambohimarina à Vohémar, 1883, Manuscrits, 60p
- BERIZIKY(JO)**, Le Nord de Madagascar au XVIIIème siècle dans le récit de voyage de Nicolas Mayeur (Novembre 1774-Janvier1776), in Omaly sy anio N°25-26, Antananarivo, 1987, pp 41-47
- BOURIQUET(C)**, Contribution à l'étude des altérations de la vanille préparée, in Bulletin de l'Académie Malgache Tome XXIV, Tananarive, 1941, pp 65-78
- CABANES®**, Le Nord Est de Madagascar, in Essai sur la reproduction de formations sociales dominées, ORSTOM, Paris, 1977, pp 87-104
- COIGNET(F)**, Excursion sur la cote nord est de Madagascar, Bulletin de société géographique de Paris, Septembre 1869, Paris, pp .259-369
- DUPERREY(LI)**, Remarques sur l'archipel nord-est de Madagascar, in Annales maritimes et coloniales, Tome I, Paris, 1939, pp.706-708
- FLEURY(Th)**, Quelques notes sur le nord de Madagascar, Bulletin de la société géographique de Bordeaux, Paris, 1866, pp.193-312
- FROBERVILLE (B)**, Voyage de Nicolas Mayeur dans le nord de Madagascar au cap d'Ambre et quelques îles du nord-ouest (Novembre 1774-Janvier 1776), in Bulletin de l'Académie Malgache, Volume X, Tananarive, 1913, pp.95-156
- GRANDIDIER (A)**, Voyage de Luis Figueira et de Pedreanes sur la côte sud-est et la côte nord est de Madagascar en 1514, in Collection des Ouvrages Ancien Concernant Madagascar (COACM), Tome I, 1500-1613, Paris 1903, pp.52-53
- GAUDEBOUT (P) et VERNIER (E)**, Notes à la suite d'une enquête sur les objets en pierre de la région de Vohémar, in Bulletin de l'Académie Malgache, Tome XXIV, Tananarive 1941, pp.51-59
- LEFEBVRE (A)**, Note sur le Port Leven : côte nord est de Madagascar, in Annales hydrographiques, 1^{er} trimestre 1853, Paris, pp. 147-156
- LEMOINE (P)**, L'extrême nord de Madagascar, Extrait de la Revue de Madagascar, sans date, 31 p.
- LEVY**, Le nord est de Madagascar, Province de Vohémar, in Revue de Madagascar, 1911, pp.687-699
- LEVY**, Mœurs et coutumes des tribus du nord de Madagascar, in Bulletin de Madagascar N°56, Tananarive, 1952, pp.27-34

- LUC**, La culture de la vanille dans la région d'Antalaha, in Bulletin Economique de Madagascar, Imprimerie officielle, Tananarive, 1913, pp.467-475
- MANTAUX (CG)**, La cote nord est de Madagascar en 1777 d'après le journal De la Serre, in Bulletin de Madagascar, Tananarive 1970, pp.475-512
- MAROASIDY (A)**, La vie politique à Sambava 1945-1951, Mémoire de maitrise, Université d'Antananarivo, 2003, p.09-73
- RAVELOSON (M)**, Problèmes et Hypothèse de recherche pour une histoire des villes du nord est, in Omaly sy anio, Tananarive, 1987-1988, pp.
- VERIN(P)**, Histoire ancienne du nord ouest de Madagascar, in Revue Taloha N°5, Université de Madagascar, Tananarive, 1972, pp.83-151
- VERNIER (NE)**, Notes pour contribuer à l'histoire des anciens postes hovas sur la cote nord est, in Bulletin de l'Académie Malgache, Tome XXVI, Tananarive, 1944-1945, pp.55-58

PUBLICATIONS SUR LES TSIMIHETY

- BIRA (M)**, Ny foko Tsimihety na ny Andriambaloambitelopolo ato Androna, Livre II, 1969, pp. 21-85
- DECARY®**, Notes ethnographiques sur les populations du district de Maromandia (Sakalava et Tsimihety), in Revue d'ethnographie et des traditions populaire, Sociétés françaises d'ethnographie, Paris, 1924, pp. 343-367
- DOMENICHINI-RAMIARAMANANA**, Questions relatives à l'organisation traditionnelle tsimihety, in Omaly sy anio N° 17-20, Tananarive, 1984-1985, pp.145-150
- JEGOU(J)**, La vie de tous les jours au pays tsimihety, in Revue de Madagascar N°31, 2^e trimestre, Tananarive, 1957, pp. 23-44
- MAGNES(B)**, Essai sur les institutions et la coutume tsimihety, Imprimerie officielle, Tananarive, 1953, pp.08-73
- MATTEI(L)**, Les Tsimihety, in Bulletin de l'Académie Malgache tome XXI, Tananarive, 1938, pp. 131-195
- MOLET (L)**, Le bœuf de l'Ankaizina : Son importance social et économique, in Mémoire de l'IRSM, Série C, Tome II, Tananarive, 1953, pp. 145-152
- MOLET(L)**, Démographie de l'Ankaizina, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome III, Tananarive, 1956, pp. 120-159
- MOLET (L)**, L'expansion tsimihety : Modalités et motivations de migrations d'un groupe ethnique du nord de Madagascar, in Mémoires de l'IRSM, Série C, Tome V, Tananarive, 1959, pp. 01-196
- RABEARISON**, Le Tsimihety face à leur destin, Tananarive, 1969, pp. 07-64
- RABEDIMY(JF)**, Réflexions sur les anciens systèmes politiques tsimihety : l'Etat de Manjakamarosaina ou des Andriambaloamitelopolo, in Omaly sy anio N°17-20, Tananarive, 1984, pp.157-160
- RAFOLO (A)**, Réflexion sur la présence tsimihety dans la région de Mananara Avaratra et de Maroantserta, in Omaly sy anio N°21-22, Tananarive, 1985, pp. 61-76
- RALAIARISON®**, Contribution à l'étude anthropologique et nutritionnelle des Sakalava et Tsimihety du nord de Madagascar, Thèse de doctorat du 3^e cycle, Université de Madagascar, Tananarive, 1983, pp. 18-42
- RATSIMBAZAFY(A)**, Les ethnies au dessus de tout soupçon, in Emergence des partis et légitimation du pouvoir à Madagascar 1936-1972, Paris VII, 1982-1984, pp. 201-207

- RAZAFIMAHAFALY (JO)**, Société tsimihety et l'impacte colonial (fin XIXème siècle-IIème guerre mondiale), Mémoire de maîtrise, Université d'Antananarivo, 1988, pp. 07-105
- TONGASOLO (P)**, Fomban-drazana tsimihety, Ambozontany, Fianarantsoa, 1985, pp. 05-19
- TRALBOUX**, Etudes sur les Tsimihety: cercle de Mandritsara, in Revue de Madagascar N°03, Tananarive, 1903, pp.218-225
- VELONTSARA**, Organisation politico-social tsimihety, inédit.
- Voyages d'étude des étudiants**, Rapport sur certains coutumes tsimihety, in Bulletin de Madagascar N°218, Tananarive, 1964, pp. 519-544
- WILSON (PJ)**, Sentimental structure Tsimihety migration and descent, in American anthropologist N°71, Menaska, 1971, pp. 193-208
- WILSON (PJ)**, An ethnographic summary of the tsimihety of Madagascar, in Behavioral Sciences Notes Vol.IV, N°01, New Haven, 1971, pp. 33-60
- ZAFIDADY (IE)**, Le saha de l'Androna, Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA), Université de La Réunion, 1991-1992, 150p

OUVRAGES GENERAUX SUR MADAGASCAR

- ANJOULAT**, Madagascar, Wallon-Vichy, Paris, 1950, pp. 75-278
- ANDRIANAMPY ®**, Madagascar terre d'éénigme, Société Malgache d'Edition, Tananarive, 1983, pp. 156-175
- BASTIAN (G)**, Madagascar : géographie humaine, économie, Jacques et Démontrant, Paris, 1955, 109p
- BOITEAU (P)**, Contribution à l'histoire de la nation malgache, Editions Sociales, Paris, 1958, pp.42-260
- CHAPUS (S)**, Histoire de Madagascar, Imprimerie LMS, Tananarive, 1952, pp.67-77
- CHEVALIER (L)**, Madagascar : population et ses ressources, PUF, Paris, 1952, pp.40-185
- DAMANTSOHA**, Histoire politique et religieuse des Malgaches : Depuis des origines jusqu'à nos jours, Imprimerie officielle, Tananarive, 1952, pp. 01-11
- DANDOUAN (A) et CHAPUS (GS)**, Histoire de population de Madagascar, Larose, Paris, 1952, pp. 31-61
- DECARY ® et CASTEL®**, Etudes démographiques : modalités et conséquences de migration intérieures récentes de population malgache, Imprimerie officielle, Tananarive, 1941, pp.08-72
- DESCHAMPS (H)**, Histoire de Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1961, pp.23-309
- DESCHAMPS(H)**, Les migrations intérieures à Madagascar, Berger-Levrault, Paris, 1959, pp.196-200
- DESJEUX (D)**, La question agraire à Madagascar : Administration et paysannat de 1895 à nos jours, Harmattan, Paris, 1979, pp.38-77
- FAUBLEE (J)**, L'ethnographie de Madagascar, Edition de France et d'Outre Mer, Paris, 1952, pp. 52-100
- GRANDIDIER (G)**, Histoire politique et coloniale, Vol. V, Tome III, Imprimerie officielle, Tananarive, 1958, pp. 125-130
- JULIEN (J)**, Institutions politique et sociale de Madagascar, Tome I, E. Guilmoto, Paris, 1920, pp. 98-210
- JUNOT (J)**, Annuaire guide de Madagascar et dépendances, 1936-1937, Imprimerie Moderne de l'Emyrne, Tananarive, 1937, pp.31-272
- JUNOT (J)**, Annuaire guide de Madagascar et dépendances, 1938-1939, Imprimerie Moderne de l'Emyrne, Tananarive, 1939, pp.87-316

- MASSIOT (M)**, L'administration publique à Madagascar, Librairie générales des droits et de jurisprudence, Paris, 1971, pp. 25-150
- RALAIKOA (A)**, Fiscalité, administration et pressions coloniales dans le sud Betsileo 1895-1918, Université de Madagascar, Tananarive, 1987, pp. 63-151
- RARIJAONA ®**, Le concept de propriété en droit foncier de Madagascar, Edition Cujas, Paris, 1967, pp. 156-160
- RALAIMIHOATRA (E)**, Histoire de Madagascar, Tananarive, 1982, pp. 38-256
- ROY (G)**, Etudes sur les migrations intérieures de population à Madagascar, ORSTOM-IRSM, Tananarive, 1962, pp. 30-92
- Service Générale de l'Information**, Madagascar à travers ses provinces, Tananarive, 1952, pp. 107-110
- YOU (A)**, Madagascar : colonie française 1896-1930, Sociétés d'Editions Géographiques Maritimes et Coloniales, Paris, 1931, pp. 79-479.

ARTICLES

- BASTIAN (G)**, Les conséquences sociales et économiques de l'évolution démographiques, in Bulletin de Madagascar N°145, Tananarive, 1958, pp. 515-519
- DAVID ®**, Note d'ethnographie malgache, Bulletin de l'Académie Malgache, Tome XXII, Tananarive, 1939, pp. 01-08
- DECARY®**, La population de Madagascar, in Bulletin de l'Académie Malgache, Tome XXVIII, Tananarive, 1950, pp. 01-19
- FREMIGACCI (J)**, L'administration colonial : les aspects oppressifs, in Omaly sy anio N°07-08, Tananarive, 1978, pp. 209-238
- JULIENNE ®**, Mosaïques administratives malgaches, in Revue de Madagascar N°20, Tananarive, 1954, pp. 45-62
- MICHEL(M)**, La conception de l'Etat colonial chez Galliéni, in Omaly sy anio N°33-36, Antananarivo, 1992, pp. 585-596
- MOLET (L)**, Nomenclature des groupes ethniques à Madagascar, in Bulletin de Madagascar N°129, Tananarive, 1957, pp. 162-170
- MULLIER (A)**, Note sur la population de Madagascar, in Cahier de l'Institut de Science Economique Appliquée, Tananarive, 1964, pp. 146-148
- POIRIER (J) et DEZ (J)**, Les groupes ethniques à Madagascar, in Bulletin de l'Académie Malgache, Tome XIII, Tananarive, 1964, pp. 23-25
- RABEARIMANANA (L)**, L'administration et les masses rurales à Madagascar pendant la colonisation, in Omaly sy anio N°37-40, Tananarive, 1993-1994, pp. 235-261
- RABEARIMANANA (L)**, Le paysan de l'est de Madagascar, du tavy à la riziculture : une mutation tardive, in Omaly sy anio N°27, Antananarivo, 1988, pp. 75-92
- VALETTE (J)**, Les migrations intérieures à Madagascar, in Bulletin de Madagascar N°161, Tananarive, 1958, pp. 857-859

LISTE DES INFORMATEURS

- 1-RAVELOSON Philippe**, 61 ans. Cultivateur, Andatsakala, canton Sambava, 26/01/2003
- 2-RABEMARISIKY**, 68 ans. Cultivateur, Andatsakala, canton Sambava, 26/01/2003
- 3-NKEVA**, 68 ans. Cultivateur, Analampontsy, canton Sambava, 02/02/2003
- 4-RIVO Albert**, 56 ans. Cultivateur, Betoho, canton Sambava, 30/01/2003
- 5-Mariane DITY**, 76 ans. Cultivatrice, Ampampamena I, canton Sambava, 04/02/2003

- 6-PAUL Toto**, 75 ans. Cultivateur, Ampampamena I, canton Sambava, 04/02/2003
7-VERA, 89 ans. Cultivateur, Andratamarina, canton Sambava, 05/02/2003
8-BADY, 88ans. Cultivateur Antsahamanara, canton Sambava, 09/02/2003
9-TILAHY Rahita, 58 ans. Cultivateur Andengondroy, canton Sambava, 10/02/2003
10-RATO Falibe, 67 ans. Cultivateur Andengondroy, canton Sambava, 10/02/2003
11-TOMBONDRAZANA, 65 ans. Cultivateur, Tsaratanana, canton Sambava, 11/02/2003
12-SOAVAZAHA, ans. Cultivatrice, Andrahanjo, canton d'Ambariotelo, 25/02/2003
13-MAOLIDY Abdoul, 63 ans. Cultivatrice, Andrahanjo, canton d'Ambariotelo, 25/02/2003
14-TIANDRAZANA, 89 ans. Cultivateur, Antananambo, canton d'Ambariotelo, 26/02/2003
15-BEAFARA, 81 ans. Cultivateur Andrasaha, canton d'Ambariotelo, 27/02/2003
16-TOMBOVELO, 83 ans. Cultivateur, Andrasaha, canton d'Ambariotelo, 28/02/2003
17-ANARANDRAZANA, 78 ans. Cultivateur, Andrasahabe, canton d'Ambariotelo, 01/03/2003
18-NAMANA, 78 ans. Cultivateur, Antsakoampito, canton d'Ambariotelo, 02/03/2003
19-BEZISY, 60 ans. Cultivateur, Mahadera, canton d'Ambariotelo, 04/03/2003
20-VELONTSALAMA, 61 ans. Cultivateur, Andrembona, canton d'Ambariotelo, 05/03/2003
21-BEFOLERA, 80 ans. Cultivatrice, Andohalambo, canton de Sambava, 07/03/2003
22-EDILIZY, 61 ans. Cultivatrice, Antsahovy, canton de Sambava, 08/03/2003
23-RAVELOSOMA Edouard, 84 ans. Cultivateur, Ambohimitsinjo, canton de Sambava, 09/03/2003
24-SADOSY, 71 ans. Cultivateur, Ambodiampana-Androranga, canton d'Ambariotelo, 03/04/2003
25-TATO Jean Paul, 82 ans. Cultivateur, Marogaona, canton d'Ambariotelo, 04/04/2003
26-DOLA Patrice, 74 ans. Cultivateur, Ampasimandroatra, canton d'Ambariotelo, 05/04/2003
27-ANARANA Hypolite, 61 ans. Cultivateur et Vice chef quartier, Amboangibe, canton d'Ambariotelo, 06/04/2003
28-BENIHOAVY, 70 ans. Commerçant et cultivateur, Amboangibe, canton d'Ambariotelo, 06/04/2003
29-ZAFY Gaston, 54 ans. Garde caisse de la Commune rurale d'Amboangibe, canton d'Ambariotelo, 07/04/2003
30-SIMON Tsiafa, 68 ans. Cultivateur, Antindra, canton d'Antindra, 08/04/2003
31-TIDAHY Edouard, 73 ans. Cultivateur, Antindra, canton d'Antindra, 08/04/2003
32-RAHOAVY, 84 ans. Cultivateur et ancien conseiller municipal de la Commune rurale d'Antindra, Matahodafy, canton d'Antindra, 09/04/2003.
33-ARMAND, 67 ans. Cultivateur, Ambatolalaka, canton d'Antindra, 10/04/2003
34-PHILIPPISON, 63 ans. Cultivateur, Ambinanin'i Beanantsindra, canton d'Antindra ,11/04/2003
35-PAUL Soa, 54 ans. Cultivateur, Andrimbavato, canton d'Antindra, 13/04/2003
36-RAYMOND, 70 ans. Cultivateur, Beanantsindra, canton d'Antindra, 12/04/2003
37-ZARAVELO, 65 ans. Cultivateur, Ambatofo, canton d'Antindra, 14/04/2003
38-MORAMANANA, 63 ans. Cultivateur, Ambatofo, canton d'Antindra, 14/04/2003
39-TOMBOFALY, 77ans. Cultivateur, Bealampona, canton d'Antindra, 15/04/2003
40-KANTY, 76 ans. Cultivateur, Bevonotra, canton d'Antindra, 16/04/2003
41-FRANCOIS, 80ans. Ancien maire et Cultivateur, Bevonotra, canton d'Antindra, 16/04/2003
42-RESAKA, 64 ans. Cultivateur, Marerano, canton d'Antindra, 17/04/2003
43-NDRIAMALAZA, 70 ans. Cultivateur, Andranomadio, canton d'Antindra, 18/04/2003
44-TOMBOZARA, 70 ans. Cultivateur, Ambalarongana, canton d'Antindra, 19/04/2003

- 45-BAVELO**, 58 ans. Cultivateur, Morafeno, canton d' Antindra, 20/04/2003
46-GILBERT, 67 ans. Cultivateur, Morafeno, canton d' Antindra, 20/04/2003
47-INDERA, 63 ans. Cultivateur, Andasibe, canton d' Antindra, 21/04/2003
48-LAVA, 65 ans. Cultivateur, Antsahapolisy, canton d' Antindra, 22/04/2003
49-NDRIAMANESY, 104 ans. Cultivateur, Ambodisambalahy, canton d' Antindra, 23/04/2003
50-TOBOAVY, 60 ans. Cultivatrice, Ansaahavaribe, canton d' Antindra, 24/04/2003
51-IAVILAZA, 82 ans. Cultivateur, Ansaahavaribe, canton d' Antindra, 24/04/2003
52-MANAMPY, 84 ans. Cultivateur, Amparihy, canton d' Antindra, 25/04/2003
53-JAOVITA, 71 ans. Cultivateur, Antanambazaha, canton d' Antindra, 26/04/2003
54-MAROVAHINY, 73 ans. Cultivateur et commerçant, Antanambazaha, canton d' Antindra, 26/04/2003
55-PAUL, 65 ans. Cultivateur, Anjialava, canton d' Antindra, 27/04/2003
56-ZAMANINORO, 72 ans. Cultivateur, canton d' Antindra, 27/04/2003
57-DIMASY, 75 ans. Cultivateur, Andranala, canton d' Antindra, 04/05/2003
58-RANDRIAMAROLAZA, 74 ans. Cultivateur, Beroka, canton d' Antindra, 05/05/2003
59-TOTORAVO, 82 ans. Cultivateur, Mahasoa, canton d' Antindra, 06/05/2003
60-JAOTOSY, 64 ans. Cultivateur, Maroambihy, canton de Farahalana, 02/06/2003
61-RAMAROMANANA, 69 ans. Cultivateur, Mandena, canton de Farahalana, 03/06/2003
62-RABEARISOA, 79 ans. Cultivateur, Andranomifotitra, canton de Farahalana, 04/06/2003
63-SALOVANA, 71 ans. Cultivatrice, Ambobiampana-Lokoho, canton Farahalana, 05/06/2003
64-TOMBOVELO, 92 ans. Cultivateur, Ambobiampana-Lokoho, canton Farahalana, 05/06/2003
65-RABE Albert, 88 ans. Cultivateur, Antsambaharo, canton Farahalana, 06/06/2003
66-MANANA Jérôme, 84 ans. Cultivateur, canton Farahalana, 07/06/2003
67-TOTO Raymond, 77 ans. Cultivateur, Marojala, canton Farahalana, 10/06/2003

ANNEXES

ANNEXE I

Nombre et superficie des propriétés dans le poste administratif de Sambava district d'Antalaha en 1942

Désignation/Propriété	Nombre des concessions	Superficie totale des exploitations	Superficie mise en valeur en ha
Etrangers(1) 0 – 15 ha	13	116	107
Indigènes	8689	22 357	20 558
Etrangers 16 - 100ha	35	744	550
Indigènes	10	320	155
Etrangers + de 100ha	02	300	180
Indigènes			
Totaux	8 749	23 837	21 550

(1) c'est-à-dire propriété des Européens et assimilés

Source : ARM, Archives provinciales, IVD26 : Culture et colonisation dans le district d'Antalaha en 1942

Nombre et superficie des propriétés dans le district de Mandritsara en 1940

Désignation/Propriété	Nombre des concessions	Superficie totale des exploitations	Superficie mise en valeur en ha
Etrangers 0 – 15 ha	02	14	10,30
Indigènes	10	63,8954	63,895
Etrangers 16 - 100ha	01	20	10
Indigènes	09	213,5845	206,7922
Etrangers + de 100ha			
Indigènes	01	171,5011	85,7505
Totaux	23	482,9810	376,7377

Source : ARM, Série statistique, N°194 : Statistique des cultures et colonisation de diverses régions de Madagascar 1940 – 1941

ANNEXE II

Répartition géographique des concessions dans le district de Sambava en 1949

Grande et moyenne exploitation supérieure ou égale à 15ha

Noms des concessionnaires	Superficie concédée en ha	Lieu
Sté Dubosc « Propriété St Georges »	152	Benavony
Groussard	150	Tanambao-Daoud
Courtois	148	Andilanjavy
Benoit Lavisilant	135	Nosiarina (Antanambazaha)
De Lamothe	100	Andilanjavy
Mathieu	87	Ambarimamba
Namélin	76	Ankadirano
Faustin	76	Marojala
Maurice	63	Nosiarina (Ambodimanga)
Guindo	60	Nosiarina
Qunat ou Cunat	60	Antsahalalina
Horace	50	Andilanjavy
Boyer	42	Ankitsaka
Eugène Cunat	40	Manakana
Damour François	37	Ampapàka
Nicole	33	Ambohitrosy
Kesinger	32	Ambariomamba
Ruguet	30	Ofaina
Léon-Dine	30	Antsambaharo
Ferdinand	28	Anamborano
Ah-Toy	23	Analampontsy
R. Damour	22	Ambohitrakongona
Ah-Tim	20	Ambodiampana
Mahy	18	Marojala
Roger Léduc	18	Ambohimalaza
E ; Mazoué	15	Ofaina
Victor	15	Andromba

Petite exploitation : 05 à 15ha : Conneau, Guinet, Lebon, Lo pat, Marcellly, Léopold, Sophie, Gonthier, Nova, Evelyne, Thierry, Motina, Cruaux, Gaston, Lo-Si, Henri, Quéland, Auguste Florent, David Pierre, Illice Cunat,....

Source : ARM, Monographie du district de Sambava, année 1950, Antananarivo

ANNEXE III

STATISTIQUE DES CULTURES PAR LES INDIGENES EN 1942 A SAMBAVA

Désignation des cultures	Nombre d'ha en cultures	Nombre des travailleurs employés aux cultures				Salaire quotidien moyen				Quantités en tonnes	Valeurs brutes en francs	E de d' p' cu			
		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes							
		E	I	E	I	E	I	E	I						
Vanille	7374	20579	5923	5,50 francs et plus	3,50 francs	60	7 510 000	1	638,9	677 800	33				
Café	8702														
Girofle	2878														
Cacao	96														
Riz	10732														
Manioc	1398														
Patates	402														
Saonjo	803														
Cannes à sucre	316														
Mais	913														
Totaux	33606														

Source : ARM, Série archives provinciales, IVD26 – Cultures et colonisation en 1942

E : Européens

I : Indigènes

ND : Non Disponible

ANNEXE IV

Tableau récapitulatifs des naissances dans la population non blanche du district d'Antalaha en 1942

Divisions administratives	Hova	Betsileo	Sihana	Betsimisaraka	Tsimihety	Betanimena	Antemoro	Makoa	Antan-droy	Comoriens	Tot aux
Antalahaa	44	10	3	166	95	18	27	15	4	1	383
Sambava	25	11	-	76	71	32	15	18	-	-	248
Ampanavoana	1	-	-	140	-	-	-	-	-	-	141
Totaux	70	21	3	382	166	50	42	33	4	1	772

Source : ARM, Série archives provinciales, IVD31 – Démographie/Population

ANNEXE V

Tableau récapitulatif d'élevage dans le district d'Antalaha en 1942

Divisions administratives (District ou subdivision)	Animaux de ferme										Valeurs totales	
	Bœuf		Chevaux		Chèvre		Volailles		Porcs			
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur		
Antalaha	5744	2872000			19	1900	22843	114215	160	128000	3116115	
Sambava	3486	1743000	2	4000	5	1000	60137	120274	242	121000	1989274	
Ampanavoana	5787	2793500					27469	137345	6	2400	2933245	
Totaux	14 817	7408500	2	4000	24	2900	110449	371834	408	251400	8038634	

Source : ARM, Série archive provinciale, IVD 26 – Cultures et colonisation européenne et indigènes en 1942

Tableau récapitulatif de la population des principales villes dans le district d'Antalaha en 1942

Noms des villes	Européens		Métis d'Européens		Autres races		Totaux		Total général
	Français	Etrangers	Français	Etrangers	Français(1)	Etrangers(2)	Français	Etrangers	
Antalaha	480	50	55	30	4009	421	4544	501	5045
Ampanavoana		9	2		502		504	9	513
Sambava	168	36	21		2300	284	2489	320	2809
Total	648	95	78	30	6811	705	7537	830	8367

(1) Malgaches et autres races de l'Empire français

(2) Hindous, Chinois, Arabes, etc....

Source : ARM, Série archives provinciales, IVD31 – Démographie/Population

ANNEXE VI

Tableau récapitulatif d'élevage dans le district de Mandritsara en 1941

Divisions administratives (District ou subdivision)	Animaux de ferme											Valeurs totales
	Bœufs		Anes		Chèvres		Volailles		Porcs			
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur		
Mandritsara	14541	1817625	1	300	30	1500	6400	2560	500	75000	1920025	
Antsirabe	24947	3118375	1	300			14500	58000	620	93000	3269675	
Andohajango	40655	5081875					47988	191952	186	27900	5301727	
Kalandy	12919	1614875	1	300			6411	25644	280	42000	1682819	
Marotandrano	12930	1616250					11270	45080	140	21000	1682336	
Total	105992	13249000	3	900	30	1500	86569	346276	1726	258900	13856576	

Source : ARM, Série statistique : Statistique des cultures et colonisation de diverses régions de Madagascar 1940 – 1941

Statistique des cultures par les indigènes dans le district de Mandritsara en 1940

Désignation des cultures	Nombre d'ha en cultures	Nombre de travailleurs employés aux cultures				Quantités en kg	Valeurs brutes en francs	Estimation totale des frais d'exploitation pour chaque culture	Valeur nette en francs				
		Homme		Femme									
		E	I	E	I								
Caféiers Kouilou	50		10964 avec salaire quotidien moyen 3,75 francs		14883 avec salaire quotidien moyen 2,75 francs	30 000	135 000	67 500	67 500				
Caféiers arabica	135					40 000	240 000	120 000	120 000				
Riz	15270,23					12 216 184	6 108 092	3 054 046	3 054 046				
Manioc	2070					16 560 000	4 968 000	1 656 000	3 312 000				
Maïs	1239					1 239 000	495 600	123 900	371 700				
Patates	1054					5 270 000	2 635 000	658 750	1 976 250				
Raphia	1105					450 000	1 350 000	675 000	675 000				
Bananiers	1583					7 915 000	7 915 000	1 583 000	6 332 000				
Arachides	58500					46 800	468 000	11 700	35 100				
Saonjo	12500					125 000	62 500	12 500	50 000				
Totaux	93506,23					43 8919 84	23 955 992	7 962 396	15 993596				

Source : ARM, Série statistique : Statistique des cultures et colonisation de diverses régions de Madagascar 1940 – 1941

E : Européens

I : Indigènes

ANNEXE VII

Répartition de la population du district de Sambava suivant les cantons en 1949 et leurs densités

Localité	Désignations des subdivisions	Population	Superficie en km²	Densité
District de Sambava	Commune de Sambava	4 381	90	48,6
	Canton de Farahalana	10 638	460	23,1
	Canton de Bemanevika	5 818	540	10,7
	Canton de Maroambihy	8 950	500	17,9
	Canton d'Ambohimitsinjo	9 800	790	12,4
	Canton d'Antindra	10 900	365	29,8
	Canton d'Ambariotelo	5 300	205	25,8
	Canton d'Antsahavaribe	6 920	950	7,2

Source : Monographie du district de Sambava, année 1949

Population urbaine : 2 490

Population rurale : 60 217

TYPE DE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

- 1- Tököny ho tamin'ny taona firy izay no nahatongavanao taty amin'ny faritr'i Sambava ary aiza ny tanàna na fivondronana iavianaao amin'iny faritra Androna iny ?
- 2- Inona avy ireo antony nahatonga anao nandeha aty amin'ny faritr'i Sambava,niala tamin'ny toerana niavianaao?
- 3- Inona no antony nahatonga ny safidinao handeha amin'ny faritr'i Sambava fa tsy tamin'ny faritra hafa?
- 4- Nony tonga taty amin'ny faritr'i Sambava, nahoana no nisafidy ny hipetraka sy hitoetra aty ambanivohitra lavitra fa tsy any an- tanàndehibe ?
- 5- Nony tonga tamin'ny toerana tianareo hipetrahana, nanao ahoana ny fomba fifandraisanareo tamin'ireo tompontany (ireo olona nonina teto talohan'ny nahatongavanareo) : eo amin'ny lafiny fiaraha- monina ankabobeny sy eo amin'ny fomba nahazoana ny tany novolena afaka fotoana elaela taty aoriana ka nahatonga anareo nanapa-kevitra fa hijanona sy hiorim-ponenana aty ?
- 6- Inona no asa fambolena nataonareo, namboly voly fanondrana , fihinanarehefa nahazo tany hovolena ianareo ? .Ankoatra izany mbola nanao asa hafa sa io ihany?
- 7- Ianareo avy any iny ve manao dia mivantana aty sa mbola mijanajanona amin'ny toeran-kafa ?
- 8- Aminareo mandeha mifindra monina ireo, iza no tena maro mandeha ny lehilahy sa ny vehivavy? Ny tanora sa ny olon-dehibe. Inona ny antony?
- 9- Tokotokony ho firy eon y salan-taonan'izy ireo?
- 10- Ahoana ny fomba fahitanao ny asa fivelomana atao aty amin'ny faritr'I Sambava raha oharina amin'ny asa fivelomana atao any Androna?
- 11- Rehefa nipetraka taty izany ianareo tamin'izany, nanao ahoana ny fihetsiky ny fitondram-panjakana vazaha eo amin'ny fanaraha-maso ny asa atao sy ny fandraharahana ankabobeny: asa fanompoana ohatra, ny hetra isam-batan'olona, ny hetra isan-taona, sns...
- 12- Mbola voatazona koa ve ny fomba amam-panaonareo tany Androna rehefa tonga taty sy tapa-kevitra nipetraka taty ianareo sa navela izany tamin'ny fahatongavanareo taty?
- 13- Ahoana ny fomba fahitanareo ny fomba amam-panaon'olona nisy taty amin'ny faritr'I Sambava tamin'ny nahatongavanareo taty: misy ny itovizany amin'izay misy amin'ny faritr'Androna sa samy hafa tanteraka? Ohatra: fampakaram-bady, rasa hariagna, famadihana, sns... eo amin'ny fanatanterahana azy.

TRADUCTION

1-Dites à peu près en quelle année vous êtes arrivé dans la région de Sambava et dites exactement de quelle localité vous venez (villages, cantons) de la région d'Androna.

2-Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à quitter votre région et à aller vous installer dans la région de Sambava ?

3-Pourquoi avez-vous choisi la région de Sambava au lieu d'autres régions ou d'autres endroits ?

4-Arrivée dans cette région, pourquoi avez- vous opté pour rester ou demeurer en brousse et non en ville ?

5-Arrivé dans un endroit où vous avez choisi de demeurer, comment caractériser vous vos relations avec les autochtones : dans la vie courante en général et comment avez-vous fait pour obtenir des terrains à mettre en valeur ?

6-Quand vous possédez des terrains, quel genre de culture pratiquez-vous ? Culture vivrière ou culture d'exportation ? En plus, avez-vous exercé d'autres métiers ?

7-Avez-vous fait un trajet direct ou indirect ?

8-Parmi ces migrants, quel est le groupe social le plus mobile et le plus important en nombre ? Les hommes ou les femmes ? Les célibataires ou les mariés ? Pourquoi ?

9-Quelle est à peu près la densité moyenne des âges des migrants ?

10-Comment trouvez-vous le travail que vous effectuez et votre vie quotidienne à Sambava, comparés à ceux que vous avez vécus à Androna ?

11-En demeurant en cet endroit, comment jugez-vous la réaction de l'administration coloniale à l'époque, dans le contrôle des travaux de culture et des autres opérations en général, en particulier les corvées, les impôts, etc.... ?

12-Est-ce que vous avez pu conserver vos us et coutumes depuis que vous êtes installé définitivement dans cette région de Sambava ?

13-A votre arrivée, comment trouvez-vous les coutumes de la région de Sambava ? Sont-elles semblables ou différentes de celles qui existent dans la région d'Androna ? Exemple : le mariage, l'exhumation, etc. ...

CORPUS

TATO Jean Paul
82 taona -Mpamboly
Ambodiampana-Androranga

Tamin'ny taona 1934, no nahatongavako taty amin'ny faritr'i Sambava, ary any Mandritsara tanàna no fiaviako, ary zaza 13 taona izaho tamin'ny nahatongavako taty. Efa nandeha taty tamin'ny faritr'i Sambava ny raiko dimy taona lasa ka nony nahita tany sy toerana hivelomana izy dia niverina naka ny zanany tany Androna. Handeha hitady no tena antony nialana ny toerana fonenana.

Efa nanandrana namboly lavanila tany Ambodiangezoka (Andapa) ny raiko saingy kely loatra ny velarantany nanaovany izany nefo maro ny zanany iray tampo ka voatery nifindra toeran-kafa izy ka nandeha sy tonga taty amin'ny faritr'i Sambava.

Nangataka tany hovolena tamin'ny tompotany tamin'ny voalohany, taty aoriana vao nampitombo tamin'ny alalan'ny tevy ala, izay vao namboly vary sy kafe ary lavanila. Ka tamin'ny fotoana mbola tsy vokatra ny kafe dia asan-tsandry no nivelomana, mikarama kely manao dabalava, izany hoe manatitra entam-barotran'ny mpivarotra sinoa eto an-toerana mankany any Nosiarina na any Sambava aza izay vao mitondra entana avy any koa amidy aty ambanivohitra no atao mba ahazoana vola.

Rehefa vokatra ny kafe izay mba nisy loharanom-bola tamin'izay ka kirobory iray ny iray kilao tamin'ny voalohany, izay vao niakatra somonibory telo; kirobory roa avy teo sy loso na antsasaka parata ary nahatratra kirobory telo sy efatra; avy teo nitsahatra tsy nisy mpividy nandritra ny enina taona (1942 – 1948) ka maro ny olona nisotro kafe. Matetika amin'ny mpivarotra sinoa aty ambanivohitra ireny no amarotana ny vokatra.

Mafy ny fanefana ny karatra sy ny fanenjehana ny olona tsy mahaloa izany na tany amin'ny faritr' Androna na taty Sambava.

Taty Sambava ohatra, 80 francs ny karatra tamin'ny taona voalohany nanefako izany tamin'ny 1939 niakatra 160 francs avy teo 290 francs isan-taona, ka maro ny olona voahenjika ary voatady ka entina any Ambariotelo (Chef lieu du canton).

Nohon'ny fahasasaran'ny vola tany Androna, ohatra ny karaman'ny 20 francs dia tsy vita anatin'ny efatra andro ary ny vola 150 francs dia tsy azo anatin'ny iray volana. Ny ankamaroan'ny tany tsaratsara sy mahavokatra amoron'ny renirano aty dia saika azon'ireo vazaha, izy ireo no tompony ka misy ny olona miasa mikarama amin'izy ireo. Ohatra miasa folern-davanio mandritra ny iray andro amin'ny tannin-davanio dia somonibory iray ny karama.

Ny any Androna dia sasatra sy tsy misy ny asa ahazoana vola fa ny aty Sambava rehefa manao asa fambolena dia manantena fa hahazo vola rehefa afaka efatra na enina taona any ho any.

TRADUCTION

TATO Jean Paul
82 ans- Cultivateur
Ambodiampana-Androranga

Je suis arrivé dans la région de Sambava en 1934, j'avais 13 ans, et je suis originaire de la ville de Mandritsara.

Mon père était déjà venu dans la région, cinq ans avant notre arrivée, mais après avoir localisé un terrain qui lui permettait de gagner sa vie, il était revenu à Androna pour ramener sa famille. Il a quitté sa région natale dans le but de faire fortune.

Mon père a déjà essayé de planter de la vanille à Ambodiangezoka (Andapa), mais le terrain qu'il a cultivé était trop exigu et comme il avait beaucoup d'enfants, il était obligé de trouver un autre endroit. C'est pourquoi il est arrivé dans la région de Sambava.

Dans un premiers temps, il a demandé du terrain à cultiver auprès des natifs, mais plus tard, il a agrandi sa propriété en défrichant le foret environnant. Ce n'est qu'après qu'il a commencé à planter du riz, du café, et de la vanille.

Lorsque les cafériers ne produisaient pas encore, il a vécu de travaux manuels et de petits travaux comme portefaix (*dabalava*), qui consistait à transporter à dos d'hommes les marchandises des commerçants chinois de la localité, vers Nosiarina et même vers Sambava. Quelquefois même, il transportait des marchandises à sens inverse, destinées à être vendues en brousse. Cela lui permettait de gagner de l'argent.

Lorsque les cafériers ont commencé à produire, ces derniers ont constitué pour lui une source de revenus. Au début, un kilo de café coutait 01 franc. Par la suite, le prix est monté à 1,50 francs, puis 02 francs, 2,50 francs et même jusqu'à 03 et 04 francs. Plus tard, plus personne n'achetait le café, cela a duré pendant six ans, de 1942 à 1948, si bien que beaucoup de gens ont consommé du café. La plupart du temps, on vendait les produits aux commerçants chinois exerçant à la campagne.

Le payement des impôts et la poursuite de ceux qui ne payaient pas les leurs étaient impitoyables, que se soit dans la région d'Androna ou dans celle de Sambava. Par exemple, à Sambava, la première fois que je payais mes impôts, ils m'ont coutaient 80 francs, en 1939. Par la suite, cela a monté à 160 francs, et après 290 francs l'an. De ce fait, plusieurs personnes ont été poursuivies et enchainées, elles ont été emmenées à Ambariotelo (chef lieu du canton).

A cause du manque de liquidité dans l'Androna, par exemple, un salaire équivalent à 20 francs ne pouvait être payé en quatre jours et on ne pouvait pas obtenir 150 francs en un mois.

La majorité des terres fertiles longeant les cours d'eau appartenait aux vazaha, si bien que plusieurs personnes travaillaient pour eux. Par exemple pour polliniser les fleurs de la vanille, pendant un jour, l'ouvrier était payé à 0,75 francs.

Dans l'Androna, on ne trouvait pas de travail énuméré, alors qu'à Sambava, si vous travaillez dans l'agriculture, vous pouvez espérer obtenir de l'argent après quatre ou six ans à peu près.

RAVELOSOAMA Edouard**84 taona-Mpamboly****Ambohimitsinjo**

Tamin'ny volana aprily 1938 no nahatogavako taty Ambohimitsinjo, Sambava. Izaho dia avy any Marotandrano, distrikan'i Mandritsara.

Nohon'ny tsy fananana no antony nandehanako taty, izany hoe handeha hitady zavatra hivelomana (harena, vola) ary nalaza tamin'izany ny tao Ankaibe (Andapa). Nefa tao Ankaibe ny asa natao dia dabalava, mitondra entana mankany Sambava ka nony nahita fitadiavam-bola hafa taty Sambava(Ambohimitsinjo) dia nijanona satria nisy vola taty.

Tany Androna dia sasatra ny vola, tsy misy fitadiavam-bola afa-tsya asa vary irery ihany sy karama mitondra entana ohatra mitondra hoditr'omby mankany any Ambodimandroso distrikan'I Mandritsara, lalana mankany Antananarivo. Nefa ny vary dia ambany dia ambany ny vidiny. Tamin'ny 1935 sy 1936 tany ho any ohatra iray pitiso ny vary fotsy iray kapoaka,ary iray ilavoamena ny iray daba.

Efa taty aoriana vao nisy ny rafia ny loko amidy amin'ireo mpivarotra karana, matetika koa sasatra ny olona manome karame any Androna. Ny rafia iray kilao ohatra teo amin'ny 1,5 centimes. Matetika ny foctionnaires na mpiasa birao no mandeha any amin'ny paositra na antanan-dehibe ary saika asa varotra na fivarotana no misy any ka liana vola na moyen financier fa ny aty ambanivohitra kosa dia maro ny asa mety atao aty toy ny mikarama mifira tanimboly, miava tannin-kafe dia efa ahazoana vola ka izany no nahatonga izahay nisafidy nijanona taty.

Nony efa nijanona elaela taty ny tenako dia naka viavy taty an-toerana hatao vady. Avy eo ny rafozako no nanolotra ny tany hovolena hoanay tamin'ny voalohany avy teo izahay nividym tany hafa ho fanampiny.

Namboly vary aloha izahay tamin'ny voalohany, avy teo vao namboly kafe sy lavanila ary jirofo mba ahazoana vola. Satria mbola nitohy taty Sambava ny fanefana karatra, ary tamin'ny nahatongavanay taty dia 75 francs ny karatra isambatan'olona ary niakatra hatrany amin'ny 4000 francs sy 5000 francs izany rehefa afaka taona maromaro.

Ny olona rehetra dia mandoa karatra avokoa, saingy mandeha arakaraka ny fari-piainany ny sarany.

Tamin'ny voalomboalo hany nahatongavako dia mbola nisy ny fotoana nandehanako tany Androna namangy ny fianakaviana, indraindray rehefa tsy afaka mandeha any dia mandefa vola ary maharitra 11 andro eo ho eo ny dia mankany an-tongotra.

Ny mahasamy hafa an'ilay faritra aloha dia ny aty Sambava misy ny asa atao ahazoana vola toy ny fambolena kafe sy lavanila ary ahavitana mandoa karatra sy ivelomana saingy matetika tsy ampy ny vokatra vary aty; fa ny any Androna kosa ny vary no betsaka nefo sasatra ny vola, afa-tsya mandafo omby nefo vitsy ny olona manana omby betsaka ary matetika mora ihany koa ny vidiny. Omby iray maventy ohatra any Androna dia 250 francs ny vidiny tamin'ny nialako tany nefo taty Sambava ny kafe iray kilao dia lasy efatra ary niakatra hatramin'ny 20 francs rehefa afaka taona maromaro, ny lavanila kosa 100 francs ny iray kilao masaka tamin'ny nahatongavako.

TRADUCTION

RAVELOSOAMA Edouard

84 ans – Cultivateur

Ambohimitsinjo

Je suis arrivé à Ambohimitsinjo, Sambava, au mois d'Avril 1938. Je suis originaire de Marotandrano, district de Mandritsara.

Mon indigence m'a poussé à venir jusqu'ici, c'est-à-dire je suis venu chercher de quoi vivre, de l'argent, de la richesse. A cette époque, Ankaibe (Andapa) était réputée pour cela. Mais à Ankaibe, le métier était portefaix, transporter des bagages vers Sambava. Quand j'ai pu trouver autres choses pour gagner de l'argent à Sambava (Ambohimitsinjo), j'ai décidé de rester car il y était beaucoup plus facile de trouver de l'argent.

Il n'y avait pas d'argent à Androna. Le seul travail rémunérant se limitait à la culture du riz, ou travailler comme portefaix, en transportant du cuir de bœuf vers à Ambodimandroso, district de Mandritsara, sur la route d'Antananarivo.

Alors que le prix du riz était au plus bas. Aux environs de 1935 et 1936 par exemple, un gobelet de riz coutait 01 centime et 01 « *daba* », environ 15 kilos, était payé à 10 centimes.

La vente de raphia et de cire aux commerçants indiens n'était intervenue qu'un peu plus tard. Bien souvent, très peu de gens offraient du travail rémunéré à Androna. Par exemple, un kilo de raphia coutait 1,50 centimes. La plupart du temps, les fonctionnaires où les employés de bureau rejoignent les villes, et souvent on y trouve surtout du commerce qui nécessite de l'argent et des moyens financiers, mais ici en brousse, on peut faire beaucoup de métiers tels défricher des terrains pour la culture, débroussailler les cafiers ; ce sont tous des travaux pour lesquels on peut obtenir de l'argent. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de rester ici.

Après être resté assez longtemps ici, j'ai pris comme épouse une femme de la région. Mes beaux parents nous ont offert un terrain à cultiver, dans un premier temps, mais par la suite, nous avons acheté un autre terrain pour compléter le premier.

Nous avons dans un premier temps planté du riz, et après du café, de la vanille et du girofle pour nous procurer de l'argent. Le paiement des impôts s'est poursuivi jusqu'à Sambava et à notre arrivée, il était de 75 francs par personne, cela a augmenté continuellement à 4000 francs et à 5000 francs après quelques années.

Tout le monde payait les impôts, mais le prix à payer était proportionnel au niveau de vie de chacun.

Au tout début, après mon installation en ce lieu, j'avais encore du temps pour aller à Androna rendre visite à ma famille. Quelquefois, lorsque je ne pouvais pas me déplacer là-bas, j'envoyais de l'argent. Le trajet pour y aller à pied durait onze jours.

La différence entre les deux régions réside dans le fait que ici à Sambava, on peut trouver du travail rémunérant par exemple la culture de café et de la vanille, qui de surcroit donne la possibilité de payer les impôts et de vivre normalement, mais bien souvent, la production de riz n'est pas ici suffisante. Par contre, à Androna, la production est abondante, mais c'est l'argent qui fait défaut. Pour se procurer de l'argent on n'a pas d'alternative, à part vendre des bœufs, mais très peu de gens en possèdent. En plus, le prix sur le marché est dérisoire. Par exemple, un zébu de grande taille, lorsque j'étais encore à Androna, coutait 250 francs, alors qu'ici à Sambava, un kilo de café coutait 100 centimes, cela augmenté jusqu'à 20 francs, des années plus tard. A mon arrivée, un kilo de vanille préparée coutait 100 francs.

BADY

88 taona – Mpamboly

Antsahamanara

Tamin'ny taona 1930 no nialako tany Mandritsara, ka nandeha hitady vola amin'ny alalan'ny karama fa niakatra 500 francs ny karatra. Ny toerana haleha tamin'izany dia handeha any Andapa hanao dabalava. Nijanona tao Andapa izaho nandritra ny taona maromaro tokony ho folo taona.

Tamin'ny taona 1940 tany ho any no nahatongavako taty amin'ny faritr'I Sambava ary mbola handeha hitady karama ihany no tena anton-dia tamin'izany. Tamin'ny voalohany dia nipetraka tamin'ny olona nangalana karama aloha ka izy ireo no niantoka ny sakafo, ary ny olona nikaramana dia nantsoina hoe ho zoky na ray aman-dreny nohon'ny fifanajana misy. Tamin'ny tompotany izaho no nikarama nandritra ny roa taona ka noho ny tsy fahampian'ny vola nikaramana dia notolorany tany hovolena ny tenako.

Saika ny vola notadiavina tamin'ny karama no nivelomana tamin'ny voalohany mandrapahavokatra ny fambolena kafe sy lavanila. Na dia teo aza anefa ny vokatra kafe sy lavanila dia nisy fotoana izy ireo tsy lafo sy ambany ny vidiny tamin'ny nahatongavako taty satria teo ny ady sy ny rebellion tamin'ny 1947 nefo ny karatra tsy mitsahatra miakatra. Ohatra teo anelanelan'ny 20 ka hatramin'ny 100 francs toe ho eon y vidin'ny kafe iray kilao, 200 ka hatramin'ny 1000 francs ny lavanila masaka iray kilao nefo ny karatra tany amin'ny 2000 ka hatramin'ny 3000 francs isan-taona ary mbola misy koa ny kara-doha na vidi-vozona izay 380 francs isan-taona.

An-tsitrano no nandehanana, ary betsaka ny olona nandeha ary saika lehilahy ny ankamaroany.

Raha hitantara ny any Androna vetivety izaho dia ny asa atao any dia saika miompy omby amin'ny ankapobeny, saingy mora ny vidiny ka tsy ahavitana inona loatra ary heverina fa saika toerana tsy dia ahitana karama. Ny toe-tany koa amin'ny ankapobeny saika maina mandavan-taona ka tsy misy orana mandritra ny volana maro anatin'ny iray taona ka sasatra ny fambolena mifanaraka aminy.

BADY
88 ans-Cultivateur
Ansahamanara

TRADUCTION

J'ai quitté Mandritsara en 1930, pour trouver du travail rémunérateur parce que l'impôt s'est élevé à 500 francs. Ma destination était Andapa, pour travailler comme portefaix (dabalava). Je suis resté à Andapa pendant plusieurs années, à peu près dix ans.

Je suis arrivée ici dans la région de Sambava en 1940, et le but du voyage était toujours de chercher du travail. Au début, on habitait chez nos employeurs, ils nous offraient nos repas. On appelait ces derniers nos ainés ou nos parents à cause du respect qu'on avait pour eux. J'ai travaillé comme salarié chez un propriétaire terrain durant deux ans, mais comme le salaire qu'il m'offrait n'était pas suffisant, il m'a octroyé un terrain pour que je puisse faire de l'agriculture.

Au début, je vivais surtout de mon salaire, jusqu'à ce que les cafiers et les plantes de vanille produisent. Malgré cela, il fut un temps où ces deux produits se vendaient mal, le prix sur le marché était dérisoire, du à la guerre et à la rébellion en 1947, alors que le prix à payer pour les impôts n'a cessé d'augmenter. Par exemple, un kilo de café coutait, à peu près, entre 20 à 100 francs, la vanille préparée entre 200 et 1000 francs, alors que l'impôt était de 2000 et a augmenté à 3000 francs tous les ans, alors qu'on devait payer aussi les impôts dit « *kardoha* » ou « *vidi-vozona* » qui coutait 380 francs par an.

On quittait la région natale volontairement. Plusieurs personnes, en majorité des hommes, étaient partis.

Si je dois parler d'Androna en peu de mots, le principal qu'on y effectue est l'élevage de bœufs, mais le prix n'était pas motivant, on ne peut pas faire grand chose avec. En plus, on n'y trouve pas de travail rémunérateur. Le sol est pratiquement sec, toute l'année, il ne pleut pas durant plusieurs mois de l'année, si bien que rares sont les cultures qui s'y prêtent.

TOMBOVELO

83 taona-Mpamboly

Andrasaha

Avy any amin'ny canton Antsirabe iny no fiaviako ary tamin'ny 1925 na 1926 tany ho any no nahatongavako taty. Nohon'ny toe-javatra nisy nataon'ny mpitondra fanjakana tamin'izany no nahatonga aho nandeha aty. Satria ny tanàna misy anay moa mifanakaiky amin'ny efitr'i Mandritsara amin'I Mananara Avaratra ary azo lazaina ho misy ala, ka namboly no tena antom-piveloman'ny mponina. Nefa tamin'ny andron'ny Governora Mahavimbina izay nalaza tamin'ny fandraràna tevy ala sy doro tanety, noho izany maro ny voly vary nataon'olona no notsoahana sy nombotana ary nopotehina amin'ny alalan'ny fampiasan-kery. Vokany nisy ny mosary, sahirana ny olona satria nandritra ny fotoana maro no nisian'izany rehetra izany ka maro ny olona no nandao ny fonenany ka nifindra monina ka nisy nanany avaratra ary nisy ny nankany andrefana.

Tamin'ireo olona nandeha taty amin'ny faritr'I Sambava, dia mbola nisy tamin'ireo ny niverina tany Androna taty aoriana kely saingy noho ny fahasahiranana nisy tany eo amin'ny fitadiavam-bola izay mifototra amin'ny fiompihana omby dia maro tamin'izy ireo no niverina nankaty indray namboly.

Rehafa tonga taty Sambava dia niezaka nifampiraharaha tamin'ny mponina aty mba hahazo tany hovolena ary tsy dia nanahirana loatra izany satria mbola vitsy ny olona taty ka izany fahavitsiana izany dia niteraka ny fifanajana ny fihavanana. Vokany izay nahavita nitevy ala betsaka dia banana tany hovolena betsaka satria nalalaka ny fanaovana izany.

Mikasika ny fambolena natao, talohan'ny 1930 moa mbola tsy nahazo vahana loatra ny fambolena kafe sy lavanila, taorian'ny 1930 vao nalalaka ny fambolena izy io hoan'ny tantsaha. Ka ny fomba nahazoana vola talohan'io taona io dia nandafo vary saingy tsy ampy ny vola azo amin'ny vary ka misy ny fitadiavam-bola hafa amin'ny alalan'ny fandafosana loko sy tsiron-tantely mba hahazoana vola hivelomana sy hanefana karatra ankoatra ny asa amim-bazaha.

Sasatra ny vola taloha saingy nisy lanjany, ary nisy fotoana tsy lafo ny vokatra. Tamin'ny nisokafan'ny tsenam-bokatra dia nahatratra loso iray ny vidin'ny kafe iray kilao, avy teo niakatra parata ary nahatratra parata roa tamin'ny farany. Matetika ny loko lafolafo kokoa nohon' ny vidin'ny kafe iray kilao.

Ny karatra tamin'ny nahatongavako taty dia teo ho eo amin'ny 200 francs ny hetra hoan'ny sarambabem-bahoaka, ary tsy mitovy izy io fa arakaraka ny sokajin'olona sy ny fananan'ny tsirairay ny fetrany ary raha toa ka hitan'ny mpitondra fanjakana fa manana loharanom-bola hanefana karatra ny olona dia ampiakariny ny karatra. Ohatra raha niakatra 05 francs ny kilaon'ny kafe dia niakatra 180 francs ny karatra tamin'ny 1929 tany ho any.

TOMBOVELO
83 ans-Cultivateur
Andrasaha

TRADUCTION

Je suis originaire du canton d'Antsirabe et je suis arrivé ici à peu près vers 1925 ou 1926. J'ai décidé de venir ici, à cause de la situation créée par les dirigeants de l'époque. Comme notre village est situé dans la zone limitrophe entre Mandritsara et Mananara Nord et comme la foret y est abondante, la population vivait surtout d'agriculture. Mais à l'époque du Gouverneur Mahavimbina, qui était réputé pour avoir interdit le défrichement de la forêt et la pratique des feux de brousse, plusieurs cultures de riz en flanc de colline ont été arrachées et détruites par la force.

Résultat, la famine est apparue, les gens avaient des problèmes, car cela s'est passé pendant un temps très long, si bien que plusieurs personnes ont quitté leur lieu d'habitation et ont décidé d'émigrer, certains vers le Nord, et d'autres vers l'ouest.

Parmi ceux qui ont décidé de venir à Sambava, certains sont revenus à Androna, un peu plus tard, mais à cause des difficultés rencontrées dans la recherche de source de revenu, centrée surtout sur l'élevage bovin, beaucoup sont revenus ici, une fois de plus, pour exercer le métier de cultivateur.

Lorsqu'on était arrivée à Sambava, on a négocié avec les natifs de la région pour obtenir du terrain pour que l'on puisse cultiver. Cela n'a pas été trop difficile puisque les habitants étaient encore peu nombreux, si bien que la loi de l'entraide (fihavanana) a encore été respectée. Par conséquent, ceux qui étaient en mesure de défricher le plus d'espace possible ont pu obtenir de vastes terrains puisque cette pratique n'était pas encore prohibée.

En ce qui concerne l'agriculture, ce n'est qu'après 1930 que la culture de café et de la vanille était libéralisée pour l'ensemble des paysans. Les sources de revenus avant cette année étaient centrées sur le commerce du riz, mais ce n'était pas suffisant, alors les gens se sont tournés également vers la commercialisation de cire et de miel, pour gagner de l'argent pour assurer les besoins de tous les jours et pour payer les impôts.

On était aussi obligé de travailler chez les vazaha pour la même raison.

Avant, la monnaie était rare, mais elle avait de la valeur. Parfois, les produits étaient invendus. A l'ouverture du marché, un kilo de café coutait 2,50 francs, un peu plus tard il a augmenté à 05 francs puis 10 francs. Bien souvent, la cire se vendait beaucoup plus cher que le kilo de café.

Lorsque j'étais arrivé ici, l'impôt était de 200 francs pour la grosse majorité de la population, mais il dépendait de la situation sociale de chacun. Si l'administration constate qu'un individu avait un revenu conséquent, elle augmentait son impôt. Par exemple, lorsque le kilo de café a augmenté à 05 francs, l'impôt était augmenté de 180 francs aux alentours de 1929.

NDRIAMANESY
104 taona-Mpamboly
Ambodisambalahy-Bevonotra

Tokony ho tamin'ny 1929 no nahatongavako taty amin'ny faritr'I Sambava. Avy any Matsaboribe, canton Kalandry distrikan'I Mandritsara no fiaviako.

Ny lalàna nisy tamin'ny andron'ny fanjanahantany eo amin'ny fifehezana ny paositra dia tsy mitovy , misy ny somary henjakenjana ary misy ny somary malemilemy sy antonontonony. Noho izany raha jerena ny zava-misy tamin'ny faritr'I Mandritsara dia hita fa henjana tokoa ny lalàna nampiharin'ireo vazaha mpitondra ka maro ny olona nandeha nifindra monina.

Satria ny foko tsimihety dia azo lazaina fa foko tsotra raha oharina amin'ny foko misy eto Madagasikara satria tsy tia gidragidra sy tsy tia ady. Nohon'ny fahatsorana sy ny fahatahorana ny fanjakana mpanjanatany no antony nahatonga izy ireo nipetraka aty ambanivohitra eo koa ny tsy fahaizan-taratasy satria notezaina tamin'ny fiambesana na fiandrasana omby ny ankamaroan'izy ireo. Matetika koa any ambanivohitra misy asa atao, misy karama atao ohatra mifira sy mikapa tannin-kafe, manao dabalava, sns...

Nalaza tamin'izany ny faritr'I Sambava indrindra fa i Bemarivo, nalaza mbola vitsy olona ihany sy mamokatra ary misy vola satria misy karama sy misy toerana hiasana toy ny tanim-bazaha. Maro ny Tsimihety mpifindra monina no niasa tamin'izy ireny tamin'ny voalohany. Ka nony tafa-petraka taty izy ireo dia nanao izay fomba mba hahazoany tany hivelomana tamin'ny mpiara-monina dia namboly koa taty aoriana.

Nony nisy ny fotoana nandehanany tany Androna namangy tanindrazana dia miteny amin'ireo namany any izy ireo hoe misy vola any Bemarivo, malalaka ny tevy ala ka maro koa ny Tsimihety avy any tonga taty nandeha nifindra monina aty taty aoriana. Ekena fa misy ny karatra noefain'ny tsirairay ary sarotra ny fanefana azy tamin'izany fotoana izany ka izay manm-bola dia manefa karatra tsotra miampy ny atao hoe maitso be araka izay anaovan'ny chef de village azy; fa izay saranga ambanimbany kosa dia manefa karatra miampy asa fanompoana ohatra fanaovan-dàlana, fanamboarana tranon-tsekoly sy trano fitsaboana.

NDRIAMANESY
104 ans- Cultivateur
Ambodisambalahy-Bevonotra

TRADUCTION

Je suis arrivé dans la région de Sambava vers 1929. Je suis originaire de Matsaboribe, canton de Kalandy, district de Mandritsara.

Les lois régissant les villes, durant la période coloniale étaient inégalitaires ; certaines étaient rigoureuses, d'autres beaucoup plus simples voire modérées. C'est pourquoi, si l'on considère ce qui s'est passé à Mandritsara, on peut dire que les lois appliquées par les administrateurs français étaient trop sévères, si bien que plusieurs personnes ont décidé d'émigrer.

D'ailleurs, on peut dire que comparée à d'autres ethnies à Madagascar, l'ethnie tsimihety est une ethnie pacifique qui hait les problèmes et les conflits. Ils ont justement décidé de vivre à la campagne à cause de cette gentillesse et de leur peur des administrateurs coloniaux. On ne peut pas ignorer le fait qu'ils étaient analphabètes et qu'ils ont été éduqués, pour la plupart, pour garder les bœufs. La plupart du temps, on trouvait toujours du travail rémunérateur à faire à la campagne, tel débroussailler les cafiers, travailler comme portefaix ect....

La région de Sambava était réputée pour cela, en particulier Bemarivo, elle était réputée être peu peuplée mais fertile, on pouvait y trouver de l'argent puisqu'il y avait beaucoup de travail et qu'on pouvait être embauché comme employé chez les colons. Au début, beaucoup de migrants tsimihety travaillaient chez eux.

Et lorsqu'ils étaient installés en ce lieu, ils ont tout fait pour obtenir des terres pour qu'ils puissent vivre, auprès des natifs de la région, ils ont par la suite exercé le métier de cultivateur.

Chaque fois qu'ils avaient l'occasion d'aller à Androna, pour rendre visite à leur terre natale, ils disaient à leurs amis qui sont à Androna qu'il y a de l'argent à Bemarivo, le défrichement de la foret n'est pas interdit, si bien que par la suite, beaucoup de Tsimihety sont venus ici pour émigrer.

Il faut reconnaître que chacun payait également des impôts et il était difficile de s'en acquitter à l'époque. Ceux qui avaient les moyens payaient un impôt ordinaire en plus de ce que l'on appelait « *maitso be* », cela dépendait du bon vouloir du chef de village. Par contre, ceux qui étaient au bas de l'échelle sociale payaient les impôts et effectuaient des corvées telles que la construction de route, d'écoles et d'hôpitaux.

**Mme SALOVANA
71 taona – Mpamboly
Ambodiampana-Lokoho**

Tamin'ny taona 1945 no nahatongavako taty. Avy any amin'n fokontany Ambohitsara, distrikan'i Mandritsara no fiaviako. Nentin'olona avy tany Androna nivarotra paraky no nahatongavako taty amin'ny faritr'i Sambava ka tonga tao Maroambihy no nipetrahako. Ny ray aman-dreniko koa maty tamin'izany ka voatery tsy maintsy nandeha ny tenako, ka nandeha hitady no nahatongavako taty ary hitako fa tery ny tany any aminay.

Satria ny tany Androna dia sahirana ny ankamaroan'ny olona satria tsy misy ny asa mampidi-bola afa-tsya ny varotra rafia nefà kely ny vola miditra amin'izany. Mamboly vary ny olona, nefà tsy maintsy atao fefy fa tsy tavela nohon'ny omby ary ny voly vary dia misy fotoanany amin'ny fahavaratra irery ihany no anaovana azy nohon'ny toe-tany sy toetr'andro. Tany Androna koa tamin'izany dia sahirana ny fanjakana ka ny hetra dia niakatra 80 francs tamin'ny 1943 ary lasa 150 francs en 1944 nefà ny vola tsy misy ; ny omby maventy aza amidy 30 francs ny iray tamin'izany.

Raha taty amin'ny faritr'I Sambava dia hitako fa moramora ny fomba fitadiavam'bola satria raha mamboly dia efa manantena fa hahavokatra ary raha mahavokatra dia manantena hahazo vola na dia neverina fa ambany aza indraindray ny vidim-bokatra.

Mikasika ny fahazoana ny tany hovolena, izaho moa nanambady rehefa afaka taona vitsivitsy nahatongavako taty ka ny ajara tanin'ny vadiko no nambolenay tamin'ny voalohany ka taty aoriana vao nividy.

**Mme SALOVANA
71 ans – Cultivatrice
Ambodiampana-Lokoho**

TRADUCTION

Je suis arrivée ici en 1945. Je suis originaire du fokontany d'Ambohitsara, district de Mandritsara. Quelqu'un m'a emmenée d'Androna pour vendre du tabac dans la région de Sambava, je suis arrivée de Maroambihy et j'y ai élu domicile. Mes parents étaient également décédés à cette époque, alors j'étais bien obligée de partir pour gagner ma vie. J'ai également constaté que la terre était étroite dans mon village natal.

Beaucoup de gens avaient des problèmes à Androna parce qu'on ne pouvait pas trouver du travail rémunérateur à part la vente de raphia, alors que cela ne rapportait pas beaucoup d'argent. La population cultive du riz, mais il faut clôturer les rizières pour les protéger des bœufs. En plus, la plantation de riz est saisonnière, on ne peut la pratiquer que pendant la saison des pluies à cause du caractère du sol et du climat.

A Androna, même l'administration coloniale éprouvait des difficultés, l'impôt a augmenté à 80 francs en 1943, 150 francs en 1944, alors qu'il était difficile de trouver de l'argent ; un bœuf de grande taille était vendu seulement à 30 francs.

J'ai constaté qu'il était beaucoup plus facile de trouver des sources de revenus dans la région de Sambava, parce que si vous pratiquez l'agriculture, vous êtes déjà sur de produire, et si vous produisez vous pouvez espérer que vous allez gagner de l'argent, même si on pense que le prix des produits est assez faible.

En ce qui concerne l'acquisition de terrain pour pratiquer l'agriculture, peu après mon arrivée, je me suis mariée, si bien que nous avons exploité la parcelle de terrain de mon mari, dans un premier temps, mais un peu plus tard, nous en avons acheté.

INDEX

A.C.U. : Aumonerie Catholique Universitaire

A.M.I. : Assistance Médicale Indigène

A.R.M. : Archive de la République Malgache

B.D.P.A. : Bureau pour le Développement de la Production Agricole

C.O.A.C.M. : Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar

I.R.S.M. : Institut de Recherche Scientifique de Madagascar

J.O.M. : Journal Officiel de Madagascar

M.D.R.M. : Mouvement Démocratique pour la Rénovation de Madagascar

N.D. : Non Disponible

O.R.S.T.O.M. : Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer

PADESM : Partis des Deshérités Malgaches

P.U.F. : Presse Universitaire Française

S.M.O.T.I.G. : Service de la Main d'œuvre des Travaux d'Interet Général

S.N.T.P. : Société Nationale des Travaux Publics

SO.SU.MAV. : Société Sucrière de Mahavavy

GLOSSAIRE

Masim-bava : ayant la parole sacrée

Loso : unité monétaire malgache équivalent à 2,50 francs

Miaramilam-potaka : ensemble des hommes à l'âge corvéable qui effectuent des services comme construction des infrastructures (écoles, routes, hôpitaux, ...) au profit ou à l'intérêt de l'administration coloniale

Sikajy : unité monétaire malgache équivalent à un huitième de piastre ou 0,60 francs

Mandeha mitady zaho : je pars en quête

Hitady hariana : chercher des biens

Zafintany : les premiers occupants d'un endroit quelconque

Akanjobe : une sorte d'habillement tsimihety

Sojabe : patriarche du groupe lignageux tsimihety

Dabalava : portefaix ou transporteurs des marchandises reliant les brousse et les endroits accessibles en voiture ou en pirogue

Vakitany : une forme des travaux effectués à la tâche

Mpilohateny ou mpiziva :

Lohateny :

Antailampy : une sorte de sous groupe lignageux tsimihety

Antotolana : une sorte de sous groupe lignageux betsimisaraka

Antemoro : groupe lignageux originaire du sud-est de Madagascar

Fanambadiana voafehy : mariage attaché, une forme du mariage au pays tsimihety

Fanambadiana miletry : mariage acheté, une forme du mariage au pays tsimihety

Omby bory : bœufs sans cornes

Fehim-badiana : somme d'argent offert par un mari à son épouse au moment de la cérémonie de leur mariage

Fady : les interdits ou les tabous

Fadin-drazana : les interdits ou les tabous qui sont transmis par les ancêtres à leur génération et leur descendant

Mpanazary : une sorte de prophète dans une société

TABLES DES CARTES

Cartes de localisation de la région d'Androna et du nord-est de Madagascar

Carte du district de Sambava en 1949

Carte des concessions dans le district de Sambava en 1949

Carte d'étapes des migrations et leur lieu d'implantation

Carte de déplacement des migrants tsimihety de l'Androna vers Sambava

Carte de densité tsimihety en pourcentage par quartier dans le district de Sambava en 1953

INDEX DES TABLEAUX

Tableau d'accroissement de la population tsimihety

Tableau montrant le taux de natalité et le taux de mortalité dans le district de Mandritsara

Tableau montrant quelques produits d'exportation existant dans le district de Mandritsara en 1929

Evolution de la taxe personnelle et du droit par bovidé par rapport au revenu moyen des Tsimihety

Tableau montrant l'absence des poles de développement industriel à Mandritsara en 1929

Tableau montrant les catégories des pourcentages des migrants

Effectif des migrants tsimihety, hommes et femmes dans le poste administratif de Sambava « district d'Antalahy »

Evolution des salaires dans les concessions européennes

Quelques concessions dans les vallées où les Tsimihety travaillent

Quelques Chinois résidant en brousse dans le poste de Sambava

Quelques noms des propriétaires autochtones dans le district de Sambava en 1948

Tableau de récapitulation du nombre d'octroi de terre dans le district d'Antalahy (y compris le poste administratif de Sambava) entre 1899 et 1956

Etat de la production de quelques produits à Sambava

Tableau d'évaluation des cultures en 1949

Tableau de la production agricole en 1952

Tableau récapitulatif de la population non blanche dans la région d'Antalahy (Antalahy, Sambava, Andapa) en 1931

Tableau récapitulatif de la population dans le district d'Antalahy (Antalahy et poste administratif de Sambava) en 1936 – 1938

Tableau récapitulatif de la population non blanche dans le district d'Antalahy en 1942

Répartition de la population tsimihety et betsimisaraka dans le district de Sambava en 1952

Tableau montrant les grandeurs et la situation des villages dans le district de Sambava en 1954

TABLES DES MATIERES

Remerciement

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : LES CAUSES DES MIGRATIONS

CHAPITRE I : LES FACTEURS INTERNES DES MIGRATIONS

- 1- La situation géographique
- 2- Aperçu historique

I- Les pressions démographiques et les problèmes économiques

- 1-L'accroissement très rapide de la population
- 2-Fort taux de natalité
- 3-Les revenus fondés seulement sur l'élevage
- 4-La pression foncière

II-Les pressions de l'administration

- 1-L'impôt très dur et très élevé
 - 1-a) Les différentes taxes payés par les Tsimihety
 - 1-b) Les travaux de construction des infrastructures très difficiles et les abus de l'administration

III-Le poids des traditions

- 1-La tradition migratoire
- 2-L'héritage

CHAPITRE II : LES FACTEURS EXTERNES DES MIGRATIONS

A-Historique de Sambava

- 1-Situation géographique
- 2-Sambava avant la colonisation
 - a) L'établissement humain à Sambava
 - b) Sambava à l'époque des royaumes
 - c) Sambava au temps du Royaume de Madagascar
- 3-Sambava au début de la période coloniale
 - a) La situation politique
 - b) La situation économique

B-Des vallées favorables aux cultures de traite attirent des migrants

- 1-Les migrants étrangers
 - a) Les Européens et les Mauriciens
 - b) Les Asiatiques
- 2-Les migrants malgaches
 - a) Les Tsimihety
 - b) Les Betsimisaraka et les autres groupes ethniques

Conclusion de la première partie

DEUXIEME PARTIE : LES MODALITES DES MIGRATIONS DES TSIMIHETY DE L'ANDRONA VERS SAMBAVA

CHAPITRE I : LES TYPES DES MIGRATIONS ET LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

A- Les types de migrations

- 1- Les migrations avant la colonisation
- 2- Les migrations à l'époque coloniale
 - a) Les migrations avant 1930
 - b) Les migrations dans les années trente
 - c) Les migrations après les années trente
- 3- Les migrations temporaires
 - a) Généralité
 - b) L'importance des migrations temporaires
- 4- Les migrations définitives

B- Les caractéristiques des migrants

- 1- Les groupes d'âges les plus migrants
- 2- La catégorie la plus migrante
- 3- La typologie des migrants

CHAPITRE II : LES MODES DE DEPLACEMENT ET D'INSTALLATION

A- Les itinéraires de déplacement des migrants

- 1- Le trajet direct
- 2- Le trajet indirect

B- Les activités des migrants lors de leur arrivée

- 1- Les migrants employés dans les concessions européennes
- 2- Les migrants Tsimihety employés chez les Chinois
- 3- Les migrants employés dans les plantations autochtones

Conclusion de la deuxième partie

TROISIEME PARTIE : LES MIGRANTS TSIMIHETY DANS LES VALLEES DE SAMBAVA

CHAPITRE I : L'INTEGRATION DES MIGRANTS TSIMIHETY DANS LES SOCIETES

- 1- Les contacts des migrants Tsimihety avec les autochtones
- 2- Les intégrations à partir des relations du travail
- 3- Les relations matrimoniales
- 4- Le fati-drà
- 5- Les systèmes d'occupations des terrains

- a) La législation coutumière betsimisaraka
- b) La législation foncière coloniale

CHAPITRE II : L'INSTALLATION DEFINITIVE ET LES EFFETS DE L'ARRIVEE DES MIGRANTS TSIMIHETY

- 1- Les activités des migrants : les activités agricoles
- 2- L'extension des surfaces exploitées
- 3- L'accroissement démographique dans la région de Sambava
- 4- La domination des coutumes tsimihety dans les vallées de Sambava
- 5- Sur le plan politique : l'accroissement du nombre de circonscription administrative
- 6- Les impôts à Sambava par rapport à des impôts à Androna

Conclusion de la troisième partie

CONCLUSION GENERALE